

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

## opinion

### Diamants et verroteries...

Tel-Aviv, 30 mai 1972. A l'aéroport de Lod trois touristes japonais embarqués à Rome sur un vol d'Air-France attendent leurs bagages en compagnie des autres passagers, des Porto-Ricains catholiques en pèlerinage en Terre Sainte.

Il est 21 h. 45. Les Japonais ont pris possession de leurs valises sur le tourniquet. Ils les ouvrent. Ils en sortent des pistolets mitrailleurs. Ils tirent.

Le carnage fait 28 morts et 80 blessés. Un des terroristes survit, Koso Okamoto, 24 ans, membre de l'Armée Rouge Unie qui groupe quelque 300 kamikazes. Okamoto a agi pour le compte du «Front populaire de libération de la Palestine». Il a été condamné par un tribunal militaire à la détention à vie. Il ne méritait que la mort.

Okamoto a été relâché hier avec 1154 autres prisonniers palestiniens et libanais, détenus en Israël, dont plusieurs terroristes.

Ils ont été échangés contre... trois soldats israéliens.

Ainsi un Israélien vaut 385 Arabes. Il y a des précédents. Au mois de janvier 1968, 4000 prisonniers palestiniens ont été échangés contre 10 Israéliens. En novembre 1973, après la Guerre d'octobre-Kippour, le troc humain a porté sur 8304 Egyptiens contre 241 Israéliens, ceci pour les grands mouvements.

On a peine à comprendre que des terroristes puissent ainsi être remis dans le réseau des crimes aveugles et encore en comptant treize à la douzaine... 385 contre un!

En fait ces échanges de prisonniers dans des proportions invraisemblables relèvent d'un invraisemblable mépris. Prisonniers de guerre et terroristes confondus, les Arabes ne «valent» rien. Israël en relâche des centaines contre un des siens.

Geste humanitaire? Si tel était le cas on aurait traité autrement. On aurait échangé trois prisonniers israéliens contre trois détenus palestiniens. Et à l'occasion de cet acte symbolique, on aurait gracié et libéré 1152 autres Arabes.

Le décompte aurait été le même, mais avec beaucoup plus de panache.

Ces «vaut rien» d'Arabes, doublement humiliés, lors de leur capture et au cours de leur libération, voudront, pour une part d'entre eux, reconquérir, leur honneur, fût-ce au prix de leur vie, en tirant au hasard, un jour, sur la place d'un marché, en Israël.

Pour l'heure, Israël relâche un fort contingent du FPLP qui commencera par ferrailer à Beyrouth aux côtés d'autres dissidents. Pendant qu'ils se détruisent entre eux, ils n'interviennent pas ailleurs...

Gil BAILLOD

## Echange des prisonniers palestiniens et israéliens Opération ralentie par l'extrême méfiance affichée par les 2 parties

Israël et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLG-CG, de M. Ahmed Jibril) ont procédé hier sous la responsabilité technique du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à l'échange de 1155 prisonniers palestiniens détenus par l'Etat hébreu contre trois soldats israéliens aux mains du FPLP-CG. L'opération commencée tout en début de journée a été retardée par l'extrême méfiance affichée par les deux parties. Elle est entrée dans sa phase décisive hier vers 22 heures.

Tandis que, dans la journée, 761 prisonniers palestiniens devaient être relâchés directement dans les territoires occupés par Israël, une opération d'échange complexe entre les 394 autres et les trois soldats israéliens a commencé au milieu de l'après-midi sur l'aéroport de Genève, avec plusieurs heures de retard sur le programme prévu.

Un premier groupe de 230 Palestiniens, a quitté à 16 h. 00 deux des trois avions arrivés d'Israël en début de matinée, tandis qu'un des soldats israéliens, M. Nissim Salem, descendait du Boeing-727 libyen qui l'avait amené de Damas via Vienne un peu plus tard, en même temps que ses deux compatriotes arrivés chacun à bord d'un avion différent - un second boeing-727 des «Libyan Arab Airlines» et un DC-9 des «Austrian Airlines».

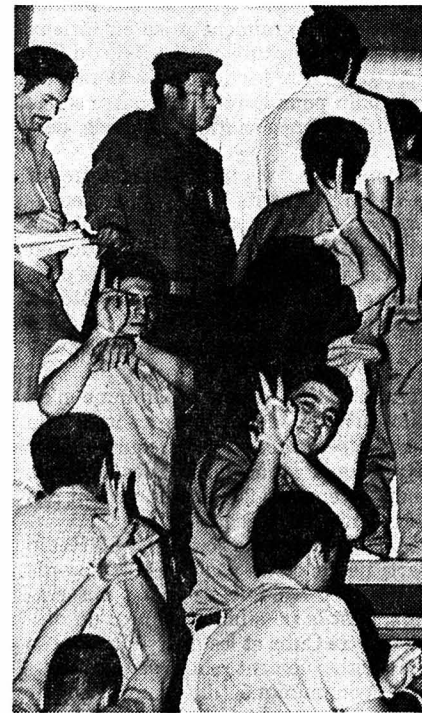
Dans un premier temps, les 230 Palestiniens et l'Israélien ont pris place dans deux bus différents en attendant la confirmation de la libération des 761 autres Palestiniens, conditionnant la poursuite des opérations à Genève.

Cette attente a duré plus d'une heure. L'Israélien et les Palestiniens ont finalement été transférés au centre des opérations du CICR, installé en bout de piste, après quoi le soldat Nissim Salem a été remis officiellement aux autorités israéliennes et a embarqué dans l'appareil israélien, tandis que les Palestiniens commençaient à embarquer - après un ultime contrôle d'identité - dans deux des trois appareils à leur disposition.

Cette opération c'est terminée vers 20 heures 30.

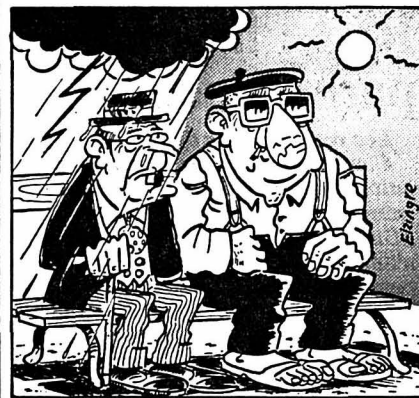
Le porte-parole du CICR qui a, par ailleurs, confirmé la présence à Genève du Japonais Kozo Okamoto, membre de l'Armée Rouge» responsable d'un attentat meurtrier à Lod en 1972, a précisé que l'ultime échange entre le dernier groupe d'environ 160 Palestiniens et les deux autres Israéliens n'interviendrait qu'une fois confirmée (par les délégués du CICR) la libération des autres Palestiniens à Gaza, en Cisjordanie et à Kuneitra.

► Page 2



En Israël, de jeunes prisonniers palestiniens s'embarquent dans l'avion qui les conduit à Genève pour y être libérés.

(Bélino AP)



# M

## météo

Nord des Alpes: le temps restera nuageux avec des éclaircies. Il y aura encore des averses parfois à caractère orageux. La limite du degré zéro s'abaissera jusque vers 2300 mètres.

Sud des Alpes: temps devenant en partie ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à samedi: au nord des Alpes, temps toujours changeant, avec une distribution de la pression encore uniforme. En partie ensoleillé le matin, plus nuageux l'après-midi avec des averses ou des orages. Au sud, temps partiellement ensoleillé.

Mardi 21 mai 1985  
21e semaine, 141e jour  
Fête à souhaiter: Constant

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	5 h. 49	5 h. 49
Coucher du soleil	21 h. 07	21 h. 09
Lever de la lune	6 h. 30	7 h. 10
Coucher de la lune	23 h. 10	—
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,91 m.	751,07 m.
Lac de Neuchâtel	—	429,68 m.

# S

## sommaire

Vivisection: une initiative «anti-Weber»

SUISSE Page 4

La spéculation «chocolat»

ECONOMIE Page 7

# R

## région. 2e cahier

Grand Conseil neuchâtelois

L'ère vaudruzienne a débuté

PAGE 13

## 3e cahier

Le ballet dont la reine est chaux-de-fonnière

EXPRESSION Page 25

## Beyrouth: sanglants combats



Des membres de la milice Amal attaquent des positions palestiniennes près du camp de réfugiés de Sabra. (Bélino AP)

Les milices chiites Amal ont attaqué des réfugiés palestiniens dans leurs camps de Beyrouth lundi, afin de contrecarrer une éventuelle renaissance de l'organisation de Libération de la Palestine au Liban, qui pourrait relancer sur le terrain le conflit israélo-palestinien.

Au moins 38 personnes sont mortes et 200 blessées dans des combats de rue à Beyrouth Ouest.

### LES HÔPITAUX LANCENT DES APPELS

Les hôpitaux ont lancé des appels à la radio pour des dons de sang. Au moins deux hôpitaux auraient été atteints par des tirs.

Selon la police libanaise, les combats sont «les plus violents échanges armés qu'il n'y ait jamais eu» entre les milices d'Amal et les Palestiniens.

## Quatrième étape du Giro Seiz à la barbe d'Hinault



Le coureur suisse Hubert Seiz a remporté la quatrième étape du Giro en coiffant sur le poteau le Français Bernard Hinault. L'Italien Visentini a pris le maillot rose de leader à son compatriote Giuseppe Saronni. Notre bélino AP montre le vainqueur entre deux demoiselles d'honneur.

● LIRE EN PAGE 12

### PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance

Produits de beauté - Parfums  
Accessoires signés - Foulards  
Lunettes - Sacs  
Parapluies

Toujours les dernières nouveautés



Av. Léopold-Robert 53 11605





# MONDE

## Entre La Havane et Washington

### Vers une période de graves tensions

Les relations entre Cuba et les Etats-Unis vont connaître une nouvelle période de graves tensions après la suspension par le gouvernement cubain des accords migratoires entre les deux pays signés en décembre dernier, estimaient lundi les observateurs.

C'est la décision américaine de donner le jour à un projet périodiquement remis en question depuis plus de trois ans - la création de la radio anti-cas-triste «Radio Marti» - qui a provoqué cette mesure d'une portée considérable, selon les observateurs.

Les émissions de Radio Marti, qui ont commencé lundi à 11 h. 30 HEC, étaient parfaitement audibles à La Havane où les autorités se sont apparemment refusées à utiliser tout système de brouillage.

Une émission de radio que jusqu'à présent les officiels cubains eux-mêmes n'avaient pas vraiment prise au sérieux entraîne une rupture quasi-totale du flux migratoire entre les deux pays alors qu'il avait fallu pour le rétablir quatre séries de difficiles négociations, l'année dernière.

Selon les accords migratoires entre les deux pays, les Etats-Unis s'étaient engagés à recevoir 20.000 émigrants cubains par an et avaient accepté d'accorder en 1985 des visas à 3000 ex-prisonniers politiques et à leurs familles. De son côté La Havane s'était engagée à recevoir 2746 Cubains jugés indésirables aux Etats-Unis.

L'application de ce programme n'en était qu'à son début. Une centaine de Cubains seulement ont pu quitter leur pays depuis la signature des accords, tandis qu'environ 200 autres, venant des Etats-Unis, ont regagné Cuba.

Mais la réponse cubaine à Radio Marti ne concerne pas les seuls accords migratoires. En fait, selon les observateurs, c'est la possibilité même d'un dialogue entre Cuba et les Etats-Unis qui se trouve brusquement remise en question.

Le communiqué du gouvernement cubain précise en effet que La Havane suspend aussi «tous type de voyages à Cuba de citoyens d'origine cubaine résidant aux Etats-Unis sauf pour des causes strictement humanitaires».

Le gouvernement cubain avait autorisé ces voyages depuis longtemps et ils représentaient le seul contact réel entre les Cubains de Miami et les parents restés à Cuba.

D'autre part, selon le communiqué, Cuba pourrait adopter des «mesures additionnelles» en ce qui concerne ses «communications» avec les Etats-Unis

● **BONN.** - L'Association des libraires d'Allemagne fédérale a remis son «Prix de la Paix» au maire de Jérusalem. Pour cette association, Teddy Kollek, âgé de 73 ans, a fait un immense travail en faveur de la réconciliation israélo-arabe.

## Echange de prisonniers

### Opération ralentie...

Page 2

L'échange de prisonniers a subi un retard supplémentaire lundi après-midi étant donné la capacité insuffisante des appareils libyens et autrichiens arrivés à Genève avec les trois militaires israéliens détenus par le FPLP-CG et devant repartir à Tripoli avec les 394 prisonniers palestiniens et leurs accompagnants.

Les avions en provenance de Damas devaient être des Boeing 707 d'une capacité de plus de 200 places. Or ce sont des Boeing 727 d'une capacité d'environ 160 places qui sont arrivés à Genève, lundi après-midi, obligeant le CICR à trouver un arrangement de dernière minute.

Les prisonniers palestiniens seront

et a décidé de mettre fin à sa «collaboration unilatérale» avec Washington sur «les sorties illégales» de Cuba et aussi vraisemblablement les détournements d'avions ou le trafic de drogue.

La Havane sanctionnait jusqu'à présent sévèrement les pirates de l'air et accédait aux demandes d'extradition de trafiquants de drogue.

## Ulster: 4 policiers tués

L'Armée Républicaine Irlandaise (IRA provisoire) a revendiqué l'explosion d'une mine qui a tué lundi matin quatre policiers dans un véhicule blindé dans les faubourgs de Newry (sud-est Ulster), près de la frontière avec la République d'Irlande.

Dans un message aux médias d'Ulster, le groupe para-militaire républicain a précisé qu'il avait utilisé 450 kg. d'explosifs pour cet attentat.

L'explosion a pulvérisé le véhicule blindé dans lequel se trouvaient les poli-

ciers, trois hommes et une femme, qui avaient mission d'escorter un fourgon transportant des fonds venant d'Irlande.

Aussitôt après l'explosion, une opération massive de recherches a été lancée de part et d'autre de la frontière.

En février dernier, le commissariat de Newry avait été la cible d'une attaque au mortier qui avait tué 9 policiers. L'attentat avait été revendiqué par l'IRA provisoire, qui lutte pour mettre un terme à la présence britannique en Ulster. (ats, afp)

## La Yougoslavie triomphe au festival de Cannes 85

Présenté à mi-chemin de festival, le film yougoslave «Papa est en voyage d'affaires» de E. Kusturica a remporté, d'une courte longueur sur le favori «Birdy», la palme d'or de ce 38e festival de Cannes.

Pour une fois, il était impossible de faire des pronostics tant la qualité des films présentée était bonne, mais d'un niveau moyen sans les quelques traits de génie qui font qu'une œuvre sort définitivement du lot.

Intéressant de savoir que E. Kusturica a suivi l'Ecole de cinéma de Prague, la célèbre FAMU qui forma les réalisateurs du printemps de Prague. Auteur heureux car son premier film «Te souviens-tu de Dolly Bell» (1981) remporta le Lion d'Or et le prix de la presse à la Biennale de Venise.

Son deuxième film «Papa est en voyage d'affaires» prouve une nouvelle fois l'ouverture d'esprit qui préside généralement dans le domaine de la culture de son pays.

En effet au travers des yeux d'un enfant de six ans, nous suivons de 1950 à

1954, une petite chronique d'une famille de Sarajevo, dont le père est cadre de parti. En toile de fond: la Yougoslavie de cette période difficile, en raison du schisme avec l'URSS. On envoyait les papas stalinien se refaire une santé dans les camps de Tito. Parallèlement et très subtilement, l'auteur nous fait revivre les préoccupations personnelles de l'enfant (les affres de la circoncision, les matchs de foot, acheter un ballon, les privations alimentaires, etc) mais en les recadrant dans le contexte plus général, de sa famille. Sa mère doit se tuer à la tâche pour faire bouillir la marmite, alors qu'aucune aide n'est à attendre d'un genre qui se révèle avoir dénoncé son parent. Puis il y a le dégel et le retour à une vie normale.

Une chronique importante extrêmement subtile et qu'un petit distributeur suisse a acheté sur un coup de cœur, bien avant que l'on ne parle de prix ce qui permettra une sortie prochaine du film sur nos écrans. Très attendu était le film américain «Birdy» de Alan Parker qui finalement reçoit l'important Grand Prix spécial du Jury.

Les autres prix du palmarès sont presque interchangeables, car «Colonel Redl» du Hongrois I. Szabo, aurait pu aussi bien recevoir le prix spécial ou le prix d'interprétation que le prix du Jury qui lui est attribué.

Le prix de la mise en scène à A. Téchiné «Rendez-vous» sera fort contesté mais c'est un film qui, à la réflexion, vaut beaucoup plus qu'une première évaluation et qu'il faudra revoir à tête reposée. Il aurait pu recevoir aussi bien le prix d'interprétation féminine pour J. Binoche, mais le prix va finalement ex-aequo à Norma Alexandro pour



Une scène de «Papa est en voyage d'affaires», palme d'or du festival de Cannes 85, de E. Kusturica.

## Au Cambodge «Journée de la haine»

Plus de 4000 personnes se sont rassemblées lundi au Musée du génocide, à Phnom Penh, pour célébrer la «Journée de la haine» destinée à dénoncer l'ancien régime des Khmers rouges, renversé en 1979 par l'invasion vietnamienne.

Le Musée du génocide était entre les années 1975 et 1979 une prison où plusieurs milliers de personnes furent exécutées.

Aujourd'hui, les Khmers rouges mènent une guérilla contre Hanoi et le gouvernement cambodgien. Dans un discours, M. Heng Samrin, le président du gouvernement cambodgien, a accusé la Chine, les Etats-Unis et la Thaïlande d'aider les Khmers rouges.

De son côté une station de radio appartenant à la guérilla non communiste a rappelé que plusieurs dirigeants actuels de Phnom Penh, y compris le président Heng Samrin et le premier ministre Hun Sen, étaient Khmers rouges avant de se rallier aux Vietnamiens.

La «Journée de la haine» est célébrée annuellement au Cambodge afin de rappeler à la population les atrocités de l'ère khmère rouge et de l'inciter à soutenir l'actuel régime. (ap)

«La Historia Official» de L. Puenzo et à Cher pour «Mask» de P. Bogdanovich.

C'est l'acteur américain W. Hurt du film brésilien «Le baiser de la femme araignée» de H. Babenco qui remporte le prix d'interprétation masculine.

Il était difficile d'oublier «Mishima» de P. Schrader qui reçoit un prix pour sa contribution artistique, alors que l'insignifiant «Insignificance» de N. Roeg, vole le prix technique, le seul qu'aurait pu recevoir la contribution suisse «Derborence» de F. Reusser. Présenté en fin de festival, le film suisse a reçu un accueil poli de la critique qui a généralement trouvé assez prodigieux l'usage qu'a fait Reusser du décor, mais trouvé faible la psychologie de l'œuvre. Pour le reste nous reviendrons et dresserons un bilan de ce 38e festival dans la page cinéma de vendredi.

J.-P. BROSSARD

## Palmarès

Palme d'or à «Papa est en voyage d'affaires» de E. Kusturica (Yu).

Grand prix spécial du jury à «Birdy» d'A. Parker (USA).

Prix du jury à «Colonel Redl» de I. Szabo (Hon).

Prix de la meilleure contribution artistique à «Mishima» de P. Schrader (USA).

Prix de la mise en scène «Rendez-vous» de A. Téchiné (Fr).

Prix d'interprétation masculine W. Hurt pour «Le baiser de la femme araignée» de H. Babenco (Bré).

Prix d'interprétation féminin ex-aequo à N. Alexandro pour «La Historia Official» de L. Puenzo (Arg) et à Cher pour «Mask» de P. Bogdanovic (USA).

Prix technique à «Insignificance» de N. Roeg (GB).

Prix de la caméra d'or à «Oriana» de F. Torres (Vén).

## M. Gorbatchev reçoit le secrétaire américain au commerce

### «Je souhaite un dégel»

Le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev a souhaité un «dégel» entre Moscou et Washington, tout en critiquant la «politique de discrimination» économique pratiquée selon lui par les Etats-Unis à l'égard de l'URSS, lundi au cours d'un entretien au Kremlin avec le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, indique l'agence Tass.

«Il faut dégeler le potentiel de la coopération soviéto-américaine et geler, ou plus exactement arrêter, la course aux armements et l'escalade de l'hostilité», a déclaré M. Gorbatchev, cité par l'agence soviétique.

Arrivé samedi pour une session de la commission soviéto-américaine sur les échanges commerciaux, la première depuis 1978, M. Baldrige a remis à M. Gorbatchev une lettre de M. Reagan dans laquelle le président américain

«exprime en termes généraux le vœu d'un développement du commerce entre les Etats-Unis et l'URSS», ajoute l'agence. L'entretien a duré deux heures quinze, a-t-on indiqué de source diplomatique américaine.

Le secrétaire général du PC soviétique a estimé que «l'état non satisfaisant des relations commerciales et économiques (soviéto-américaines) est le résultat de la politique de discrimination pratiquée par l'administration américaine à l'égard de l'URSS, des tentatives de s'ingérer dans ses affaires intérieures et d'utiliser le commerce comme moyen de pression politique». (ats, afp)

● **LE CAIRE.** - Le roi Hussein de Jordanie est arrivé lundi au Caire, pour une courte visite.





Sur notre place de parking du garage

# Eplatures 8

Toute la semaine...

## Grande EXPOSITION de voitures d'OCCASION

Reprise - Crédit immédiat - Garantie



**GARAGE DES 3 ROIS SA**

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81  
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

«Au Pavillon du Crêt-du-Loche»

Toute la gamme avec la toute nouvelle **SCORPIO**

### « Il vit déjà »

Histoire d'Eva la suédoise confrontée avec l'avortement

**Jeudi 23 mai 1985 à 20 h**

Progrès 48 - Grande salle de la Croix-Bleue

Projection organisée par l'Alliance évangélique

Entrée libre - Débats

13878

### Citroën GS Break

1979, Fr. 2 900.-

**Peugeot 504**

1977, Fr. 2 000.-

**Mini 1000**

1977, Fr. 2 800.-

**Austin Allegro**

1300, 1977, Fr. 1 600.-

Toutes expertisées.

☎ 039/44 16 19 06-120605

OFFRE SPÉCIALE

### OPEL KADETT

**1,6**

Radio, 34 000 km, Fr. 9 500.-

**G. R. AFFOLTER**

Route de Courgenay 2900 Porrentruy

066/66 44 47/43 93-411

Garage **DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ SA**

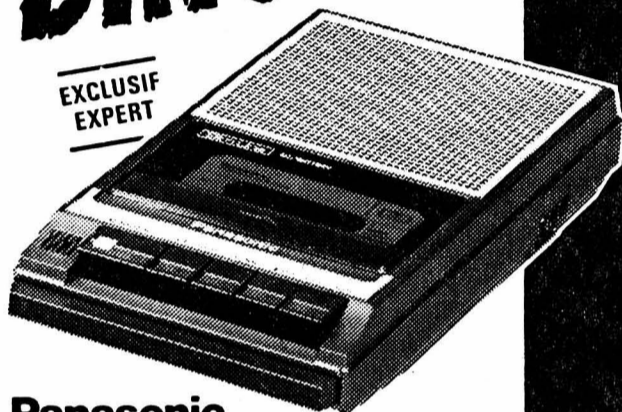
Boudevilliers ☎ 038/36 15 15 28-238

En toute saison, **L'IMPARTIAL**, votre source d'informations

Tour de force chez votre **EXPERT**

13892  
**Enregistrez ce prix 79.- DINGUE!**

EXCLUSIF EXPERT



### Panasonic Enregistreur à cassettes RQ-2734

Enregistrement 1 touche (réglage de puissance automatique). Cue-Review. Micro incorporé. Prise magnétophone. Secteur/piles. 14 x 5 x 26 cm. 900 gr. (sans piles).

Une affaire comme vous n'en verrez pas deux!

CONSEILS QUALITÉ CHOIX



PRIX SERVICES GARANTIE

VOTRE SPÉCIALISTE PAR EXCELLENCE

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma  
**brugger**  
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

LE SIGLE DES SPÉCIALISTES EN AUDIO-VISUEL

Dernier cri de Milan: T-shirt et pulls avec dessins à paillettes!

### LA MAISON DU TRICOT

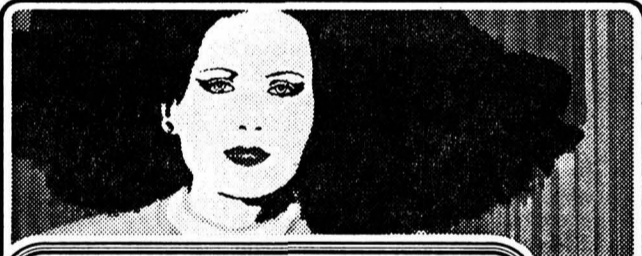
Neuchâtel 17-19, rue des Moulins 25 35 25

Shirakaba est un revêtement mural sans joints pour la décoration intérieure. Ce revêtement s'applique au moyen d'une simple taloche ou au pistolet-pulvérisateur. Il se caractérise par d'excellentes absorption phonique et isolation thermique.



### Shirakaba

Paix 152, CH - 2300 La Chaux-de-Fonds 6  
☎ 039/26 49 44, télex 952 177 stco ch 13941



### LA MAISON DU TRICOT

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold-Robert

### OFFRES D'EMPLOIS

## SCHAUBLIN

Nous cherchons

### électricien

ou

### mécanicien-électricien

pour le développement de l'équipement électrique de nos machines.

Activité intéressante au sein d'une petite équipe comprenant:

- le dessin de schémas électriques
- l'établissement de plans de montage et de listes de pièces

La formation en dessin pourrait être assurée par nos soins.

Les candidats titulaires d'un CFC peuvent adresser leurs offres à:

**SCHAUBLIN S.A. - Fabrique de machines**  
2735 Bévillard - ☎ 032/92 18 52 06-17/145

## LE MOT MYSTÈRE

Thème: Mythologie - un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. Solution: page 22

E	L	S	Y	T	A	I	A	M	R	Y	T	X
L	A	E	T	H	S	E	N	N	X	H	E	A
F	I	N	T	I	E	E	O	O	E	Y	E	J
E	O	O	S	T	D	S	U	I	A	R	T	A
E	S	T	N	I	I	S	A	R	A	S	A	S
R	A	A	C	R	I	C	E	C	I	E	N	O
E	B	L	I	T	I	S	I	T	L	R	I	N
N	A	S	T	S	R	R	H	Y	O	A	T	I
E	R	A	I	A	I	O	S	M	T	T	E	X
M	I	T	M	S	R	E	N	E	U	R	R	E
E	A	E	U	U	E	I	A	R	S	A	E	G
E	N	O	S	L	E	E	P	A	N	T	E	E
S	E	U	E	I	D	O	R	O	S	O	R	E

(pécé)

- |        |         |         |         |
|--------|---------|---------|---------|
| A Abas | E Egée  | Latone  | P Pan   |
| Acis   | Elfe    | Lotus   | S Sît   |
| Ajax   | Elysée  | M Maia  | Styx    |
| Alcide | Eros    | Mars    | T Tanit |
| Anou   | I Icare | Muse    | Tartare |
| Antée  | Ilus    | N Napée | Térée   |
| Arès   | Ion     | Némée   | Theia   |
| Ariane | Iris    | Nérée   | Thor    |
| Attis  | Isis    | Nixe    | Tsit    |
| Atys   | J Jason | O Oeta  | Tyr     |
| D Dieu | L Laios | Osiris  | Y Ymer  |

### OFFRES D'EMPLOIS



2300 La Chaux-de-Fonds  
039 23 88 88 - Léop.-Robert 23

Cherche

### sommelier (ère)

Sans permis de travail s'abstenir.

Entrée au plus vite.

Téléphoner au 039/23 88 88 ou se présenter après 18 h. 13973

En mai...

La Vieille Ville

**BOUGE**

mai en ville

A vendre

### tente - remorque

marque mini bohème, modèle 1975, au plus offrant. ☎ 039/28 12 21 13890

**Dame soixantaine** cherche **compagne(on)** pour sorties et échanges culturels. Ecrire sous chiffre FD 13936 au bureau de L'Impartial.

**Monsieur** seul, cinquantaine, bonne situation, désire rencontrer **dame seule** (de préférence suisse-allemande) pour tenir compagnie.

En toute saison, **L'IMPARTIAL**, votre source d'informations

☎ 039/41 18 64. 93-63013/01664

**Votre journal: L'IMPARTIAL**



La marque de qualité!

Droguerie-Parfumerie-Herboristerie



C'est chic

Place Hôtel-de-Ville 5

Meubles, rideaux, tapis, morniers, épuration de duvets

*Fridy Bourquin*

Tapissier-décorateur

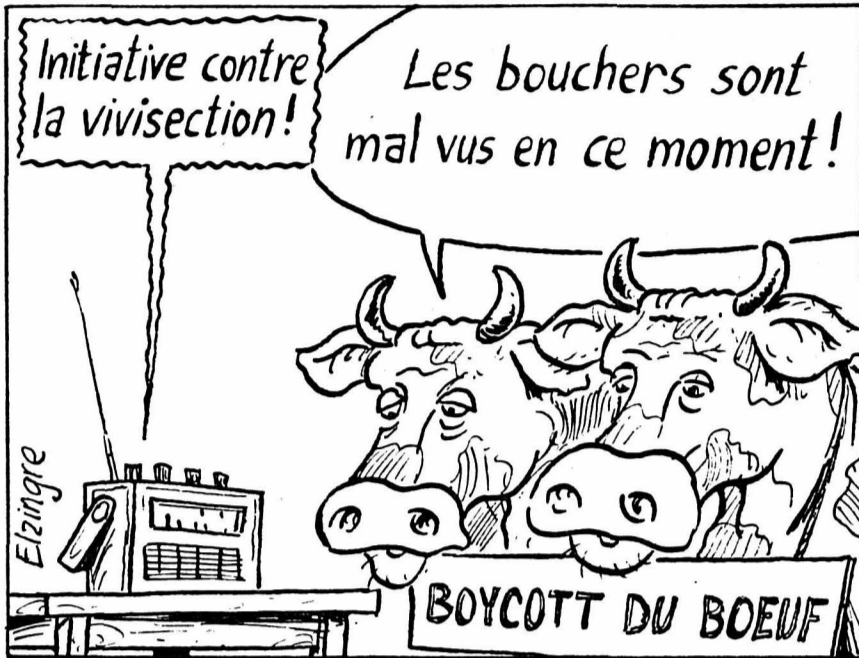
☎ 039/28 44 32



# SUISSE

## Vivisection: une initiative «anti-Weber»

Hier, à Berne, l'association «Protection suisse des animaux» (psa) a lancé son initiative «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux». Le texte doit réunir 100 000 signatures d'ici le 14 novembre 1986. Surtout, le 1er décembre vraisemblablement, dans quelques mois donc, le peuple aura déjà pu se prononcer sur la vivisection, en votant sur l'initiative dite de Franz Weber qui, elle, interdit purement et simplement l'expérimentation animale sur le territoire de la Confédération. Au surplus, en référendum contre la nouvelle loi sur la protection des animaux de 1978, le peuple s'est déjà prononcé aux quatre cinquièmes des votants pour cette loi. Que viennent donc faire les adhérents de la «psa» dans la bataille, aujourd'hui? Ils l'ont expliqué.



L'association affiche 120'000 membres. Elle a ses bases à Bâle, là où quatre cinquièmes des expériences sur les animaux sont réalisées, en Suisse. La «psa» n'est pas à confondre avec les «spa», les sociétés protectrices des animaux. Certaines sociétés, locales, font pourtant partie de la «protection suisse des animaux», dont les membres sont allemands et tertiaires. Aucun romand à Berne, par exemple, hier, quand bien même deux sections

De notre rédacteur à Berne:  
Pierre THOMAS

affiliées de la «psa» existent en Romanche, l'une au Val-de-Ruz, l'autre dans le Haut-Léman.

### LE REGRET D'UN CONTRE-PROJET

Que veut cette initiative populaire? Elle réclame une interdiction de l'expérimentation animale, mais avec des dérogations. Ainsi à condition de les limiter et de les remplacer par d'autres méthodes ou de les améliorer, certaines expériences pourraient être tolérées, sous un sévère contrôle. Tous les cinq ans, la législation serait révisée, pour tenir compte des progrès de la science. Les organisations qui s'occupent de protection des animaux obtiendraient ce qui leur a été refusé jusqu'à maintenant: le droit d'agir par voie de recours ou pour ouvrir des actions judiciaires.

Grosso modo ce texte va plus loin que la loi actuelle. Mais moins loin que l'initiative lapidaire de Franz Weber. Ceux qui lancent l'initiative maintenant justifient son lancement par l'inefficacité de la loi actuelle et par la certitude à moitié

### Des chiffres et des lois

Sur les quelque deux millions d'animaux utilisés pour des expériences en 1983 - dont 60% de souris et 33% de rats -, Neuchâtel figure parmi les cantons qui, officiellement, pratiquent peu la vivisection. 3320 animaux ont été utilisés pour le secteur «recherche et développement» et 20 pour l'enseignement. Bâle-Ville, tous secteurs compris, en est à un million et demi... Entre 1977 et 1983, les grands de la chimie, qui sont les plus importants utilisateurs, (Ciba-Geigy, Roche et Sandoz) assurent avoir fait passer leur «consommation» d'animaux de 2,7 millions par an à moins de 1,7 million. L'importance relative du problème de l'expérimentation animale explique sans doute pour quoi Neuchâtel n'a publié sa loi d'application de la loi fédérale de juillet 1981, et le règlement d'application, que tout récemment (entrée en vigueur le 1er avril 1985). Six cantons font «mieux» puisqu'ils n'ont pas de texte d'application. A Neuchâtel, la commission de surveillance doit compter cinq membres, sous la présidence du vétérinaire cantonal. (pts)

acquise que l'initiative Weber ne sera pas soumise au peuple avec un contre-projet. Au Conseil national, en effet, ce printemps, l'idée d'un tel contre-projet, présentée «in extremis» par le socialiste bernois Richard Bäuml, a été émise. Puis la proposition fut retirée, laissant la voie libre à un refus net, par 133 voix contre 15. Le Conseil des Etats doit en délibérer d'ici l'été. Et l'initiative Weber seule, combattue par le Conseil fédéral et les Chambres, sera soumise au peuple le 1er décembre.

### UNE LOI INAPPLIQUÉE

Pour la «psa», l'initiative Weber - qui a recueilli plus de 150 000 signatures - n'atteindrait pas son but. Ceux qui, aujourd'hui, font de l'expérimentation animale déplaceraient leurs centres d'essais hors de Suisse. Et, à Bâle, hors de Suisse n'est pas bien loin... Sans compter que la législation française est moins sévère que l'helvétique.

Mais les protecteurs des animaux partent aussi en guerre contre cette législation, tant vantée par le Conseil fédéral.

## Vidéotex: un directeur des PTT se fait «piquer» son code

Le système suisse de vidéotex, actuellement à l'essai, étant d'un accès un peu trop facile, les PTT ont décidé de modifier et d'allonger les codes. Car un directeur général des PTT lui-même, M. Rudolf Trachsel, s'est fait «piquer» le sien. L'accès à sa «boîte aux lettres», dont la «violation» était relatée lundi par «Blick», ne devrait plus être possible.

Selon M. Jürg Bissegger, porte-parole des PTT, le problème est que de trop nombreux usagers du vidéotex utilisent un mot de passe simple et le font connaître à leurs amis. Le secret des données devrait désormais être mieux protégé. Les PTT ont en effet décidé de porter de quatre à huit les signes (chiffres ou lettres) qui composent le mot de passe, ce

### EN QUELQUES LIGNES

● Une pétition munie de 14.000 signatures et demandant la libération de Clive Loertscher, enseignant vaudois arrêté le 13 avril à Varsovie, a été remise lundi après-midi auprès de l'ambassade de Pologne à Berne. Une délégation du «Collectif pour la libération de Clive Loertscher» a été reçue par l'attaché de presse de l'ambassade et a pu lui remettre l'appel soutenu notamment par près de quarante personnalités du monde politique, syndicat et culturel.

● Le commandant de corps Ernst Wyler, commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions, séjourne actuellement en Suède. Il est l'hôte du commandant de l'armée de l'air royale de Suède, le lieutenant-général Sven-Olof Olson qui avait visité notre aviation en 1982.

● Le pasteur Henri Germond, 84 ans, ancien professeur de théologie à l'Université de Lausanne et l'une des grandes figures du protestantisme vaudois, est mort à Lausanne.

Quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi et de son ordonnance, six cantons n'ont pas encore de texte d'application. L'application du système d'autorisation par des commissions cantonales s'est révélé insatisfaisant. Et, soutiennent les initiateurs, ni l'industrie, ni la recherche, ni l'enseignement, malgré la diminution du nombre des animaux utilisés, n'ont manifesté de volonté de limiter de façon draconienne les expériences sur les animaux et d'étudier des solutions dites «alternatives».

Si le Parlement le veut bien, il pourrait rectifier le tir en renforçant la loi. Sinon, si le peuple signe le nouveau texte, dans cinq ans, il pourra refaire l'exercice que lui offre cet hiver Franz Weber. (Pts)

### Cour d'assises de Genève

## Mansuétude pour un banquier qui jonglait avec les millions

A l'issue de quatre semaines de procès, la Cour d'assises de Genève a condamné, lundi, l'ancien banquier genevois Robert Leclerc, 67 ans, à cinq ans de réclusion. Reconnu coupable de 40 abus de confiance qualifiés et de 22 faux dans les titres, portant sur 18 millions de francs, Robert Leclerc, toutefois, ne subira pas sa peine tout de suite. En effet, le procureur général n'a pas demandé «l'arrestation immédiate» de l'ancien banquier. Celui-ci n'était pas présent à l'audience au moment où la peine a été prononcée. Ses avocats ont annoncé d'emblée qu'ils entendaient recourir en cassation contre ce jugement. Le procureur avait réclamé une peine de dix ans de réclusion.

Les jurés de la Cour d'assises ont admis que Robert Leclerc a détourné, entre 1970 et 1977, alors qu'il était associé de la Banque Leclerc et Cie, près de 18 millions de francs appartenant à ses clients. Aucune circonstance atténuante ne lui a été accordée. Au contraire, deux circonstances aggravantes lui ont été infligées en ce qui concerne les abus de confiance. La première d'avoir «agi en qualité de gérant de fortune». La seconde d'avoir «agi dans l'exercice d'une profession pour laquelle il avait obtenu l'autorisation des pouvoirs publics», en l'occurrence celle de la Commission fédérale des banques.

Robert Leclerc a bénéficié de 16 acquittements sur les 78 crimes dont il était accusé. Depuis le 4 avril 1979, l'ancien banquier est en liberté provisoire. Il a déjà subi quinze mois de détention préventive. Son jugement sera définitif et sa peine exécutoire, dès que la Cour de cassation et éventuellement le

### Universités suisses

## Les cantons déboursent

Nonante millions: telle est la somme qui sera facturée en 1985 aux cantons pour financer les universités suisses. Selon l'accord intercantonal à ce propos approuvé par le Conseil fédéral en 1982, les 17 cantons non-universitaires devront se partager une facture de 56 millions. Le calcul a été établi et publié lundi à Berne par l'Office fédéral de la statistique.

Vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt étudiants suisses fréquentent des établissements d'enseignement supérieur ne dépendant pas de leur canton et obligent par conséquent ces derniers à ouvrir les cordons de leurs bourses au profit des cantons ayant une université. Prix des études: 4000 francs par année et par personne concernée. Au total, 56 millions en 1985 pour les 17 cantons non-universitaires. Les cantons d'Argovie, du Tessin, du Valais et de Soleure sont particulièrement concernés.

Les cantons de St-Gall et de Lucerne, bien que considérés comme universitaires avec la Haute Ecole pour le premier et la Faculté de théologie pour le second, assument une somme de 7 millions. Le Lichtenstein, qui avait quelque 170 étudiants inscrits dans des universités suisses durant le semestre d'hiver 84/85, verse environ 650'000 francs. Le solde est constitué par les échanges entre cantons universitaires. (ats)

Tribunal fédéral, s'il y recourt, se seront prononcés sur ses recours. En condamnant Robert Leclerc à cinq ans de réclusion alors que le procureur général avait requis une peine de dix ans de réclusion, la cour a tenu compte de l'âge du condamné (67 ans) et de son état de santé (il souffre du cœur depuis dix ans). Le président de la cour a tenu à préciser que «cette modération (de la peine) ne saurait constituer un précédent, ni une référence pour d'autres cas».

C'est à la suite d'une décision de la Commission fédérale des banques que la Banque Leclerc et Cie, société en commandite, a fermé définitivement ses guichets le 6 mai 1977. Elle gérait près de 1,5 milliard de francs. Cinq associés «indéfiniment responsables», selon loi, se trouvaient à la tête de la Banque Leclerc et Cie. L'un d'entre eux s'est suicidé dès l'annonce de la fermeture de la banque. Les trois autres ont versé en tout 14,2 millions de francs pour dédommager les lésés.

Robert Leclerc, seul, a été traduit en justice. Tout au long de son procès, il a nié sa responsabilité dans la déconfiture de la banque qui portait son nom. Toutefois, l'ancien banquier a reconnu qu'il

avait fait perdre de l'argent à ses clients. Parmi les personnes qui ont perdu leurs avoirs dans la banque Leclerc, les amis du condamné se trouvent en début de liste.

L'accusation a beaucoup insisté sur la «double comptabilité» du banquier. Ce dernier l'admettait d'ailleurs. Ainsi que sur les «acrobaties, les jongleries, le manque d'orthodoxie comptable et la gestion chaotique» du condamné. Selon l'accusation, Robert Leclerc a «puisé, creusé, pioché dans les comptes de ses clients».

La Cour d'assises a considéré, dans son jugement, comme très graves les faits commis par l'ex-banquier, en raison notamment de leur «répétition» et des «montants» en cause. La culpabilité de Robert Leclerc est grande dit le jugement «de par sa position, son expérience, sa formation et en raison des nombreux avertissements qu'il avait reçu de ses associés et de la confiance qu'avaient placée en lui ses clients et amis».

Les créanciers de la Banque Leclerc et Cie ont déjà touché un dividende de 35% du montant de leur créance et ils pourraient toucher davantage. Le découvert de la banque qui était au moment de sa fermeture de 393 millions de francs a été ramené depuis à 138 millions de francs. En effet, de nombreux avoirs de la banque ont pu être réalisés entretemps. La Banque Leclerc et Cie est toujours en liquidation concordataire. Elle n'a pas été mise en faillite suivant le souhait de la majorité des créanciers. (ats)

### FAITS DIVERS

## Vol d'armes à Chiasso

Des inconnus se sont emparés de nombreuses armes et munitions dans la nuit de samedi à dimanche dans un négoce du centre de Chiasso. Après avoir scindé la grille du magasin, ils ont emporté, dans une voiture volée à Chiasso, une vingtaine de carabines et fusils, dix pistolets, des paires de menottes et des munitions dont la quantité n'a pas été précisée. La gendarmerie a indiqué que l'automobile a été retrouvée, vide, près de la frontière.

### SAVIÈSE: ÉCRASÉE PAR SA VOITURE

Dimanche au Sanetsch, au-dessus de Savièse (VS), Mme Françoise Crettaz, 37 ans, de Drône-Savièse, a été écrasée par son véhicule qui soudain s'est mis à reculer sur elle. Mme Crettaz a perdu la vie dans l'accident.

### GRAND PROCÈS FINANCIER À MENDRISIO

Le procès des ex-dirigeants de l'agence de Mendrisio de la Banque de la Suisse italienne (BSI) s'est ouvert lundi devant les assises criminelles de Mendrisio. Les prévenus, trois Suisses et un Italien, ont à répondre d'abus de confiance, d'escroquerie et de faux dans les titres. Entre 1982 et 1984, leurs malversations, par le biais de transactions litigieuses sur les marchés des métaux précieux, ont porté sur une somme de 11 millions de francs. Le procès devrait durer jusqu'au 31 mai.

### SEELISBERG: À CONTRESENS

Bloqué dimanche dans le tunnel du Seelisberg de la N2 à cause d'un pneu crevé, un automobiliste a trouvé trop long d'attendre les secours. Il est revenu en arrière, roulant environ un

kilomètre et demi à contre-sens. La centrale de contrôle du tunnel avait observé la manœuvre sur des écrans et a pu éviter un accident en branchant immédiatement la signalisation du tunnel sur le rouge. La police a retiré son permis au conducteur.

### LUGANO: POUR ÉCLAIRCIR UNE MORT MYSTÉRIEUSE

La Cour d'assises de Lugano a commencé d'examiner lundi le dossier de Claudio Tamagni, un restaurateur de 41 ans que le procureur accuse d'avoir tué sa femme. Ce patron d'un bistrot de Lugano aurait poussé son épouse de la jetée de Melide, entraînant sa mort. Dans un premier temps, l'accusé avait reconnu les faits. Il s'est rétracté par la suite.

Les circonstances du décès de Mme Tamagni sont demeurées obscures jusqu'à présent. Le 6 juillet, son cadavre a été retrouvé au pied de la jetée par un pêcheur. Les enquêteurs ont tout d'abord conclu à un suicide ou à un accident, mais les déclarations d'un conducteur de taxi les ont amenés à soupçonner Claudio Tamagni. Celui-ci avait commandé un taxi à 4 heures pour se rendre de la jetée à sa maison. (ap, ats)

## Travail des chauffeurs de car Négligence des prescriptions

Au cours d'un contrôle effectué dans la nuit de dimanche à lundi à Horw (LU), la police cantonale lucernoise a constaté que les prescriptions sur le temps de travail et de repos des chauffeurs de car n'avaient pas été respectées dans un tiers des cas. Dans un communiqué publié lundi, la police indique qu'elle a interdit à douze chauffeurs de poursuivre leur route.

Pendant six heures, la police lucernoise a contrôlé 70 cars roulant sur la N2 en direction du Nord. 24 chauffeurs ou propriétaires de car ont été dénoncés au juge. Certains chauffeurs, précise la police lucernoise, qui sur 24 heures auraient dû se reposer pendant neuf heures consécutives, n'avaient en fait eu que quelques heures de repos. D'autres avaient inscrit des noms de chauffeurs fictifs sur le plan de route afin de masquer l'infraction. La police lucernoise qui estime que de tels contrôles sont nécessaires pour la sécurité des passagers. (ats)



**Nouveau: Honda Jazz Hondamatic.****A l'aise en ville et à la campagne.**

Honda Jazz, 1,2 l, 56 ch DIN, 5 vitesses ou Hondamatic, traction avant, dossier arrière se rabattant, capacité du coffre jusqu'à 472 l.  
Dès Fr. 10 990.- (Hondamatic + Fr. 750.-).

**Paul MONNARD**

Rue Fritz-Courvoisier 58  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 46 46

Vente, reprise, échange, crédit, leasing

**HONDA**  
AUTOMOBILES

**OFFRES D'EMPLOIS****VOUMARD**

cherche pour son usine de La Chaux-de-Fonds, une

**secrétaire de direction**

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Exigences:

- CFC ou Ecole de Commerce ou formation équivalente
- plusieurs années d'expérience
- capable de rédiger seule correspondance, procès-verbaux, etc.

Date d'entrée à convenir

Activité variée et intéressante

Faire offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la direction de

**VOUMARD MACHINES CO SA.,** rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds.

28-1036



**A. QUINCHE & C<sup>IE</sup> S. A.**

Rue de la Serre 106  
2300 La Chaux-de-Fonds  
engage

**UN MÉCANICIEN  
OU AIDE-MÉCANICIEN**

Se présenter sur rendez-vous: ☎ 039/23 12 73.

13729

**SCHAUBLIN**

Etes-vous intéressé par l'électronique ?

Pour notre service des achats, nous cherchons

**acheteur**

pour s'occuper de l'approvisionnement des composants électroniques et électriques de nos machines, en collaboration avec le chef de service.

Ce poste conviendrait à une personne aimant les responsabilités, apte à travailler d'une manière indépendante. La connaissance de l'allemand oral serait un avantage.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire une offre écrite à:

**SCHAUBLIN S.A. - Fabrique de machines**

2732 Bévillard - ☎ 032/92 18 52

06-17-145

**AS CR**  
snacks  
restaurants

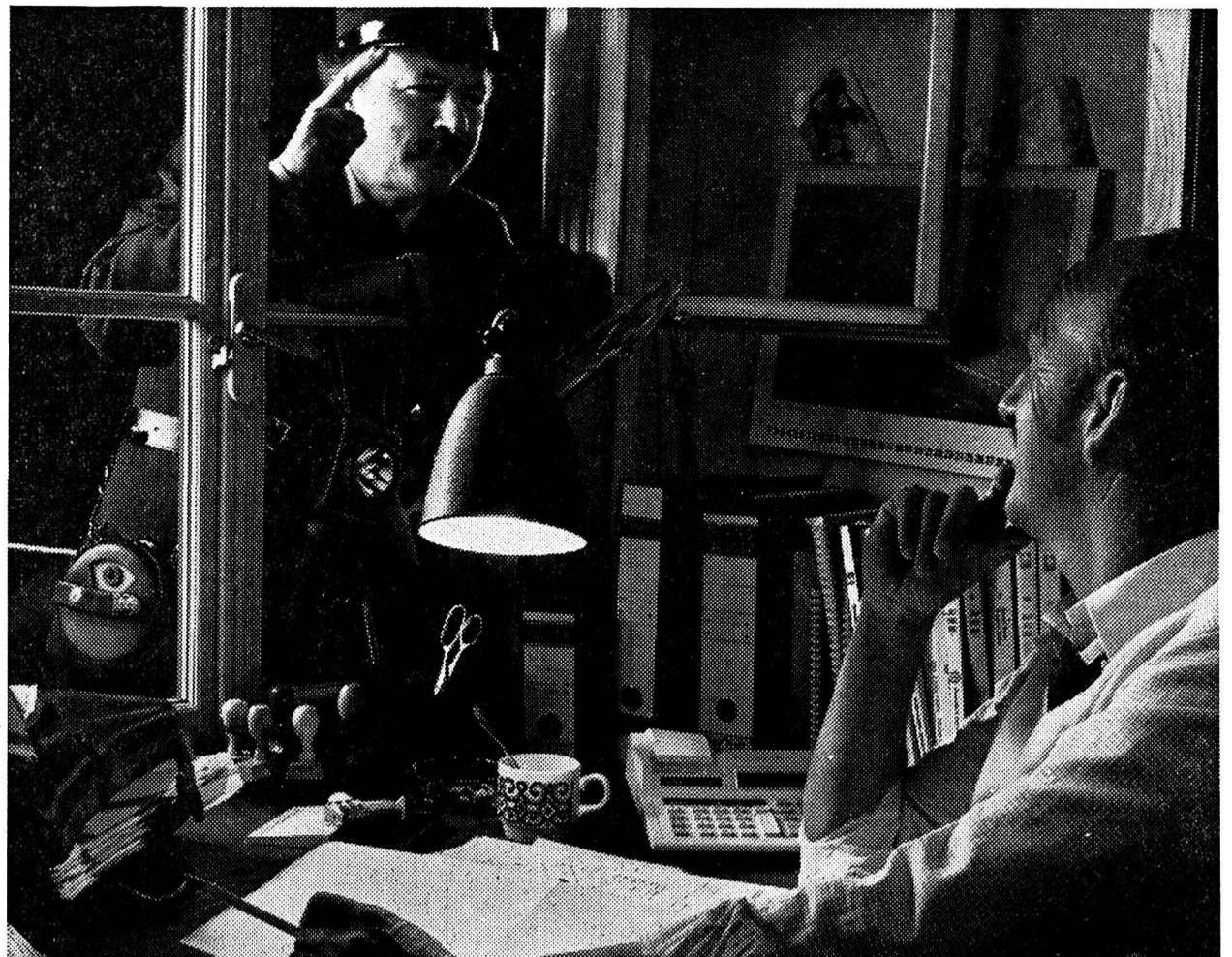
Nous cherchons pour notre restaurant d'entreprise, un(e)  
**apprenti(e)  
cuisinier(ère)**

Entrée: août 1985.  
Restaurant FHF DSR,  
2052 Fontainemelon,  
☎ 038/53 29 31.

**ANNONCES CLASSÉES**

«Offres d'emplois»

Parution les: **mardi  
jeudi  
samedi**

**Quand un patron rencontre plus souvent  
le veilleur de nuit que sa famille, il y a  
quelque chose qui cloche.**

Les chefs de petites et moyennes entreprises trouvent souvent normal ce qui n'est en fait qu'une mauvaise habitude: ils font tout eux-mêmes. Et par conséquent, beaucoup d'heures supplémentaires.

Adressez-vous donc à votre conseiller CS, si vous avez le sentiment que, pour vous aussi, tout n'est pas parfait en ce domaine. Il vous assistera en vous conseillant et en

recherchant avec vous les meilleures solutions à vos problèmes d'accréditifs, de financement à l'exportation ou de liquidités, par exemple par un crédit -Arts et métiers- du CS.

Vous découvrirez aussi que le CS peut vous aider, par exemple, à planifier votre financement ou à exécuter votre trafic des paiements. Dans ce seul domaine d'ailleurs, nous vous proposons 16 prestations

différentes, grâce au CS-Service des paiements -plus-. Pour que vous ayez plus de temps pour votre travail. Et pour votre famille.

**Le CS.**  
**Un grand au service  
des petites et moyennes  
entreprises.**

152-84710



CREDIT SUISSE  
CS

Nous cherchons pour nos entrepôts, un

**magasinier et  
ouvrier de chantier**

Nous demandons personnes sérieuses et de confiance, aimant le contact avec la clientèle artisanale ou aimant le travail en équipe.

Places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours.

Faire offre ou se présenter chez

**KAUFMANN**

Marché 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 10 56

113983

Salon de La Chaux-de-Fonds,  
cherche pour entrée immédiate

**COIFFEUSE  
DAMES**

Faire offre sous chiffre  
GH 13972 au bureau  
de L'Impartial.

LA GRANDE MARQUE DES MONTRES  
JAPONAISES CITIZEN, cherche

**SECRÉTAIRE  
RESPONSABLE**

25-45 ans français-allemand.  
Facturation, stock, réception, etc.

Genève - ☎ 022/32 84 03. 82-62591

**Entreprise  
de montage**

1965-1985



cherche pour travaux de  
montage dans toute la  
Suisse ainsi qu'à l'étranger

**Serruriers  
Tuyauteur  
Soudeurs  
Mécaniciens  
Tourneurs/Fraiseurs  
Monteurs-électriciens**

**Ferblantiers  
Monteur en sanitaire  
Monteurs en chauffage  
Charpentiers  
Menuisiers  
Menuisiers poseurs**

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, varié et bien rémunéré vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

**NEUCHÂTEL,** rue des Draizes 46, ☎ 038/31 99 34.  
**BERNE,** Untermattweg 28, ☎ 031/55 77 44.

87-154

Votre  
journal: L'IMPARTIAL



# SUPERFORME!

6.95

Souris printemps

Chaux-de-Fonds

*Fashion!*

Neuchâtel

Vos magasins

**innovation**



139.-

Vive le jogging...

nous vous présentons quelques nouveautés dont ce training de K2 (très seyant pour les dames!). Passepoils contrastants. Deux poches

latérales. Entretien facile

(80% coton, 20% polyamide).

En rouge-gris ou jaune-gris.

S-XL 139.-

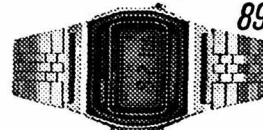


Bandeau en coton avec élasthanne.

Blanc. 6.95

Chaussettes de tennis Rohner, en blanc.

Du 8 au 12. 11.90

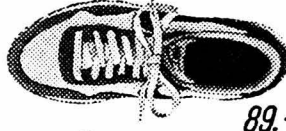


89.-

Montre-bracelet sport pour messieurs à quartz LCD. Avec chronographe, calendrier, alarme et signal des heures.

Étanche jusqu'à 50 m. En acier.

Garantie 1 an. 89.-



89.-

Chaussures de jogging «Omega» tout-terrain. Avec semelle moyenne Tornilite et profil gaufré. Du 6 au 11. 89.-

89.-

22-4000

La nouvelle gamme!

**Bauknecht**

**Machine à laver Fr. 1250.-**

- 4,5 kg ● Touche économique
- 10 programmes ● Réglage individuel de température
- Touche d'essorage
- Consommation seulement 2,4 kWh, 108 litres d'eau



- 11 modèles pour maisons familiales et immeubles locatifs

Service-conseil, livraison à domicile et installation par:



**JOSEPH HAEFELI**  
APPAREILS MÉNAGERS  
AGENCEMENTS DE CUISINE  
2725 Le Noirmont  
☎ 039/53 14 03

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE



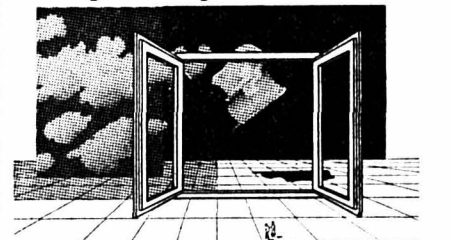
AU BAIN, PRÉFÉREZ LA DOUCHE

COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

**EgoKiefer**



**La fenêtre en plastique suisse.**



Jean Claude Menuiserie-ébénisterie  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 19 35

33-830

La technique de pointe pour fenêtres et portes

**ATIS S.A.**

Une entreprise saine et importante dans le domaine des équipements de télécommunications, cherche pour l'agrandissement de son activité à Fontaines (NE), des

**techniciens de production**

aptes à faire l'ajustage final ou le contrôle final des appareils électroniques

**ouvrières de production**

ayant de l'expérience industrielle dans le montage, le câblage ou le soudage des sous-ensembles des appareils électroniques.

Pour s'inscrire, veuillez s'il vous plaît, vous rendre personnellement avec vos certificats de travail, à notre usine de Fontaines, les 21 ou 22 mai 1985, entre 16 et 19 heures.

28-297

**FUST** Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

**Lave-linge Novamatic Z 915**

maniement simple, interrupteur économie de courant, programme tissus délicats, 4,5kg, 220/380V/10A

**998.-** Location 56.- /ms. Livraison incluse.

- Rabais important à l'emporter
- Appareils d'exposition avec un rabais super
- La meilleure reprise pour votre ancien appareil
- Garantie allant jusqu'à 10 ans
- Service par Fust

Durée de location minimum 3 mois  
**20 000** appareils électroménagers de toutes les marques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
marin centre 038 33 48 48  
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15  
Brugg, Carrefour Hypermarkt 032 53 54 74  
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25

**La sécurité de votre BMW ne souffre aucun compromis. Service original BMW.**



**Garage - Carrosserie de la Charrière**  
**Gérolf ANDREY**  
La Chaux-de-Fonds  
Agence officielle BMW  
Charrière 24, tél. 039/28 60 55/56

☎ S3285



En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations



# ECONOMIE

**T**

**topo**

## La spéculation «chocolat»

Lorsque les spéculateurs privés commencent à se jeter en masse sur une matière première, il est temps pour l'investisseur prévoyant, de liquider. Et vice-versa.

Cette notion est à la base de l'une des théories du jeu en Bourse des matières premières, céréales, cacao, café, sucre, etc. Elle vient d'être vérifiée à New York la semaine dernière avec le cacao, sur lequel certains pensaient bâtir sinon des fortunes du moins de beaux bénéfices en profitant d'un goulet d'étranglement prévisible sur le marché, notamment new-yorkais: la marchandise devient rare, les prix montent.

Or, grâce aux mesures prises par le «Coffee Sugar and Cocoa Exchange» la spéculation a pris un coup sur les doigts, il y a de cela exactement une semaine.

En avril dernier, un ou deux énormes contrats passés par des négociants ont incité des spéculateurs à bâtir de fortes positions haussières sur le cacao, autrement dit, passer à leur tour des contrats d'achats afin de bénéficier d'une apparemment inévitable flambée des prix.

Les événements ont semblé leur donner raison. On a craint un

manque de marchandise et les cours se sont envolés: 2464 dollars US la tonne de cacao le 10 mai, soit 100 dollars de mieux que la veille. En fait tout laissait prévoir une «prime» de plus de 300 dollars la tonne, entre les deux mois dits «spot»: mai et juillet.

Lorsque l'on sait que les dépôts à effectuer pour passer des marchés en matières premières se montent à environ 10% de la valeur des contrats, cela permet d'aller de l'avant un bon bout... Encore faut-il présenter certaines garanties et surtout savoir que le marché n'est pas ouvert à tout le monde puisqu'il est nécessaire de compter un investissement minimum de 20.000 dollars pour traiter au New York Stock Exchange.

Pour briser la spéculation donc, le Coffee Sugar and Cocoa Exchange a relevé les dépôts au 100% de la valeur des contrats. En outre le mouvement spéculatif a été découragé en limitant les activités sur le mois «spot» de mai, aux opérations de liquidation seulement. Le 13 mai les cours fléchissaient déjà, la tendance se confirmait, un peu moins nette le lendemain.

Il y a quelques années en arrière à Londres, les autorités du Cocoa Exchange avaient aussi entrepris de lutter contre la spéculation en haussant la valeur des dépôts à non moins de 10.000 livres. Les cours avaient chuté, mais ceux qui avaient acheté à la hausse n'avaient pas liquidé pour autant. Et le rebond avait été de 500 livres la tonne...

Cette fois-ci la spéculation risque fort de demeurer chocolat et de ne rien encaisser d'autre que le coup.

Roland CARRERA

## PTT: une santé éclatante

Publié hier, le rapport de gestion 1984 des PTT donne un aperçu de la bonne santé dont fait preuve la régie. L'exercice a été marqué par une augmentation soutenue de la demande de prestations, un bon résultat financier - bénéfice 311 millions de francs - et par une évolution constante de la technologie. Le rapport, approuvé le 17 avril dernier par le Conseil fédéral, sera présenté aux Chambres lors de la prochaine session de juin.

Le trafic, dans son ensemble, a augmenté de 2,7%, dont 1,3% dans les services postaux malgré les relèvements de taxes, et de 3,7% dans les services de télécommunications. A cause des nouvelles mesures tarifaires, le taux d'augmentation dans le service téléphonique interurbain intérieur a fléchi par rapport à 1983, mais le nombre des conversations internationales a fortement progressé (+11,1%).

Au chapitre de la poste aux lettres, le nombre des envois avec adresse a atteint 2,210 milliards (+1,7%), celui des envois sans adresse 610 millions (-1,6%) et celui des journaux en abonnement 1,164 milliard (+0,5%). Quelque 176 millions de colis (+3,3%) ont été expédiés. Les PTT ont par ailleurs transporté 67,5 millions de personnes (+1,4%).

Les mouvements des services financiers et postaux - mandats et chèques -

ont porté sur un total de 1.532.206 milliards de francs (+6,6%). De son côté, le nombre des titulaires de comptes est passé à 1,1 million (+3,5%). L'avoire de ces services, en moyenne annuelle, s'est élevé à 10,782 milliards (+3,3%).

Si les conversations téléphoniques locales ont progressé de 4,6% pour atteindre 1,381 milliard de minutes taxées, l'augmentation des conversations interurbaines intérieures a fléchi, se limitant à 2,0% pour un total de 5,577 milliards de minutes taxées. Au contraire, les conversations internationales ont fait un bond de 11,1%, atteignant ainsi 1,275 milliard de minutes taxées. De leur côté, les raccordements principaux ont atteint 3,2 millions (+2,9%) à la fin de l'année, et le nombre de postes installés 5,3 millions (+3,1%).

Du côté de la téléinformation, le nombre de raccordements télex a atteint

370.000 (+4,0%). Le trafic télex national est passé à 77,1 millions de minutes taxées (+6,5%) et le trafic international 143,7 (+2,4%). Quelque 2,2 millions de télégrammes ont été aussi envoyés, soit 4,2% de plus qu'en 1983.

Sur le plan technologique, l'automatisation des services postaux se poursuit, notamment au chapitre des paiements. De leur côté, les services des télécommunications continuent de développer leurs réseaux. De nouvelles prestations seront offertes dès 1985, en l'occurrence l'appel-àuto Eurosignal et l'exploitation pilote de vidéo-conférences avec les Etats-Unis, sans compter les améliorations récemment offertes aux clients, comme les appareils téléphoniques sans cordon.

Le personnel des PTT a augmenté l'année dernière de 1,6%, pour atteindre 56.239 personnes (+870) en moyenne annuelle. La progression est due essentiellement à la forte extension du département des télécommunications, alors que l'effectif de la direction générale et des postes n'a pratiquement pas varié.

L'exercice s'était soldé par un bénéfice d'entreprise de 310,7 millions de francs pour un total de produits de 7754,7 millions (+10,5%). Il sera réparti à raison de 150 millions pour la caisse fédérale, les 161 restants étant versés aux réserves. Les fonds propres des PTT sont ainsi passés à 1,088 milliard. (ats)

## Publicité dans les journaux

### La croissance se poursuit

Le volume des annonces publicitaires a de nouveau progressé au mois d'avril dans les journaux quotidiens des trois régions linguistiques de Suisse. La croissance a été nettement plus marquée pour les offres d'emploi que pour la publicité. Cependant, la Suisse romande est demeurée un peu à la traîne de la Suisse alémanique. C'est ce que révèle la statistique mensuelle établie par l'Association d'agences suisses de publicité (AASP).

Par rapport au mois d'avril 1984, le volume publicitaire global a augmenté de 8,4 pour cent en Suisse alémanique, de 5,8 pour cent en Suisse romande et de 10 pour cent au Tessin. La croissance moyenne nationale a été de 7,7 pour cent. Si l'on ne considère que les offres d'emploi, la progression a été de 55,9 pour cent en Suisse alémanique, de 30,9 pour cent en Suisse romande et de 59,1% au Tessin. La croissance moyenne nationale a été de 49,5 pour cent. Le volume de la publicité sans les offres d'emploi s'est accru de 1,5 pour cent en Suisse alémanique, de 3,1 pour cent en Suisse romande et de 7,4 pour cent au Tessin. Moyenne nationale: 2,3 pour cent.

Pour les quatre premiers mois de l'année et par rapport à la période correspondante de 1984, le volume global a

augmenté de 7,9 pour cent en Suisse alémanique, de 4,6 pour cent en Suisse romande et de 5,3 pour cent au Tessin. La croissance moyenne nationale a été de 6,8 pour cent. Le volume des offres d'emploi uniquement s'est accru de 42,1 pour cent en Suisse alémanique, de 21,7 pour cent en Suisse romande et de 28,4 pour cent au Tessin. Moyenne nationale: 36,7 pour cent.

La statistique de l'AASP prend en compte 31 quotidiens en langue allemande, 16 quotidiens en langue française et 3 quotidiens en langue italienne. (ats)

● Le groupe Adia, actif sur le marché du travail temporaire, devrait s'agrandir au cours des prochains mois. Adia se «propose d'étendre encore ses activités par le renforcement de son réseau de bureaux et par acquisitions».

● La société familiale Rentsch Industrie-Holding SA (RIG), Trimbach (SO), qui groupe quatre centres de production spécialisés dans l'impression et le cartonnage industriel, va prochainement s'ouvrir au public. A cet effet, le capital-actions du holding va être porté, début juin, de 12 à 18 millions de francs.

## Gros contrat iranien pour Sulzer

La société Sulzer frères SA, Winterthur, a reçu un contrat iranien de 100 millions de francs pour la livraison de 1000 machines textiles Sulzer-Rüti. Il s'agit de machines destinées à la fabrication de tissus en coton, indique la société zurichoise lundi dans un communiqué. Les livraisons s'étendront jusqu'en avril 1986. Selon le communiqué, cette commande va améliorer encore le degré d'utilisation des usines de Zuchwil (SO) et de Rüti (ZH), déjà bon actuellement. (ats)

## Impar... donnable

Dans notre édition de samedi 18 mai, nous avons indiqué le prix du mazout par 100 kilos, alors qu'en réalité il s'agit de litres. La densité du mazout étant inférieure à un et ceci dans une échelle variable d'environ 15%, la différence de prix, si l'on se réfère aux kilos ou aux litres, n'est donc pas négligeable... Ca.

## Favag SA Neuchâtel

### Importante augmentation de capital

Favag SA Neuchâtel, importante entreprise en technologies de pointe dans les télécommunications, l'appareillage électrique, l'électronique et la micro-électronique, vient de porter son capital-actions de 6,4 à 8 millions de francs, par l'émission de 1600 actions nominatives de 1000 francs chacune.

Trois raisons ont milité en faveur de cette opération, nous a indiqué un porte-parole de la société: la reprise d'une

entreprise en Allemagne, dont nous avons parlé en son temps, la notion de principe qui veut que le capital social représente chez Favag un pourcentage précis du chiffre d'affaires (10%), le tout inclus dans un même contexte; enfin, la principale: le développement d'une nouvelle ligne de produits électroniques. On observera que les actions Favag ne sont pas cotées en Bourse.

(R. Ca.)

# BOURSE

HORS BOURSE		Achat 100 DM Devise		Achat 100 FF Devise		Achat 1 \$ US Devise		LINGOT D'OR		INVEST DIAMANT	
A	B	100 DM	Devise	100 FF	Devise	1 \$ US	Devise	26.350 - 26.650	Mai 1985: 285		
Roche b/jce	84750-85875	83.70		27.20		2.5250					
Roche 1/10	8550-8600										
Asuag	163-163										
Asuag n.	52-51,75										
Crossair p.	1435-1450										
Kuoni	9875-9875										
SGS	4540-4570										
ACTIONS SUISSES		Achat 1 \$ US Devise		Achat 100 FF Devise		Achat 1 \$ US Devise		LINGOT D'OR		INVEST DIAMANT	
A	B	1 \$ US	Devise	100 FF	Devise	1 \$ US	Devise	26.350 - 26.650	Mai 1985: 285		
Crédit Fonc. Neuch.	715-715										
B. Centr. Coop.	800-800										
Swissair p.	1130-1130										
Swissair n.	925-930										
Bank Leu p.	3700-3740										
UBS p.	3785-3850										
UBS n.	685-695										
UBS b.p.	143-145										
SBS p.	396-403										
SBS n.	283-287										
SBS b.p.	346-349										
C.S. p.	2510-2580										
C.S. n.	483-487										
BPS	1510-1530										
BPS b.p.	148.50-151										
Adia Int.	3010-2990										
Elektrowatt	2790-2760										
Forbo p.	1780-1800										
Galenica b.p.	560-560										
Holder p.	750-742										
Jac Suchard	5845-5840										
Landis B	1640-1640										
Motor col.	938-930										
Moeven p.	4150-4225										
Buerhle p.	1455-1450										
Buerhle n.	318-315										
Buerhle b.p.	374-372										
Schindler p.	4100-4100										
Sibra p.	640-653										
Sibra n.	418-430										
La Neuchâtoise	655-660										
Rueckv p.	11625-12200										
Rueckv n.	4370-4430										
W'thur p.	4975-5270										
W'thur n.	2560-2610										
Zurich p.	5325-5500										
Zurich n.	2750-2800										
BBCI-A	1620-1615										
Ciba-gy p.	3140-3290										
Ciba-gy n.	1345-1348										
Ciba-gy b.p.	2440-2475										
Jelmoh	2000-2000										
Nestlé p.	6560-6550										
Nestlé n.	3450-3480										
Nestlé b.p.	1290-1285										
Sandoz p.	8150-8275										
Sandoz n.	2805-2825										
Sandoz b.p.	1370-1385										
Aluisse p.	810-815										
Cortailod n.	1650-1670										
Sulzer n.	2010-1990										
ACTIONS ÉTRANGÈRES		Achat 1 \$ US Devise		Achat 100 FF Devise		Achat 1 \$ US Devise		LINGOT D'OR		INVEST DIAMANT	
A	B	1 \$ US	Devise	100 FF	Devise	1 \$ US	Devise	26.350 - 26.650	Mai 1985: 285		
Abbott Labor	136-138										
Aetna LF cas	119-119										
Alcan alu	65.75-67.50										
Amx	43-42.75										
Am Cyanamid	136-134.50										
ATT	60.50-60.50										
Amoco corp	167.50-165										
ATL Richf	157.50-156										
Baker Intl. C	47.50-47										
Baxter	40-39.25										
Boeing	163-162										
Burroughs	163.50-164										
Caterpillar	85.50-87.50										
Citicorp	123.50-125.50										
Control Data	80.50-80										
Du Pont	155.50-150										
Eastm Kodak	166-108										
Exxon	133.50-132										
Gen. elec	154-154.50										
Gen. Motors	177-178										
Gulf West	98.50-96.75										
Halliburton	80.50-78.75										
Homestake	64.50-64.75										
Honeywell	154-153										
Inco ltd	36.25-37										
IBM	336-337										
Litton	186.50-187.50										
MMM	202-202										
Mobil corp	79-78										
NCR	75-75.50										
Pepsico Inc	139.50-138.50										
Pfizer	123-124.50										
Phil Morris	219.50-221										
Phillips pet	100-98										
Proct Gamb	136.50-134										
Rockwell	91.75-90.25										
Schlumberger	104-103										



## OFFRES D'EMPLOIS

**Le saviez-vous ?**



**Nettoyages de duvets et oreillers**  
Transformation en grandeurs nordiques  
Service rapide dans la journée, le jeudi  
Veuillez nous téléphoner, s.v.pl.  
Le spécialiste de la literie

**Frédy BOURQUIN**  
Tapissier-décorateur  
TAPIS-RIDEAUX  
RESTAURATION DE MEUBLES  
REMBOURRÉS  
Place du Marché, ☎ 039/28 44 32  
La Chaux-de-Fonds 7288

A louer tout de suite ou à convenir

## ateliers et bureaux

surface 300 m<sup>2</sup> environ, possibilité de séparer en deux fois 150 m<sup>2</sup>.

Pourraient également convenir pour salles de société, belle situation.

Téléphoner au 039/23 44 21 entre 8 et 12 heures. 13795

CONFISERIE  
**Mirabeau**

Rue Neuve 7, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 79 50  
Nous cherchons pour août 1985

une  
**apprentie vendeuse**

13978

## Portescap

Service du personnel



cherche pour sa division de production, une

## réceptionniste

qui aura pour tâche:

- l'accueil des visiteurs
- quelques travaux de dactylographie et de calcul

Des connaissances de la langue allemande seraient un avantage.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae au Service du personnel de Portescap - Numa-Droz 165 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-1035



## Joliat Intérim S.A.

Agence de coordination pour l'emploi  
Tout simplement à votre service  
Avenue Léopold-Robert 58,  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 27 27

Nous recherchons pour entrées immédiates

## 2 employées de commerce

tri-lingue français-allemand-anglais, travaux de secrétariat et marketing.

## 1 employée de commerce

langue maternelle allemande pour traitement de texte.

## 1 secrétaire de direction

français-allemand (anglais souhaité), rédaction procès-verbaux - traduction français-allemand.

## 1 employée de commerce

Veuillez prendre contact par téléphone afin de fixer un rendez-vous. 13937

Particulier vend, dans la montagne de Cernier (Neuchâtel), en lisière de forêt.

## ferme de 1711, très luxueusement rénovée

Surface de 420 m<sup>2</sup>, sur 2 étages, 2458 m<sup>2</sup>.

- séjour de 80 m<sup>2</sup>, avec cheminée, vieilles poutres apparentes et carnotzet
- 6 chambres à coucher boisées.
- 2 salles d'eau dont l'une avec douche.
- splendide salle de bains.
- cuisine agencée en chêne avec coin à manger et bar.
- sauna scandinave pour 4 personnes.
- buanderie avec douche + cave.
- 2 garages + immense grange aménageable.
- 3000 m<sup>2</sup> de terrain, route accessible toute l'année.
- prix à discuter.

Faire offres sous chiffres 87-1334, à ASSA, Annonces Suisses SA, case postale 148, 2000 Neuchâtel.

LA PUBLICITÉ



un  
second  
souffle  
dans une  
difficile  
compétition

## Câbleurs

Vous êtes flexible et avez de l'expérience ?  
Nous vous proposons un travail temporaire très varié et bien payé.

Appelez Mme Huguette Gosteli  
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33  
Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérim avec des pros!



Postes fixes et temporaires

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



# HK

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

## MAGASINIER-QUINCAILLIER

Le candidat s'occupera de la réception des marchandises et de sa mise en place. Contact avec clients et fournisseurs. Une formation de base et le permis de conduire cat. B sont nécessaires.

Nous offrons un travail varié et indépendant au sein d'une équipe jeune et les conditions d'une entreprise dynamique.

Offres manuscrites avec curriculum vitae à :  
Haefliger & Kaeser S.A. Quincaillerie -  
Case postale - 2001 Neuchâtel 28-254



cherche pour son Laboratoire Technique un

## micro-mécanicien

ou

## mécanicien de précision

pour travaux variés de mécanique dans une petite équipe.

Faire offre à Universo SA No 34,  
rue de la Tuilerie 42, 2300 La Chaux-de-Fonds. 91-514

FABRIQUE DES MONTRES



(Fondée en 1858)

désire engager, pour son département vente

## secrétaire

- français, allemand, anglais

Le(a) candidat(e) devra faire preuve d'initiative et travailler de manière indépendante au sein d'un team jeune et dynamique

- Occupation à plein temps
- Entrée en fonction tout de suite ou à convenir

Pour département service après-vente

## employée

- connaissant si possible les fournitures
- Occupation à temps partiel
- Entrée en fonction tout de suite ou à convenir

Pour département facturation

## facturière

- connaissant les formalités d'exportation
- Occupation à temps partiel
- Entrée en fonction tout de suite ou à convenir

Horaires variables et avantages sociaux d'une entreprise moderne

Faire offres par écrit à:

FABRIQUE DES MONTRES  
VULCAIN & STUDIO SA  
service du personnel - 135, rue de la Paix  
2300 La Chaux-de-Fonds. 28-1150



## LE CENTRE ÉDUCATIF « LES PERCE-NEIGE » DE LA CHAUX-DE-FONDS (EXTERNAT)

met au concours pour l'année scolaire 1985-1986, un poste d'

## éducateur-éducatrice spécialisé(e)

pour s'occuper d'enfants handicapés mentaux profonds.

La préférence sera donnée à une personne pouvant justifier d'une expérience dans ce domaine.

Entrée en fonction: 19 août 1985.

Conditions de travail selon convention collective ANTES/ANMEA.

Les offres de services avec curriculum vitae sont à adresser à la direction du Centre, Temple-Allemand 117, 2300 La Chaux-de-Fonds. 13905



## La Neuchâteloise Assurances

fondée en 1869

## ASSURANCE MALADIE

Nous cherchons, pour entrée en fonction dès que possible

## un collaborateur

au bénéfice d'un CFC d'employé de commerce, de langue maternelle allemande, autonome, âgé de 25 ans au moins.

Il s'agit d'un poste indépendant comportant des tâches variées: offres, calculs, établissement des contrats, correspondance, téléphones, suivi des dossiers.

Prestations sociales de l'entreprise: horaire libre, club de loisirs, piscine, restaurant.

Demandes de renseignements et offres:  
LA NEUCHÂTELOISE ASSURANCES, Service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71, interne 315. 28-35

Près de vous  
Près de chez vous



La Neuchâteloise Assurances

A gagner  
**12 WEEK-ENDS**  
prolongés pour 2 personnes à  
**AMSTERDAM**  
**PARIS**  
**VIENNE**  
**LONDRES** ou  
**MUNICH**  
avec "Le flâneur" de Swissair

Vous trouverez des bulletins de participation sur les emballages des spécialités La Chinoise (Nouilles, Spaghettis, Cornettes, Cornettes Royales et Lampions) ou auprès de SANGAL S.A., case postale 270, 1260 Nyon.

Avec La Chinoise, le repas le plus simple devient une fête.

Bonne chance et bon appétit les gourmands!



## LA CHINOISE

A table les gourmands!



# SPORTS

## En championnat suisse de rugby de ligue nationale B Qu'une seule équipe sur le terrain!

### ● LA CHAUX-DE-FONDS - ALBALADÉJO 40-0 (21-0)

Ce match s'est déroulé samedi sur un terrain assez tendre et par un temps couvert. Les Chaux-de-Fonniers paraissent favoris dans ce match qu'ils allaient dominer, même si les deux packs ont fait jeu égal pour ce qui est des phases statiques. En fait, les Chaux-de-Fonniers se sont imposés grâce à leur jeu à la main, aussi bien chez les avants que chez les trois-quarts.

Ils ouvraient assez vite la marque, avec une pénalité. Ils creusèrent l'écart

peu après, grâce à un essai marqué à la suite d'un débloué des avants: une percée de Ferrari et un relai de Landwerlin permettaient à Egger d'aplatir. Le jeu quittait rarement le camp lausannois et les Chaux-de-Fonniers se créèrent plusieurs occasions. Une nouvelle attaque des trois-quarts aboutissait à Neuenschwander qui inscrivait le deuxième essai au terme d'un joli slalom. Le dernier essai de cette première mi-temps était marqué par Ferrari, grâce à une nouvelle percée des avants.

La seconde mi-temps était entamée sur le score de 21-0, les trois essais ayant

été transformés. Les Chaux-de-Fonniers avaient match gagné et les Lausannois n'y croyaient plus vraiment; cela explique que l'intensité et la qualité du match aient alors baissé d'un cran.

### SPECTACULAIRES

Les Chaux-de-Fonniers menèrent tout de même un certain nombre d'actions spectaculaires. Les Lausannois, eux, se bornaient à botter systématiquement tous les ballons qu'ils gagnaient. Une attaque de trois-quarts classique était conclue par Lopes qui marquait un nouvel essai pour les Chaux-de-Fonniers. Un magnifique débloué des avants - un de plus - aboutissait à Girard qui était poussé dans l'en-but par le pack. Une belle percée de S. Gosparini lui permettait, après un relai avec Ferrari, d'inscrire le dernier essai de cette rencontre. C'est P. Gosparini qui scella la marque grâce à un fort joli drop d'une trentaine de mètres.

L'excellent arbitre Péclard sifflait la fin du match sur le score de 40-0.

### DIGNES DE TROIS-QUARTS

Les première et deuxième lignes chaux-de-fonniers se sont particulièrement illustrées lors de ce match où on les a vus effectuer des percées dignes de trois-quarts. Cette rencontre s'est déroulée dans un bon esprit, mise à part la conduite antisportive d'un des piliers lausannois.



Un mouvement collectif rondement mené par les rugbymen locaux (en foncé).  
(Photo Schneider)

Il ne reste plus que deux matchs de championnat à La Chaux-de-Fonds, deux matchs qui l'opposeront au LUC.

Lors du week-end de la Pentecôte, le RC La Chaux-de-Fonds se déplacera dans les environs de Toulouse, où il affrontera Eaubens.

**La Chaux-de-Fonds:** Landwerlin, Schranz, Kipfer, Egger, Ferrari, P. Gosparini, Ben Atia, R. Neuenschwander, Girard, Luthi, Calame, Lopes, Brühlhart, S. Gosparini

**AUTRE RÉSULTAT**  
Zurich - Berne 18-12 (6-4)

1. La Chaux-de-Fonds 12 matchs et 34 points; 2. LUC 10-28; 3. Ticino 13-29; 4. Bâle 12-25; 5. Berne 12-22; 6. Zurich 12-21; 7. Albaladéjo 12-18; 8. Monthey 14-14.

### LIGUE NATIONALE A

CERN Meyrin - Yverdon 9-13 (9-3), Sporting Genève - Neuchâtel 52-13 (14-7), Stade Lausanne - Hermance 19-7 (13-3), International Genève - Nyon 6-62 (0-28).

Neuchâtel est relégué. (mg)

## «Sans-grade» de football du Jura

**Quatrième ligue:** Azzurri - Sonceboz 0-1, Evillard - Corgémont 3-2, Superga - USBB 3-2, Tavannes a - Reconvilier 3-3, Villeret - La Neuveville 3-0, Courfaivre b - Tavannes b - 1-2, Le Noirmont - Court 10-0, Perrefitte - Bévillard 1-2, Vicques - Tramelan a 1-5, Bassecourt - St-Ursanne 4-3, Corban - Courfaivre a 2-4, Courroux - Montsevelier 0-5, Delémont a - Movelier 8-2, Soyhières - Courtételle 0-3, Alle - Boncourt 1-3, Damvant - Bonfol 2-6, Fahy - Courtemaître 1-3, Fontenais - Chevenez 0-3, Grandfontaine - Cœuve 1-7

**Cinquième ligue:** Moutier - Courte-lary 4-3, Olympia - Le Noirmont 2-0, Reconvilier - Les Genevez 3-1, Reuchette b - Lajoux a 5-3, Saignelégier - Les Breuleux, 2-0, Courrendlin - Rebeuvelier 6-0, Court - Corban 2-8, Mervelier - Belprahon 4-4, Montsevelier - Courroux 3-5, Courtételle - Delémont a 5-1, Lajoux b - Develier 2-3, Montfaucon - Bassecourt 0-1, Bourrignon - Pleigne 6-5, Cœuve - Vendlincourt 1-12, Courgenay - Lugnez b 6-0, Delémont b - Alle 4-3, Fahy - Damvant 5-1, Lugnez a - Bure 3-0.

**Juniors A I:** Aarberg - Delémont 6-3, Boujean 34 - Courrendlin 3-3, Develier - Alle 1-3, Bienne - USBB 1-2, Tœuffelen - Mache 9-0.

**Juniors A II:** Les Breuleux - Madretsch 2-2, Reconvilier - Sonceboz 6-0, Courgenay - Fontenais 6-3, Courtemaître - Glovelier 4-5, Saint-Ursanne - Boécourt 1-2

**Juniors B I:** Boujean 34 - Boncourt 3-3, Saignelégier b - Courroux 3-2, Sonceboz - Moutier a 0-1, Tavannes - Porrentruy 1-7.

**Juniors B II:** Lamboing - La Neuveville 0-12, Lyss - Perles 1-4, Court - Villeret 7-1, Tramelan - Bévillard 1-6, Courtételle - Bassecourt 5-0, Moutier b - Courrendlin 4-3, Alle - Develier 9-1.

**Juniors C I:** Bure - Porrentruy a 1-4, Lajoux - Boécourt 6-2, Saignelégier - USBB 4-1, Tramelan - Boncourt 3-2, Vicques - Courfaivre 5-1.

**Juniors C II:** Bévillard - Tavannes 2-4, Le Noirmont - Corgémont 0-6, Courrendlin - Moutier 2-3, Courroux - Courtételle 0-1, Delémont - Corban 6-1, Bassecourt - Fontenais 2-1, Bonfol - Alle 5-0, Chevenez - Porrentruy b 5-1.

**Juniors D I:** Corgémont - Moutier a 2-3, Courroux - Court 3-2, Glovelier - Bure 2-6.

**Juniors D II:** Lamboing - Le Noirmont 9-3, Tavannes - Tramelan 4-2, Corban - Delémont b 2-3, Courfaivre - Courrendlin 2-2, Delémont a - Bonfol 5-0, Porrentruy - Courgenay 1-1.

**Juniors E I:** Courroux a - Corgémont 3-5, Court - Reconvilier 1-9, Tramelan - Grunsterm b 7-1, Courgenay - Delémont 5-0, Courtételle - Fontenais 0-6, Porrentruy - Cornol 3-0.

**Juniors E II:** Etoile - Mache 4-5, Saignelégier - Tavannes 5-3, Courrendlin a - Corban 2-0, Moutier B - Courroux b 13-0, Courfaivre - Moutier a 2-5, Montfaucon - Courrendlin b 5-0.

## Championnats suisses d'athlétisme de relais Satisfaction pour l'Olympic à Winterthour

Les championnats nationaux de relais sont un des plus sûrs moyens d'animation pour les coureurs au sein des clubs. L'Olympic avait engagé neuf équipes à Winterthour dans le but d'aguerir les jeunes ou de mettre en forme les athlètes confirmés. A considérer sur son aspect général, la participation de l'Olympic a été satisfaisante, laissant bien augurer de la suite de la saison.

Dans la catégorie élite, l'Olympic avait investi ses espoirs dans le 4 x 1500 m., où pas moins de 18 équipes prenaient le départ en compagnie de Renaud Matthey, qui assura un bon premier relais, avant de transmettre à Thierry Huguenin, que Hubert Brossard relayait avant de lancer Blaise Steiner pour l'ultime parcours.

### RECORD PULVÉRISÉ

La ST Berne et le TV Unterstrass se sont une fois de plus affrontés pour le titre de ce 4 x 1500, mais avec un 6e rang, le club de La Chaux-de-Fonds a fait excellente contenance, pulvérisant en 16'06"47 le record neuchâtelois, détenu depuis 1974, par l'Olympic avec François Margot, Luc Lederrey, Francisco Vidal et Jean-Marc Fasnacht. Dans le 3000 m. à l'américaine, l'équipe formée de Schneider, Babey et Widmer n'est pas parvenue à se qualifier pour la finale.

En catégorie juniors, l'Olympic a connu un bon comportement dans le 4 x 100 m., en se qualifiant pour la demi-finale en 44"73 avec Gaillard, Lengacher, Tranquille et Jospin.

C'est pourtant dans le relais 4 x 400 m. que l'équipe de l'Olympic a eu son meilleur rendement avec Lengacher,

Bargetzi, Carraux et Jospin qui se sont classés 5e de la finale en 3'33"75.

Comportement satisfaisant des cadets B du club chaux-de-fonnier dans le relais olympique où ils prenaient la 5e place en 3'44"10 avec une formation composée de F. Cattaneo, F. Barthoulot, E. Trevisan et T. Ly.

Chez les féminines, l'équipe de l'Olympic engagée dans le 3 x 800 m. s'est contentée du 15e rang, manquant d'homogénéité pour la circonstance. Les cadettes A de l'Olympic se sont bien comportées tant dans le 4 x 100 m. où elles ont atteint le stade des demi-finales avec un chrono de 51"71, que dans le relais olympique où elles occupent le 7e rang sur 17 équipes avec un temps de 4'17"76 à mettre à l'actif de Myriam Fleury, Gaby de Torrente, Nathalie Dubois et Valérie Stauffer.

Jr.

## Championnat suisse des espoirs Des orphelins sur le terrain

### ● LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHÂTEL XAMAX 1-5 (0-2)

Privé de leur entraîneur Jimpy Claude (raisons familiales) les joueurs chaux-de-fonniers ont encore perdu leur second «père» après 20 minutes de jeu. Victime d'une agression de Ramseyer (sans sévices de l'arbitre), Mundwiler a dû quitter la pelouse de la Charrière, la cheville droite en bien mauvais état. Errant comme des âmes en peine, les Neuchâtelois du haut ont été orphelins durant tout le reste de la rencontre, personne ne parvenant à remettre de l'ordre dans la maison.

Décidément rien ne va plus au FC, puisque en plus de l'absence de son entraîneur, les Chaux-de-Fonniers durent faire évoluer Da Rossi (gardien remplaçant) au poste d'ailier droit, les

remplaçants faisant cruellement défaut. A quand la rentrée du coach Leschot ou de William Jacot qui à un moment de la rencontre étaient les deux seuls occupants du banc chaux-de-fonnier.

L'on est véritablement en droit de se poser des questions, si les dirigeants montagnards ont bien compris la signification de ce championnat espoir. Alors que toutes les autres équipes font jouer deux voire trois titulaires de la première équipe, les Chaux-de-Fonniers eux boudent cette aubaine, alors que certains auraient certainement besoin de jouer deux rencontres par week-end.

De match il n'y en eu point, puisque les hommes de Naegli menèrent les opérations à leur guise, dominant outrageusement toute la rencontre et ne devant (une fois de plus) qu'aux prouesses de Fracasso de na pas avoir enfilé un carton mémorable aux Chaux-de-Fonniers.

Le portier neuchâtelois a réalisé un sans faute et fut le seul de la formation chaux-de-fonnière à échapper au naufrage, les dix autres jouant durant vingt minutes (celles où Mundwiler fut sur le terrain, pour diriger la manœuvre), puis tombant dans un football de misère éclairé par moment par quelques actions et un but remarquable de Angelucci.

**La Chaux-de-Fonds:** Fracasso; Mundwiler (23e Mendes); Montandon (58e Rota), Matthey, Anthoine; Rech (68e De Rossi), Schwaar, Lagger; Angelucci, Renzi, Guede.

**Neuchâtel Xamax:** Wutrich; Huguenin; Froidevaux (86e Grob), Meier, Tachella; Léger, Mayer, Ramseyer; Zaugg (80e Goetz), Jacobacci, Bozzi (62e Schmidlin).

Notes: 200 spectateurs.  
Arbitre: M. Kloetzli de Malleray qui avertit Froidevaux (48e).

Buts: 25e Ramseyer 0-1, 30e Mayer 0-2, 48e Angelucci 1-2, 51e Mayer 1-3, 53e Zaugg 1-4, 64e Ramseyer 1-5.  
Marcel Robert.

### AUTRES RÉSULTATS

Aarau - Saint-Gall ..... 0-2  
Lucerne - Zurich ..... 3-3  
Grasshoppers - SC Zoug ..... 6-0  
Young Boys - Vevey ..... 6-2  
Servette - Winterthour ..... 7-1

## Debonnaire à Sion

Le FC Sion annonce qu'il s'est assuré les services du milieu de terrain veveysan Yves Debonnaire (né le 12.12.1956), avec lequel il a signé un contrat de trois ans, valable donc jusqu'au 30 juin 1988. (si)

## Deux renforts à Wettingen

Le FC Wettingen s'est déjà assuré les services de deux joueurs pour la saison prochaine. Le Saint-Gallois Paul Friberg et l'attaquant international danois Kim Christofte ont, en effet, signé un contrat de deux ans avec le club argovien.

Né le 24 août 1960, Christofte compte neuf sélections avec le Danemark. Ce demi défensif avait disputé le match de Coupe du monde à Berne, le 17 octobre dernier. Il évolue à Brøndby, auparavant il avait joué à Lokeren, en Belgique.

Paul Friberg a déjà évolué sous les ordres de Willy Sommer pendant trois saisons à Saint-Gall. Actuellement classé en troisième position au classement des buteurs avec 13 réalisations, Friberg joue à Saint-Gall depuis six ans. (si)

## Volleyball

### Tournoi en Allemagne Dur, dur pour Leysin

Le VBC Leysin, champion suisse masculin, a pris la septième place d'un tournoi international réunissant huit équipes, à Botrop, en RFA. Les adversaires des Vaudois étaient de taille.

En poule éliminatoire, Leysin a dû s'incliner 3-1 devant Kutiba Falconara (Italie). L'équipe de Georges De Jong réussit également à prendre un set à l'équipe nationale de Pologne. Contre les Tchèques de Dukla Liberec, qui finiront troisièmes du tournoi, Leysin perdit encore 3-0, avant de battre, pour la septième place, UD Budapest par 3-1.

La victoire est revenue à la Hollande qui a battu le Canada, par 3-0 en finale. (si)



### TRIBUNE LIBRE

## Football suisse à la dérive!

Certains clubs de ligue nationale A ou B, aux moyens financiers limités, vont, à moyen terme, au-devant d'une mort certaine.

Le cas du FC La Chaux-de-Fonds, est un exemple frappant. En 1982, cette équipe, pratiquant un football attrayant, même spectaculaire, est promue en ligue nationale A, après un championnat élogieux. Les dirigeants veulent monter une formation digne de défendre les couleurs de ce prestigieux club dans la catégorie réservée à l'élite. Des sacrifices sont consentis pour avoir une équipe qui deviendra bientôt la fierté de la cité horlogère; on engage quatre nouveaux joueurs: Noguès, l'Argentin de Monaco; Baur, des Young Boys; l'espoir Pavoni, d'Etoile Carouge et Matthey, de Fribourg (actuellement centre-avant des Grasshoppers et de l'équipe suisse).

Les résultats ne se font pas attendre (30 matchs et 33 points, sixième du championnat à égalité avec Lausanne-Sports). L'entraîneur Marc Duivillard ne veut pas s'arrêter en si bon chemin; il demande du renfort, ce qui lui est refusé faute de moyens financiers. La deuxième saison est pénible, 23 matchs et 19 points (12e à sept points de l'avant-dernier, Winterthour); on est obligé de vendre Matthey, le meilleur élément pour nouer les deux bouts, plus encore, on parle pour la fin de la saison de nombreux départs, car le club est en passe de réaliser un déficit record.

Le président ne sait plus où donner de la tête. L'équipe qui s'était brillamment comportée la première année, malgré une bonne presse et de bons résultats, avec en plus la manière, est délaissée par le public (on ne dénombre que 1700 spectateurs en moyenne durant la deuxième saison). Financièrement cela n'est pas possible; le football à ce niveau de la compétition doit être l'affaire du public qui doit venir en nombre soutenir ses favoris. Alors que va-t-il se passer? L'équipe sans l'apport de quelques financiers de la région va au-devant d'une relégation certaine et inévitable à court terme.

Cet exemple n'est pas le seul. Winter-

thour, Zoug, Vevey, Wettingen, Granges, Etoile Carouge, Martigny, Bienne, Yverdon, Monthey et d'autres encore ont les mêmes problèmes. Sans une aide financière importante de la part de sponsors et de particuliers, tous les clubs de ligue nationale, à l'exception des deux grands, Servette et Grasshoppers, qui vivent avec les millions de quelques mécènes, vont disparaître de l'élite et se retrouver parmi les «sans-grade» (voyez ce que sont devenus les UGS, Young Fellows, Moutier, Nordstern, Aurore, Berne ou même Porrentruy).

Alors comme cela est déjà le cas au Canada, les petits pays comme la Suisse n'auront bientôt plus que deux ou trois équipes en division supérieure, ce qui, avouez-le, n'est pas pour améliorer le niveau du football suisse!

On pourrait se plonger encore plus sur ce grave problème et chercher les raisons de ce grand mal. On retiendra tout de même quelques motifs de la désaffection des stades en Suisse:

- Les joueurs sont trop payés pour le jeu qu'ils présentent.

- Dans beaucoup de matchs, seul le résultat importe et on ne tient plus compte du football-spectacle qui seul attire les foules.

- La télévision retient peut-être trop de personnes à la maison et le stress de la vie quotidienne actuelle ne nous permet plus de prendre le temps de se divertir.

Les gens blasés, trop gâtés, empâtés n'ont plus la volonté de se déplacer pour se rendre au stade.

Roland Veya  
rue des Sources 30  
Delémont

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.



**Printemps**



**au bar tea-room**

**Menu du jour**

avec, au dessert, une tartelette aux fraises gratuite

**6.80**

**Menu d'anniversaire**

filets mignons, sauce aux morilles, pâtes et salade, avec dessert

**12.50**

**Nouveauté:**

Pâtisserie au kiwi et yogourt, fabrication maison

**1.50**

**Tourte au cointreau**

« 125e anniversaire » fabrication maison

**4.50 et 8.50**

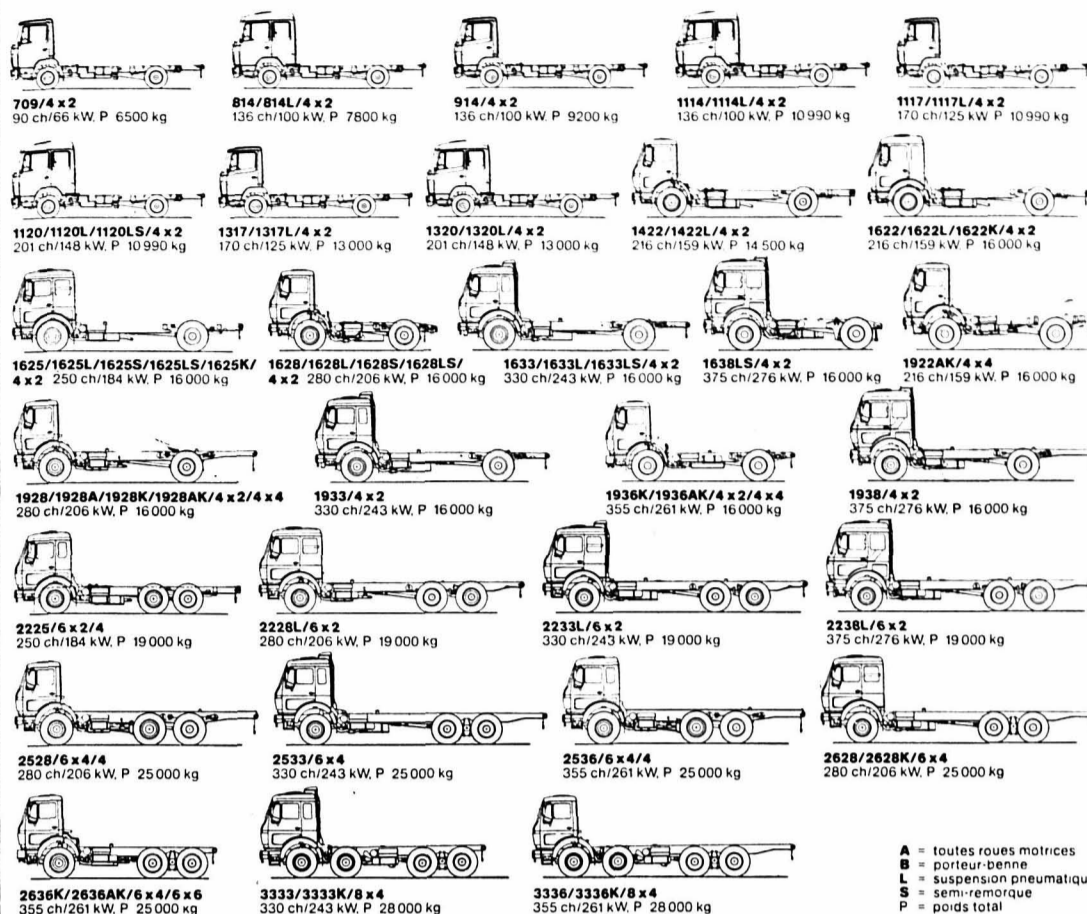
**Pour enfants:**

glaces, différents arômes

**-.95**

Carte de fidélité:  
**16e**  
repas gratuit

**Camions Mercedes-Benz: des modèles de A à Z.**



A = toutes roues motrices  
B = porteur-benne  
L = suspension pneumatique  
S = semi-remorque  
P = poids total

Les modèles ici visualisés représentent la base du programme de camions Mercedes-Benz proposé en Suisse. Vous pourrez effectuer votre choix entre plusieurs empattements, cabines, moteurs de 90 ch à 375 ch - avec des boîtes de vitesses adaptées aux différentes puissances et toute une série d'équipements spéciaux. La variété de ce programme équilibré permet ainsi de trouver des solutions économiques et sur mesure à n'importe quel problème de transport. De plus, la haute qualité de finition, la robustesse, la fiabilité et la proverbiale longévité des

camions Mercedes-Benz autorisent l'octroi d'une garantie exceptionnelle: 12 mois sans limitation de kilométrage sur l'ensemble du véhicule, 24 mois ou 200 000 kilomètres sur les organes de propulsion. Associé à un programme d'entretien très complet, cet atout supplémentaire souligne le caractère marqué d'économie globale des camions Mercedes-Benz. Voulez-vous davantage de détails au sujet du programme de camions Mercedes-Benz? N'hésitez pas à nous consulter - nous vous conseillerons volontiers.

**Schweingruber SA**  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane,  
Rue Charles L'Eplattenier 11, Tél. 038 57 11 15

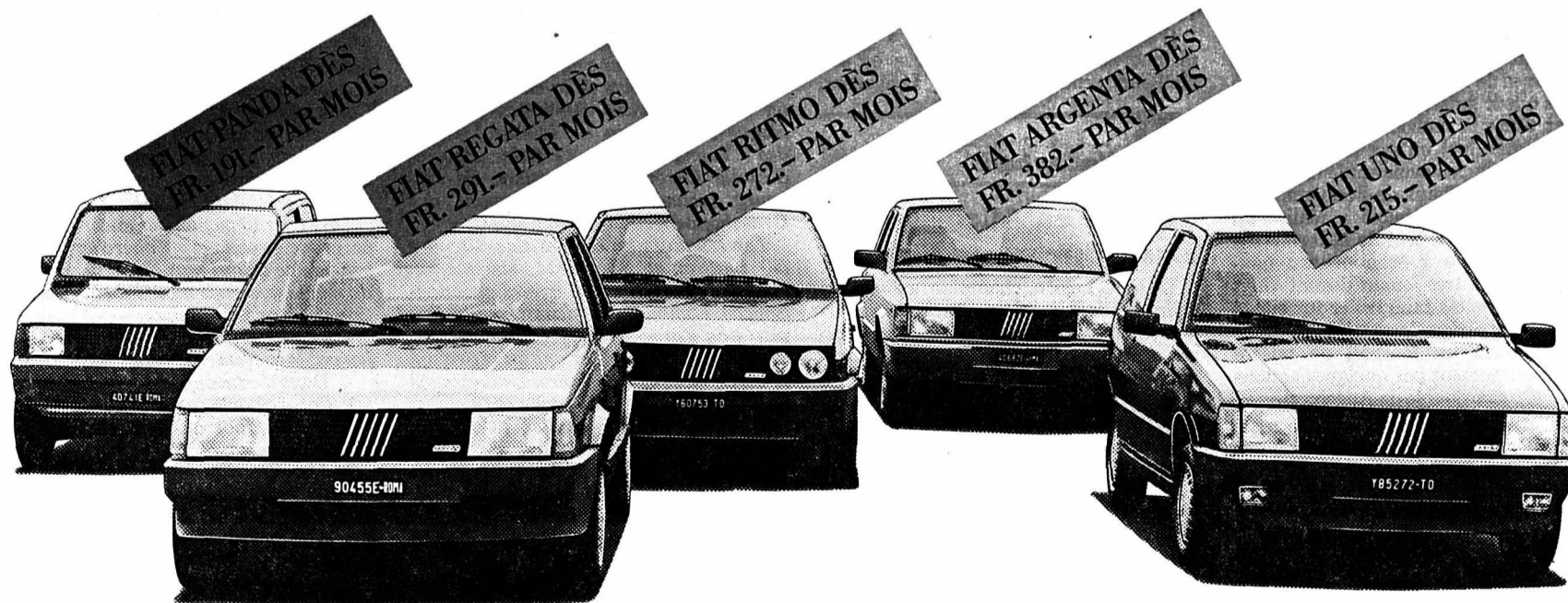
**P. Steulet SA**  
2764 Courrendlin, Tél. 066 35 55 33

**La Chaux-de-Fonds:** Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44.



Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

**ACHETER OU NE PAS ACHETER? VOILÀ LA QUESTION! NOTRE RÉPONSE: LE LEASING.**



Votre concessionnaire Fiat se fera un plaisir de vous renseigner.



Une offre de votre concessionnaire Fiat et de Fiat Finance SA.

18-5866



Agence officielle:	Garage de la Ronde	28 33 33	Le Locle:	Garage de la Jaluse	31 10 50
Agence locale:	Garage Sporoto	26 08 08	Le Locle:	Garage Eyra	31 70 67
Agence locale:	Garage du Versoix	28 69 88	Les Breuleux:	Garage du Collège	54 11 64

A louer immédiatement ou date à convenir, à La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès:

**studio de 27 m<sup>2</sup>**

cuisinette, salle, de bains/WC, chauffage central/eau chaude, Abt-Coditel, chambre-haute, buanderie, conciergerie: Loyer: Fr 245.- + charges et avance de chauffage Fr 76.50 (y compris Coditel). ☎ 039/28 76 56 5-14552

**ESPAGNE**

Moi aussi, j'habite à **CIUDAD QUESADA ALICANTE**



Climat sec 16,5° C de moyenne à l'année. Idéal pour la retraite et les vacances.

URBANISATION de première qualité avec double murs et isolation.

**BUNGALOWS**

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 2 235 600 pesetas (environ 32 900 frs.).

**VILLAS**

Avec 1 chambre à coucher ou plus, salon cuisine, salle de bain, terrasse et 500 m<sup>2</sup> de terrain. A partir de 4 010 625 pesetas (environ 59 000 frs.).

EXPOSITION PERMANENTE

CIUDAD QUESADA-NORTEVE, S.A.

ch. des Cèdres 2, 1004 Lausanne,

☎ 021/38 33 28/18 46-6005

Depuis 10 ans déjà avec vous



## SPORTS

## Au cours des rencontres genevoises de natation Chaux-de-Fonniers en évidence

Dernièrement se déroulaient à la piscine des Vernets à Genève les neuvièmes Rencontres genevoises de natation, parfaitement organisées par Genève-Natation. Huit clubs français, un club allemand et 24 clubs suisses y ont participé.

Le samedi matin était réservé à l'épreuve de la nage papillon ou dauphin, avec élimination directe. Le CN La Chaux-de-Fonds, grâce à Cilgia Benoit récoltait sa première médaille. Magalie Chopard obtenait un méritoire neuvième rang. Chez les garçons, Gabriel Messmer (quatrième), Jacques Bernet (huitième) en catégorie juniors, Olivier Racine (sixième) et José-Manuel Gonzales (huitième) en catégorie J3, démontraient que le CNCF était dans le coup.

L'après-midi les concours reprenaient avec les épreuves dos et brasse; le dimanche matin, épreuve du libre. Dans chacune de ces trois nages, les huit meilleurs chronos participaient à la grande finale, par catégorie, du dimanche après-midi, apothéose de ces deux journées.

### DIX MÉDAILLÉS!

Le CNCF réussissait à qualifier 10 nageurs dans 15 catégories. Ceux-ci



Cilgia Benoit s'est particulièrement distinguée en remportant le 100 mètres nage libre de sa catégorie. (Photo archives Schneider)

récoltaient 10 médailles. Derrière Cilgia Benoit, Magalie Chopard, l'incontestable No 2 chez les filles, se qualifiait pour la finale en brasse et en libre.

Malheureusement, quelque peu contractée par l'importance de l'enjeu, avec des temps légèrement supérieurs aux épreuves de qualification, Magalie obtenait une quatrième place en brasse et la cinquième en libre. Nul doute qu'avec son tempérament de battante et son assiduité aux entraînements, Magalie effacera vite cette petite déception.

### FINISH IMPRESSIONNANT

Autre sujet de satisfaction, la médaille obtenue par Lorine Evard (1975), la plus jeune compétitrice du CNCF, celles de Frédéric Schmidt et de José-Manuel Gonzales qui dans un finish impressionnant obtenaient respectivement le bronze et l'or.

### DANS L'EUPHORIE

Lors de la finale du 100 mètres libre garçons «juniors», la fantastique course de Gabriel Messmer souleva l'euphorie générale. Il s'imposa dans l'excellent temps de 55"68 devant Alex Mischer du Swin-Boys Bienne en 55"69 et Pierre-Yves Eberlé de Genève Natation en 55"88.

En début de saison, Le CNCF a réalisé sa meilleure performance. Tous les nageurs ont donné le meilleur d'eux-même et ont droit aux félicitations, même si quelques-uns n'ont pas réalisé les chronos qu'ils escomptaient. Le rendez-vous est déjà pris pour Renens. Il faut également souligner le travail des entraîneurs sans lequel ces résultats ne seraient pas possibles.

### LES FINALISTES

**100 mètres dauphin:** Cilgia Benoit 1'09"91, argent.

**100 mètres dos:** Cilgia Benoit 1'13"90 bronze. Olivier Racine 1'18"77 argent. Olivier Guyaz 1'13"65, bronze.

**100 mètres brasse:** Lorine Evard 1'42"57 bronze. Magalie Chopard 1'28"17 quatrième. Nicole Cacciola 1'32"17 sixième. Frédéric Schmidt 1'34"19 bronze. Olivier Guyaz 1'26"31 septième.

**100 mètres libre:** Magalie Chopard 1'06"29 cinquième. Cilgia Benoit 1'01"97 or. José-Manuel Gonzales 1'09"27 or. Olivier Racine 1'11"31 quatrième. Olivier Guyaz 1'02"83 quatrième. Yves Gerber 59"42 bronze. Gabriel Messmer 55"68 or.

## Promotion en 3e ligue de volleyball C'est tout bon pour les Imériennes

### ● VBC ECHO II - SATUS BIENNE EST 3-0

Opposées à la lanterne rouge de cette poule de promotion en 3e ligue, pour leur ultime rencontre de la saison, les pensionnaires d'Echo n'ont connu aucune difficulté à s'imposer.

Supérieures autant tactiquement que techniquement, les Imériennes ont donc confirmé haut la main le titre de championne de quatrième ligue régionale, qui les récompense pleinement.

Si la présente saison peut être qualifiée d'excellente pour les pensionnaires de la seconde garniture du VBC Echo, les lendemains par contre s'annoncent incertains.

En effet, après deux saisons passées à la tête de cette formation, l'entraîneur T. Quartenoud a décidé

de passer les rennes à quelqu'un d'autre.

Malheureusement, l'oiseau rare n'a pas encore été déniché et, de ce fait, l'équipe d'Echo II fête un magnifique titre alors qu'elle ne sait pas qui la dirigera la saison prochaine. Avis donc à tous les amateurs qui, même s'ils n'ont pas d'expérience, ont l'envie de prendre en main une formation qui le mérite bien.

**Composition de l'équipe:** T. Quartenoud (coach), M. Lautenschlager, C. Kernen, F. Waecker, C. Zutter, E. Schild, M. Mattaboni, M. Fleury, V. Chiesa, M. Biazina.

### CLASSEMENT FINAL

1. Echo St-Imier\* 4 matchs et 8 points; 2. Les Breuleux\* 4-8; 3. Malleray\* 4-6; 4. Porrentruy 4-4; 5. Satus Bienne Est 4-0.

\* Promus en troisième ligue. (te)

### AUTRES RÉSULTATS

**100 mètres dauphin:** Anne Gillardin 1'28"8. Nathalie Matthey 1'22"4. Joël Perret 1'18"8.

**100 mètres dos:** Stéphanie Maier 1'24"9. Véronique Blaser 1'25"6. Valérie-Anne Wyss 1'25"8. Claudine Schiess 1'24"4. Daniel Chenuaux 1'36"4. Stéphanie Schneider 1'29"5. Alexandre Aubry 1'31"4.

**100 mètres brasse:** Mélanie Lanz 1'38"9; Valérie Matthey 1'46"9. Fanny Gaiffe 1'47"3. Sarah Froidevaux 1'51"9. Véronique Robert 1'40"0. Natacha Pelaton 1'40"2. Laurent Biéri 1'52"5. Cédric Evard 1'47"8. Stéphane Zuccolotto 1'30"2.

**100 mètres libre:** Sabine Schwab 1'26"3. Céline Andrey 1'15"7. Sylvia Schiess 1'21"1. Céline Matthey 1'23"7. Carine Erard 1'17"7. Deborah Piccolo 1'14"3. Hervé Guyaz 1'13"3. Basile Schwab 1'07"2. Fabien Mougin 1'08"9. Jacques Benet 59"2. (jpb)

## Début des championnats jurassiens de tennis Sous l'égide du TC Malleray-Bévilard

C'est le TC Malleray-Bévilard qui a pris en main l'organisation des championnats jurassiens 1985. Sous la direction de MM. Niederhäuser et Tachanz, il conduit cette tâche très délicate avec beaucoup de compétence et de dévouement. Le premier tour des catégories messieurs D et D/C est terminé.

Le second tour devra être terminé pour le 22 mai et le troisième pour le 9 juin. Ces premiers matchs se jouent sur les courts des joueurs concernés. Ceux-ci devront absolument respecter les délais fixés, faute de quoi ils pourront être scratchés.

Les tournois principaux se dérouleront

## Après le GP de Hollande de motocross Les Suisses mènent toujours le bal

La piste ensablée de Makkinga a parfaitement convenu aux Bataaves, qui ont fêté un doublé dans la première manche, une sextuple victoire même dans la seconde, lors du Grand Prix de Hollande, 11e et 12e manches du championnat du monde de cross des side-cars.

Bächtold-Fuss ne furent jamais à l'aise sur ce circuit ensablé. 20e temps seulement des essais, les Suisses furent, ainsi, mal placés sur la grille de départ. Dans une course très rapide, Bächtold-Fuss ont tenté une course-poursuite harassante. Alors que l'équipage se trouvait en 6e position, leur side-car tomba en panne d'essence à deux tours de la fin.

### MALGRÉ LA CABRIOLE

Dans la seconde manche, l'équipage effectuait même une impressionnante cabriole, mais réussit tout de même à se classer 7e.

En revanche, Bächtold-Fuss ont

conservé la première place au classement général du championnat du monde. Après 12 manches, les Suisses précèdent les Hollandais Van Heugten-Kiggen de 7 points, et Muller-Van Heek (également Hollande) de 16.

### RÉSULTATS

**Championnat du monde des side-cars.**

**1re manche:** 1. Van Heugten-Kiggen (Ho) EML-Folan; 2. Janssen-Van Kessel (Ho), VMC-Honda; 3. Van Bellinghen-Torfs (Be), Wasp-Yamaha; 4. Böhrer-Hasold (RFA), Wasp-Zabel; 5. Muller-Van Heek (Ho), VMC-Honda; 6. Van Hal-Bijvels (Ho), Wasp-Yamaha.

**2e manche:** 1. Muller; 2. Van Heugten; 3. Janssen; 4. Bens-Van Deutekom (Ho), EML-Yamaha; 5. Van Hal; 6. Bakens-Van Geloven (Ho) EML-Jumbo; 7. Bächtold-Fuss (S), EML-Jumbo; 11. Graf-Von Rotz (S), MSA-KTM. (si)

### Au sein des clubs jurassiens

## Delémont rentre dans le rang

Ecrasée par Thoun, l'équipe de Delémont est rentrée dans le rang. La relève est assurée par Dotzigen et Courrendlin, souverains dimanche dernier.

### 2e LIGUE MESSIEURS

**Groupe 2:** Delémont - Thoun 1-8; Sarnen - Homburg 6-3; Kehrsatz - Rohrdorferberg 5-4.

**Groupe 6:** Wilderswil - Courrendlin 1-8; Bally - Lawn 7-2; BLTC - Bachgraben 6-3.

### 2e LIGUE JEUNES SENIORS

**Groupe 1:** Porrentruy - Bellevue 4-5; Konolfingen - Obersiggenthal 3-6; Zoug - Sporting 8-1.

### 3e LIGUE MESSIEURS

**Groupe 11:** Utzenstorf - La Neuveville 8-1; Worbenbad - Schützenmatt 6-3; Soleure - Bienne 5-4.

**Groupe 13:** Lyss - Langenthal 4-5; Froburg - Worbenbad II 7-2; Mont-Soleil - Klus 9-0.

**Groupe 15:** Belchen - Olten 3-6; Oensingen - Moutier 2-7; Saignelégier - Herzogenbuchsee 3-6.

### 3e LIGUE DAMES

**Groupe 7:** Froburg - Lyss 3-3 (victoire de Froburg); Langenthal - Delémont 2-4; Longeau - Scheuren II 4-2.

### 4e LIGUE MESSIEURS

**Groupe 26:** Tavannes - Bienne 8-1; Enicar - Derendingen 9-0; Delémont II - Saignelégier 9-0.

**Groupe 27:** Worbenbad - Censingen 9-0 w.o.; Sulzer - Tavannes II 8-1; Froburg - Cerlier 0-9.

**Groupe 28:** Sunlight - Büren 9-0; Born - Kappel - Les Breuleux 7-2; Cerlier II - Bally 5-4.

**Groupe 29:** Lyss - Evillard II 9-0; Porrentruy II - Homburg 0-9.

**Groupe 30:** Attisholz - Sporting II 6-3; Schlossmatte - Olten 9-0; Herzogenbuchsee - Tramelan II 7-2.

**Groupe 31:** La Neuveville - Soleure 4-5; Dotzigen - Courgenay 6-3; Langenthal - Enicar II 8-1.

**Groupe 32:** Courrendlin - Delémont 8-1; Wangen - Schlossmatte II 1-8; Sporting - Scheuren 2-7.

**Groupe 33:** KEB - Granges II 4-5; Nods - Gerlafingen 7-2; Aarberg - Evillard 4-5.

**Groupe 34:** Moutier - Bally 6-3; Schützenmatt - Dufour 6-3; Klus - Porrentruy 4-5.

durant le week-end du 14 au 16 juin. Les courts de Bévilard accueilleront les joueurs de l'open messieurs, les jeunes seniors et le double seniors. Sur les trois places de jeu de Courrendlin se dérouleront les matchs des catégories suivantes: open dames, messieurs D, messieurs D/C, double messieurs, seniors. Enfin, les dames s'affronteront à Nods avec les séries suivantes: dames D et D/C, ainsi que les doubles. Le tour final aura lieu sept jours plus tard à Bévilard. En cas de pluie, toute la compétition sera reportée d'une semaine.

### LES RÉSULTATS

**Simple messieurs D.** - J.-J. Roth, Delémont - F. Hirschi, Bévilard 7-5, 6-0;

### Au sein des clubs jurassiens

## Delémont rentre dans le rang

**Groupe 35:** La Croisée - Dotzigen 1-8; Biber - Born-Kappel 0-9; Holzmatte - Victor Meyer 1-8.

**Groupe 36:** Tramelan - Mont-Soleil 4-5; Courtételle - Meinsberg 1-8.

### 4e LIGUE DAMES

**Groupe 21:** Tavannes - Saignelégier II 4-2; KEB - Lyss 5-1; Schützenmatt - Sulzer 4-2.

**Groupe 22:** La Neuveville - Dotzigen 5-1; Aarberg - Tramelan 6-0; Gerlafingen - Schlossmatte 1-5.

**Groupe 23:** Soleure - Wangen 3-3; Derendingen - Porrentruy 4-2; Dufour - Moutier 5-1.

**Groupe 24:** Courgenay - Wobensbad 0-6; Nods - Langenthal 3-3 (victoire de Nods); Herzogenbuchsee - Malleray 5-1.

**Groupe 25:** Bally - Büren 1-5; Froburg - Herzogenbuchsee 5-1.

**Groupe 26:** Klus - La Croisée 6-0; Olten - Utzenstorf 6-0; Granges - Born-Kappel 6-0.

**Groupe 27:** Porrentruy - Holzmatte 3-3 (victoire de Holzmatte); Bienne - Moutier II 6-0.

**Groupe 29:** Courrendlin - Aarberg II 3-3 (victoire de Courrendlin); Saignelégier - Belchen 6-0.

### 3e LIGUE JEUNES SENIORS

**Groupe 19:** Evillard - Soleure 5-4; La Croisée - KEB 3-6; Moutier - Lyss 4-5.

**Groupe 21:** Bienne - Gerlafingen 9-0; Soleure - Biber 9-0; Homburg - Courrendlin 8-1. (y)

## Brillante à la Coupe Certina de minigolf Yvonne Surdez sur le podium

Sur le terrain particulièrement difficile d'Interlaken, s'est disputée la Coupe Certina. Deux Chaux-de-Fonniers s'y sont distingués, Yvonne Surdez était première exaequo le samedi et comme elle ne s'est pas présentée pour le départ le dimanche, elle fut classée automatiquement seconde. Quant à Philippe Stähli, il a remporté une brillante troisième place chez les hommes.

**Dames:** 1. Rose Sprang (City West Berne) 108 points pour les trois parcours (béton); 2. Yvonne Surdez (La Chaux-de-Fonds) 108; 3. Nadine Brechbühl (Thoune) 110.

**Hommes:** 1. Jean-Michel Ysoz (Château-d'Oex) 90; 2. Luc Gétaz (Château-d'Oex) 97; 3. Philippe Stähli (La

Chaux-de-Fonds) 99. Puis: 31. Jean-Pierre Surdez (La Chaux-de-Fonds) 115.

### Memorial Paul Miserez

Dans le cadre de son championnat interne, le Minigolf-Club de La Chaux-de-Fonds a fait disputer la Coupe Miserez, comportant trois parcours sur terrain couvert et trois parcours sur le minigolf de la ville.

### RÉSULTATS

1. Jean-Pierre Surdez, 191 points; 2. Claude Hofstetter (après départage) 191; 3. Philippe Stähli 193; 4. Nelly Kuster 197; 5. Laurent Leibundgut 202; 6. Henri Miserez 205; 7. Yvonne Surdez 206; 8. Henri Kuster 208. (hm)

## Première journée de la Coupe des Nations Le respect de la hiérarchie

Si aucune des rencontres prévues au Grand Prix de Lugano n'a pu se dérouler lundi en raison des intempéries, cela n'a pas été le cas pour la Coupe des Nations qui se dispute actuellement en RFA.

Pas de surprise à Düsseldorf: l'Australie, dans le groupe «bleu», et la France - sans Yannick Noah - dans le groupe «rouge», ont toutes deux remporté par 2-1, face à la RFA et à l'Inde, leur rencontre de la première journée de la Coupe des Nations.

**RÉSULTATS.** - Groupe «bleu»: Australie bat RFA 2-1. Hans Schwaier (RFA) bat Pat Cash (Aus) 6-2 6-3, Paul McNamee (Aus) bat Michael Westphal (RFA) 6-3 6-3, McNamee et John Fitzgerald (Aus) battent Wolfgang Popp et Andreas Maurer (RFA) 6-2 6-1.

**Groupe «rouge»:** France bat Inde 2-1. Thierry Tulasne (Fra) bat Vijay Amritraj (Inde) 6-0 6-1, Henri Leconte (Fra) bat Ramesh Krishnan (Inde) 6-1 7-6 (7-3), Vijay Amritraj et Anan Amritraj (Inde) battent Leconte et Pascal Portes (Fra) 7-6 (7-5) 7-6 (7-0). (si)

## Tournoi de Lugano Christiane Jolissaint passe

En battant la Française Corinne Vanier par 6-3, 6-2, Christiane Jolissaint s'est qualifiée aisément pour le deuxième tour de l'«European Open» de Lugano, doté de 100.000 dollars.

**Simple, premier tour:** Christiane Jolissaint (S) bat Corinne Vanier (Fr) 6-3, 6-2; Beth Herr (EU) bat Suzanne Schmid (S) 6-1, 6-3; Debbie Spence (EU) bat Elisabeth Minter (Aut) 6-2, 6-2; Emisle Raponi-Longo (Arg) bat Jenny Klitch (EU) 6-2, 6-2; Anne Minter (Aus) bat Mercedes Paz (Arg) 6-3, 3-6, 6-4; Susan Mascarin (EU) bat Pascale Paradis (Fr) 3-6, 7-6 (6-4), 6-4; Tine Scheur (Da) bat Shawn Foltz (EU) 7-5, 6-4. (si)



## SPORTS

Exploit cycliste suisse à la première étape de montagne du Giro  
Seiz mate pluie, froid, brouillard et... Hinault

La première étape des Dolomites du «Giro» s'est achevée, à Selva di Val Gardena, par un exploit suisse: Hubert Seiz s'est en effet imposé dans la station de sports d'hiver italienne en battant, au sprint... Bernard Hinault.

Le jeune coureur d'Arbon, qui aura 25 ans en septembre prochain mais qui en est déjà à sa quatrième saison dans les rangs professionnels, a ainsi signé la victoire la plus significative de sa carrière au terme de cette quatrième étape, Pinzolo-Selva di Val Gardena (237 km), qui a provoqué par ailleurs un bouleversement au classement général.

Arrivé en quatrième position, avec Seiz et Hinault, mais aussi en compagnie de son compatriote Gianbattista Baronchelli (3e) et de l'Espagnol Marino Lejarreta (5e), Roberto Visentini s'est en effet emparé du maillot rose de leader de la course. Visentini succède ainsi à ses deux illustres compatriotes Francesco Moser et Giuseppe Saronni, les deux grands battus de ce premier rendez-vous avec la montagne, avec, dans une moindre mesure, l'Américain Greg LeMond. Se ce dernier a limité les dégâts, en ne concédant que 1'20" à Visentini et à son coéquipier Hinault, Moser est arrivé à plus de deux minutes malgré le concours précieux mais répréhensible de quelques «pousseurs», Saronni à plus de quatre minutes!

## RESSOURCES INTACTES

Pour Roberto Visentini, qui est âgé de 28 ans, cette prise du pouvoir à Selva di Val Gardena constitue aussi une belle revanche. L'an dernier, le beau Roberto avait connu, dans cette même ascension, une crise très grave. Il y avait d'ailleurs abandonné et on croyait bien sa carrière prématurément terminée.

Lundi, Visentini a démontré qu'il disposait encore de belles ressources, ralliant l'arrivée avec Hinault et laissant loin derrière lui les deux frères ennemis du cyclisme italien, Saronni et Moser.

## CONDITIONS DIFFICILES

Cette première étape de montagne, qui sera suivie d'une deuxième mardi, s'est courue dans des conditions difficiles, par un temps quasi hivernal. Pluie, brouillard, froid ont encore ajouté aux difficultés du parcours.

Le premier col de la journée, le Passo di Costalunga, situé au 171e km, ne devait rien apporter. En fait, la bataille devant se déclencher au pied de la montée terminale vers Selva, alors qu'il restait un peu plus d'une vingtaine de kilomètres à couvrir.

L'Italien Pozzi était le premier à mettre le feu aux poudres, mais sans succès. Son action provoquait toutefois une première accélération, qui étirait sensiblement le peloton.

Lejarreta prenait alors le relais et Saronni, paré du maillot rose depuis deux jours, était l'un des premiers lâchés, malgré le soutien de quelques-uns de ses coéquipiers, dont Bombini. Les coups de boutoir de l'Espagnol ne laissaient plus, rapidement, que neuf hommes en tête: Seiz, Hinault, Baronchelli, Visentini, Lejarreta, Moser, LeMond, Van der Velde et un autre Italien, Chioccioli.

Alors que la pente devenait plus rude, Van der Velde et Chioccioli, puis Moser et enfin LeMond étaient décamponnés à leur tour, sous l'impulsion de Hinault principalement.

## PREMIER SUCCÈS

Les cinq hommes de tête devaient alors terminer l'escalade ensemble et, lors du sprint final, Seiz réglait tout le monde, apportant du même coup à l'équipe Cilo son premier succès de l'année.

Outre la victoire de Seiz, on enregistre la 7e place de Stefan Mutter, la 8e de Daniel Wyder et la 10e de Godi Schmutz. Puis, 14e Urs Zimmermann, qui a longtemps fait le travail pour son leader, Visentini. Excellent comportement encore du Tessinois Antonio Ferretti, 22e.

Enfin, au classement général, on retrouve le Bâlois Stefan Mutter à la 4e place, Seiz étant 6e.

## L'HÔPITAL POUR GAVILLET

Pourtant, les Suisses n'ont pas eu matière qu'à se réjouir sur la route du Val Gardena. Au début de la montée finale, le Valaisain Bernard Gavillet chutait lourdement. Le Monthésan de Genève était transporté à l'hôpital avec de profondes blessures à une jambe.

Mais, les docteurs diagnostiquaient, finalement, également une fracture de la clavicule. (si)

**Quatrième étape (Pinzolo - Selva di Val Gardena, 237 km):** 1. Hubert Seiz (S) 6 h. 51'53 (bonif. 20"); 2. Bernard Hinault (Fr, 15"); 3. Gibi Baronchelli (It, 10"); 4. Roberto Visentini (It, 5"); 5. Marino Lejarreta (Esp) tous même temps; 6. Greg LeMond (EU) à



Bien que battu au sprint, Bernard Hinault aura été l'un des animateurs les plus en vue ce lundi, en menant le train de l'échappée décisive plus souvent qu'à son tour. (Bélino AP)

1'20"; 7. Stefan Mutter (S) à 1'32"; 8. Daniel Wyder (S) à 2'03"; 9. Johan Van der Velde (Ho) à 2'06"; 10. Godi Schmutz (S); 11. Tommi Prim (Sue); 12. Silvano Contini (It); 13. Francesco Moser (It); 14. Urs Zimmermann (S); 15. José Navarro (Esp), tous même temps. **Puis les autres Suisses:** 50. Erich Mächler à 7'25"; 60. Daniel Gisiger à 8'33"; 63. Mike Gutmann m. t.; 66. Serge Demierre m. t.; 79. Leo Schönenberger à 11'31"; 80. Benno Wiss à 13'12"; 123. André Massard à 30'04; 129. Urs Freuler m. t.; 140. Alfred Achermann m. t.; 145. Alain von Allmen m. t.; 158. Heinz Imboden à 34'54"; 164. Gilbert Glaus m. t.; 168. Jürg Bruggmann m. t. **Abandons:** Bernard Gavillet et Laurent Vial (S).

## CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Roberto Visentini (It) 18 h. 40'20"; 2. Bernard Hinault (Fr) à 48"; 3. Marino Lejarreta (Esp) à 1'36"; 4. Stefan Mutter (S) à 1'45"; 5. Francesco Moser (It) à 1'51"; 6. Hubert Seiz (S) à 2'24"; 7. Greg LeMond (EU) à 2'29"; 8. Silvano Contini (It) à 2'48"; 9. Gianbattista Baronchelli (It) à 2'54"; 10. Harald Maier (Aut) à 3'09"; 11. Stefano Giuliani (It) à 3'16"; 12. Tommi Prim (Su) à 3'21"; 13. Johan Van der Velde (Ho) à 3'32"; 14. Acacio da Silva (Por) à 3'42"; 15. Ennio Salvador (It) à 3'50". **Puis les**

**autres Suisses:** 24. Daniel Wyder à 4'59"; 28. Godi Schmutz à 5'34"; 38. Erich Mächler à 7'46"; 42. Zimmermann à 8'20"; 52. Serge Demierre à 10'10"; 53. Daniel Gisiger à 10'14"; 71. Ferretti à 13'48"; 81. Wiss à 16'57"; 85. Schönenberger à 18'13"; 98. Gutmann à 22'59"; 126. Freuler à 33'43"; 137. Massard à 35'01; 138. Achermann m. t.; 147. Bruggmann à 37'17"; 158. Imboden à 39'49"; 161. Glaus à 39'56"; 166. von Allmen à 41'06". (si)

GP Boldrini de Nyon  
Jurassien victorieux

Alphonse Kormmayer de Saignelégier a remporté samedi le GP Boldrini de Nyon.

Cette compétition comprend une course en ligne de 66 km. et une épreuve contre la montre de 11 km.

Le matin, le Franc-Montagnard a terminé dans le peloton et l'après-midi, il a réalisé le meilleur temps contre la montre, ce qui lui a permis de remporter brillamment l'épreuve. (y)

Tour du Gerzensee  
Première victoire de Stutz

Le jeune Argovien Werner Stutz (23 ans), plus connu jusqu'ici pour ses qualités de pistard, a fêté sa première victoire sur route, chez les amateurs d'élite, en s'imposant dans le Tour du Gerzensee. Stutz l'a emporté au sprint d'un groupe de six échappés, devant Michael Däppen, Thomas Wegmüller et Pascal Richard. Ces six coureurs étaient sortis du peloton dans le dixième des douze tours de l'épreuve (157,2 km.), tout comme Werner Bichsel et Daniel Huwyler, qui devaient par la suite lâcher prise.

**Classement:** 1. Werner Stutz (Wohlen) les 157 km. 200 en 4 h. 02'02" (38 km/h. 960); 2. Michael Däppen (Affligen); 3. Thomas Wegmüller (Schlieren); 4. Pascal Richard (Orbe); 5. Beat Nydegger (Fribourg); 6. Edy Kägi (Elgg), tous même temps; 7. Werner Bichsel (Biglen) à 56"; 8. Daniel Huwyler (Wohlen) à 1'49"; 9. Markus Neff (Altenrhein) à 3'39"; 10. Jochen Baumann (Zurich), même temps. (si)

GP de Gippingen  
La deuxième de Reis

Déjà vainqueur à Mezzovico, Hans Reis (Pfaffnau) a fêté son deuxième succès de la saison en battant Richard Trinkl d'un pneu à l'arrivée du Grand Prix de Binningen. Les deux hommes accompagnés par Werner Kaufmann et Ebi Kägi, avaient repris et lâché Stefan Joho, après que celui-ci ait roulé seul en tête durant 60 km. Au sprint, Trinkl sembla prendre un net avantage, mais Reis sortit de sa roue pour venir à sa hauteur sur la ligne. La photo-finish fut nécessaire pour les départager.

**Classement:** 1. Hans Reis (Pfaffnau) 148 km. 300 en 3 h. 41'55"; 2. Richard Trinkl (Sirmach); m. t.; 3. Werner Kaufmann (Eschenbach) m. t.; 4. Ebi Kägi (Elgg) à 25"; 5. Remo Gugole (Mendrisio) à 2'02"; 6. Kurt Steinmann (Pfaffnau); 7. Michel Ansermet (Payerne); 8. Arno Küttel (Wohlen) à 2'05"; 9. Rocco Cattaneo (Tamaro) à 2'10"; 10. Thomas Wegmüller (Berne) à 2'18". (si)

Lors de courses nationales réservées aux cadets  
Jacques Jolidon sur toute la ligne

L'espoir franc-montagnard Jacques Jolidon a réalisé un grand exploit en remportant brillamment les deux courses nationales pour cadets organisées ce week-end en Romandie.

Samedi à Fleurier, il s'est imposé dans le Prix des commerçants du Val-de-Travers. Il a triomphé nettement au sprint, battant ses neuf compagnons d'échappée. Cédric Gorret de Martigny a pris la deuxième place, Stéphane Joliat de Courtételle la troisième et le Chaux-de-Fonnier Cédric Vuille la neuvième.

Les 21 coureurs, âgés de 14 à 16 ans, ont pris leur départ devant le collège régional. Direction Môtiers, Couvet, retour à Fleurier par Boveresse, grimpée de la route de La Foule jusqu'au Haut-de-la-Tour, crochet par Les Verrières et nouveau passage à Fleurier. La boucle a été courue deux fois.

## AU SPRINT

La montée jusqu'aux Verrières n'a pas permis de départager les meilleurs. Un peloton de 11 coureurs s'est présenté à l'arrivée. C'est Jacques Jolidon, de Bassecourt, qui gagne le sprint.

Cette épreuve, épargnée par la pluie, était mise sur pied par le Cyclophile Fleurier, que préside M. Bernard Sants-

chi. Parfaite organisation avec un chef de course qui connaît bien le cyclisme: Patrick Moerlen.

## RÉSULTATS

1. Jacques Jolidon (VC Bassecourt) 1 h. 37'00"; 2. Cédric Gorret (Martigny); 3. Stéphane Joliat (VC Courtételle); 4. Reto Matt (VC Niederdorf); 5. David Fadi (VC Excelsior Martigny); 6. Laurent Dufaux (VC Rennaz Sport); 7. Laurent Gavillet (Monthey); 8. Michel Henrioud (ACN Yverdon); 9. Cédric Vuille (Les Francs-Coureurs, La Chaux-de-Fonds); 10. Alexandre Debons (VC Martigny); 11. Markus Dietl (VC Steimaur), tous même temps; 13. Jérôme Paratte (VC Edelweiss, Le Locle) 1 h. 39'20"; 14. Didier Cancelli (Les

Francs-Coureurs, La Chaux-de-Fonds), même temps; 15. Samuel Steiner (Cyclophile Fleurier) 1 h. 40'15". etc...

## Statu quo à Vernier

Scénario identique dimanche, dans le Grand Prix de Vernier près de Genève. Vingt-deux concurrents se présentent pour le sprint qui est enlevé avec une dizaine de mètres d'avance par Jacques Jolidon, devant Cédric Gorret et Alexandre Debons, tous deux de Martigny.

Belle sixième place pour le Chaux-de-Fonnier Cédric Vuille. Un grand bravo à Jacques Jolidon qui a ainsi remporté sa quatrième victoire depuis le début du mois de mai. (jic - y)



Jolidon sans rivaux samedi lors du sprint de Fleurier! (Photo Schneider)

## B

## boîte à confidences

## Gourcuff: ça monte!

Les supporters du FC La Chaux-de-Fonds n'ont certainement pas oublié Christian Gourcuff. Le talentueux demi des «jaune et bleu» lors de la saison 1981-82 est devenu un excellent entraîneur-joueur. Reparti dans son pays breton pour enseigner les mathématiques et devenir entraîneur-joueur du FC Lorient, le sympathique Français a réussi une belle carrière.

En trois saisons, son club militant tout d'abord en division d'honneur s'est hissé en deuxième division. La saison 1984-85 vient de se terminer en troisième division française. Néopromu, Lorient a réussi l'exploit de devenir champion du groupe ouest totalisant 42 points en 30 matchs tout en marquant 63 buts (meilleure attaque) pour 29 reçus (quatrième défense).

Rappelons que Lorient s'était imposé, l'été passé à Cudrefin par 4 à 2 lors d'un match amical l'opposant au FC La Chaux-de-Fonds. (lg)

## Faux billets!

Deux mille cinq cents faux billets d'entrée pour la finale de la Coupe d'Europe des Champions, qui opposera le 29 mai prochain, au stade du Heysel à Bruxelles, la Juventus de Turin à Liverpool, viennent d'être découverts.

Un habitant de Grammont, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Bruxelles qui avait été chargé par un club de supporters italiens d'acheter 2500 billets pour ce match, s'est rapidement aperçu que les billets qui lui avaient été délivrés n'étaient que des imitations... (si)

## G

## gains

## SPORT-TOTO

Concours No 20:  
8 x 12 ..... Fr. 5.055,65  
156 x 11 ..... Fr. 259,25  
1.503 x 10 ..... Fr. 26,90

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 80.000 francs.

## TOTO-X

Concours No 20:  
39 x 5 ..... Fr. 1.063,30  
1.374 x 4 ..... Fr. 22,65  
19.626 x 3 ..... Fr. 3,15

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 130.000 francs.

## LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

Tirage No 20:  
9 x 5 + cpl ..... Fr. 100.000,—  
100 x 5 ..... Fr. 7.713,60  
6.108 x 4 ..... Fr. 50,—  
114.602 x 3 ..... Fr. 5,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 1 million 400.000 francs.

## PARI MUTUEL ROMAND

**Rapports**  
Course française à Longchamp:

**Trio**  
Ordre ..... Fr. 4.789,20  
Ordre différent ..... Fr. 344,60

**Quarto**  
Ordre, cagnotte ..... Fr. 1.257,95  
Ordre différent, cagnotte .. Fr. 838,70

**Loto**  
7 points, cagnotte ..... Fr. 1.770,50  
6 points ..... Fr. 109,05  
5 points ..... Fr. 4,15  
Quinto, cagnotte ..... Fr. 4.270,70

**Course suisse à Frauenfeld:**

**Trio**  
Ordre ..... Fr. 832,05  
Ordre différent ..... Fr. 112,65

**Quarto**  
Ordre ..... Fr. 1.949,65  
Ordre différent, cagnotte .. Fr. 756,85  
(si)

Aussi avec catalyseur.  
**VOLVO**  
Qualité et sécurité.



# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72  
Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 54 47  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

## R

### regard

## Ahmed, mon frère

Dans une ville du nord de la France, le maire et ses conseillers ont eu l'idée suivante: associer la population immigrée à la vie communale en l'intégrant au Conseil municipal. Intégration dans les formes et les règles de l'art démocratique: les trois représentants ont été élus par les immigrés eux-mêmes. Les règles de l'art veulent, quand même, que ces trois personnes n'aient qu'un rôle consultatif (donc pas décisionnel) au sein du législatif. Le maire, dont l'interview passait toutes chaînes françaises confondues, argumentait ainsi: les immigrés représentent une part importante de la population (7% en ville et plus du tiers dans les grands ensembles périphériques). Normal qu'on entende leur son de cloche, là où l'on prend des décisions à l'échelon communal. Le taux de participation à ces élections était agréablement élevé.

Le reportage en question est allé jusque dans la rue. Pour demander aux Français bien née ce qu'ils pensaient de l'initiative de leurs édiles. Les réponses allaient du «bof, je m'en fous» au «je ne suis pas raciste, mais...». Le «mais» en question était invariablement suivi du: «Les Français sont ici chez eux, les étrangers doivent être ailleurs».

L'initiative est courageuse, autant qu'elle est intéressante quand on regarde les Droits de l'homme droit dans les yeux. Elle pourrait être taxée de démagogique ou de magouille politicienne d'une gauche qui ne sait plus où donner de la tête... Elle pourrait, mais elle n'est pas.

Les Français ne se sont pas follement mouillés. Ahmed d'Alger ou de Fez n'est pas encore président de la République.

Les Suisses, eux, ne se mouillent pas du tout. Dans le genre.

Les étrangers établis à La Chaux-de-Fonds représentent 19,5% de la population (relevé de janvier 1985). Les «permis C» peuvent élire mais ne sont pas éligibles. Ils peuvent faire partie d'une commission. Grosso modo, telle est la situation chaux-de-fonnière. Pour être élu au Conseil général, pas de pardon l'Italien doit être devenu Suisse, le Français, l'Allemand ou le Marocain aussi. La ville du Haut du canton de Neuchâtel est loin d'être à la remorque. Mais il est facile d'être avant-gardiste en la matière. Il n'est que de regarder les quelques statistiques d'après élections communales pour être persuadés que la présence consultative du signor Giovanni de Bergame au sein du Conseil général n'est pas pour demain. Les rares noms à consonnance étrangère (carrément du sud) flirtent avec les queues de classement. A moins que l'on sache ouvertement qu'il y a du Tessin depuis 45 générations dans ce nom-là.

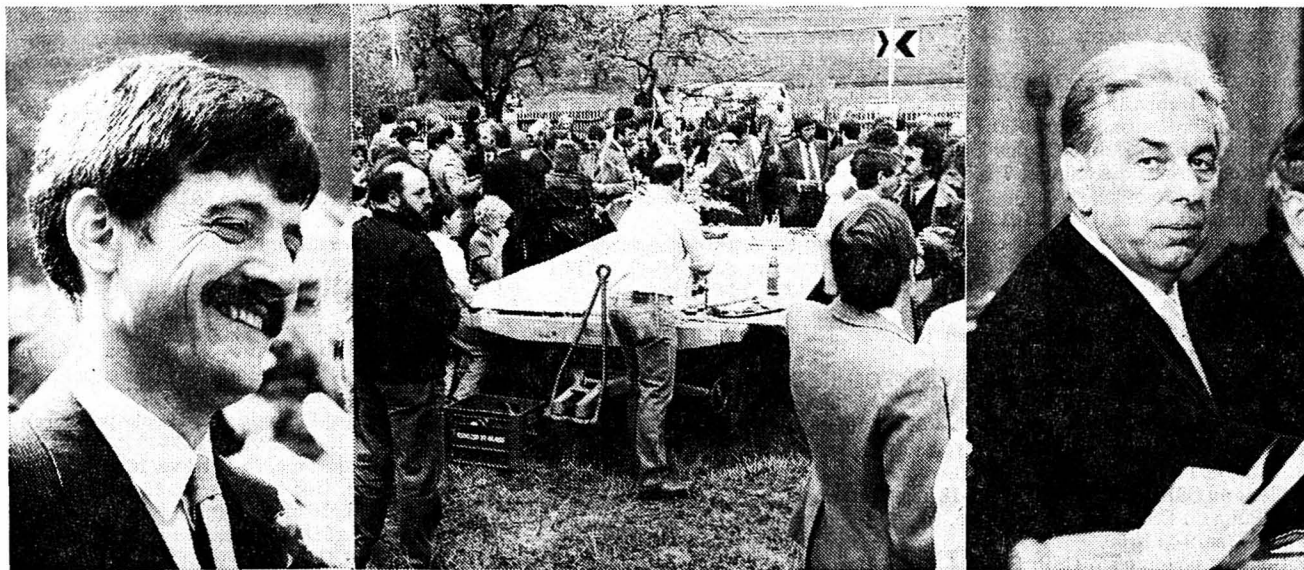
Voilà, c'était juste pour écrire qu'on a les bizarreries comptables qu'on a et que la représentativité équitable de toutes les couleurs d'une population est une impertinence à mettre dans les beaux esprits «qu'ont vraiment pas grand-chose à penser...».

Ingrid HEINIS-JEANNET

Centre de loisirs des Franches-Montagnes  
**Ça pousse!**

● LIRE EN PAGE 21

## Pour les autorités neuchâtelaises installées hier 1985-1989: l'ère vaudruziennne a commencé



Un nouveau président du Grand Conseil, le socialiste Jean-Luc Virgilio, de Villiers. Un nouveau conseiller d'Etat, le libéral Jean-Claude Jaggi, de La Chaux-de-Fonds. Mais avant de s'atteler au char de l'Etat pour les quatre ans à venir, une fête pour les nouvelles autorités cantonales neuchâtelaises dont c'était hier l'installation officielle. A la plus

brève séance de la législature qui s'ouvre a succédé une longue fête chaleureuse à Villiers où le président du Grand Conseil était reçu notamment par le président de commune, lui-même appelé à lui succéder l'an prochain, tandis qu'un troisième député du Val-de-Ruz doit à son tour devenir président du Grand Conseil dans deux ans. Décidément, c'est

l'ère vaudruziennne que cette nouvelle législature! Un socialiste, un radical, un libéral, tous du district médian, à la tête de la République: cela augure-t-il des années sous le signe du «juste milieu»?

(MHK - Photo Schneider)

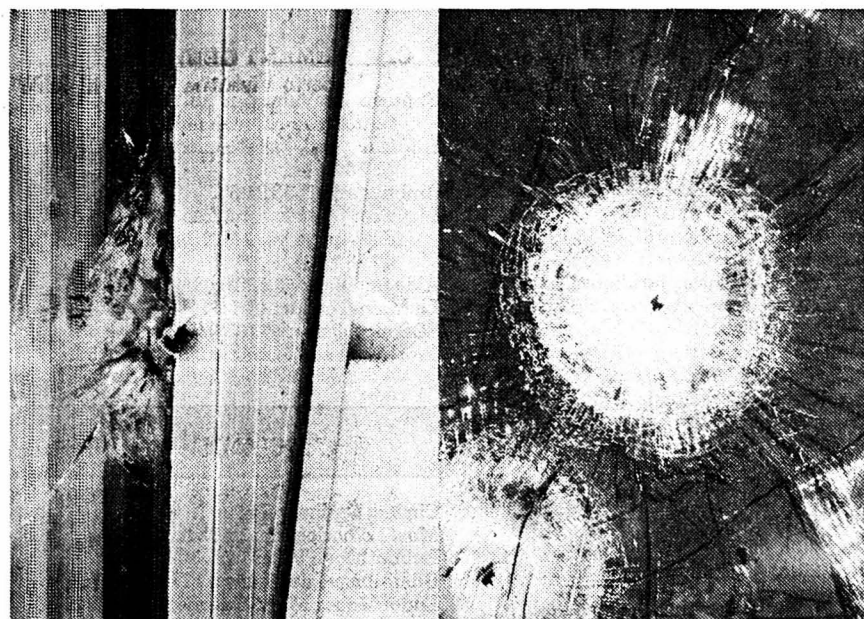
● LIRE EN PAGE 19

## Vitres transpercées, morceaux de façades arrachés Contre l'armée, il attaque la police

Dimanche en fin de soirée, un jeune homme a tiré contre l'entrée principale de la Police cantonale de Neuchâtel, rue de la Balance 4. Au moyen d'un fusil d'assaut, il a tiré plus de dix coups, qui ont créé de gros dégâts: les portes vitrées ont été transpercées, des morceaux de la façade extérieure du bâtiment ont sauté sous le choc.

Il n'y avait personne d'autre que les agents à ce moment-là.

L'individu a pris la fuite immédiatement après les faits. Il a pu être identifié le lendemain, soit hier matin. O. G., 21 ans, a déclaré qu'il n'en voulait pas à la police, mais qu'il a agit ainsi contre l'armée. Il ne voulait pas se présenter à son cours de répétition. (comm-ao)



Fusil d'assaut: puissant et à même de faire des dégâts. (Photo Impar-ao)

## Amiante à la Maison des plongeurs de Neuchâtel Les clients ne risquent rien

Le 18 avril 1985, dans une émission du téléjournal à la télévision suisse romande, la Maison des plongeurs était présentée comme pouvant être dangereuse, le taux de fibres d'amiante en suspension dans l'air étant critique.

Cette affirmation a causé un grand tort à la restauratrice, qui a vu sa clientèle fuir. Le Club de plongée craint aussi, à plus longue échéance, avoir perdu des clients à cause de cette affirmation.

Un rapport a été établi par le Service neuchâtelais de médecine du travail et d'hygiène industrielle qui précise que le taux d'amiante, mesuré en deux endroits, dans la Maison des plongeurs est trop faible pour être détecté par ses appareils.

Le Comité de gestion du Centre international de plongée a confié cette affaire à un avocat, qui a demandé à Berne, à l'Office fédéral de l'environnement qui aurait renseigné les journalistes de la télévision, ce qu'il en est.

En attendant la réponse, une lettre circule auprès des membres du centre. Elle précise que les clients ne courent aucun danger... et profite de leur annoncer les nouveaux plats à disposition. (ao)

● LIRE EN PAGE 18

Décidément, une fois tous les quatre ans, c'est trop peu!

Non, je ne parle pas ici de la cérémonie d'installation des autorités neuchâtelaises. Mais de l'occasion qu'elle fournit, une fois tous les quatre ans, de jouir quelques poignées de minutes durant de l'agrément d'une esplanade débarrassée de son hideux carcan quotidien de tôles à roulettes.

Pourtant le spectacle devrait convaincre. Comme celui que le parvis de la Collégiale donne certains dimanches quand il y a plus de ballons qui roulent dessus que de pneus. Ah! oui, c'est autre chose, quand le soleil peut caresser plus de vieilles pierres que de verre et d'acier modernes, quand feuilles et fleurs sont la seule ceinture à ceindre la sympathie masse beurre de l'église et du château jumelés, quand le chant des oiseaux n'est pas couvert par les bruits de moteurs (même à l'arrêt, ils craquent en se refroidissant de la montée!), et quand le père Farel n'a plus l'air de vouloir balancer sa Bible de pierre sur les envahisseurs...

Un vrai petit miracle. Et personne, n... de d..., ne voit que c'est ÇA la situation

## billet

normale? Qu'il faut arrêter, pour le petit confort de fonctionnaires, de députés ou de journalistes, de laisser les voitures squatter un ensemble architectural tellement pas fait pour ça? Qu'il faut, plus généralement, commencer à être rigoureux et énergiques pour créer dans les villes des îles qui soient la base d'une grande reconquête de l'espace par l'espèce? Quitte à utiliser un peu de jric pompé en masse aux automobilistes pour s'occuper aussi un peu de creuser les trous nécessaires à garer, pas seulement à faire circuler, ces bagnoles indispensables, certes, mais pas omniprésentes...

C'est un automobiliste vaincu qui le clame: il faut réinventer la marche sur le Châteaui! Et sur un certain nombre d'autres sites. Il y a comme une urbanité de l'urbanisme à retrouver...

MHK

## Q

## quidam

Un xylophone, un ou deux accordéons sur sa charrette, son abonnement général en poche, Pierre Meier se déplace à travers la Suisse. Il profite de ses jours de congé, le mercredi, le vendredi, le samedi, pour se rendre à Schaffhouse ou Saint-Gall. Le dimanche, on l'écoute parfois à Neuchâtel, où il habite. Il s'installe et donne son concert en plein air.

«Je n'aime pas les voitures, il y en a dix fois trop», explique Pierre Meier. Alors lui, il choisit le train, le vélo ou simplement ses pieds pour se déplacer. Mais son travail l'oblige tout de même à conduire: dès 4 heures du matin, il est chauffeur de camion à la Centrale laitière. Avant, il a été pendant neuf ans concierge de la Salle de musique du Temple du Bas. «J'avais alors plutôt tendance à finir parfois à 4 heures du matin».

Pierre Meier a 41 ans. Il n'a commencé de jouer de la musique (du piano) qu'à 32 ans. Mais il est passionné; et puis il écoute beaucoup de musique classique. Et puis il joue «pour le plaisir et pour l'équilibre».

(Texte et photo ao)

## B

## bonne nouvelle

### Pour les institutions culturelles

Le gouvernement bernois a accordé une subvention d'exploitation ordinaire de 528.300 francs à la Société d'orchestre de Bienne, pour la saison 1984-85.

La Fondation pour le Château Oberhofen (qui dépend du Musée d'histoire de Berne) se voit accorder cette année une subvention de 125.000 francs. La commune municipale et la commune bourgeoise de Berne lui accordent également la même somme. (oid)

## S

## sommaire

NEUCHÂTEL. - L'art dans la rue. PAGE 18

JURA BERNOIS. - 205 activités pour le passeport-vacances. PAGE 20



# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.  
 Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'histoire et médaillier: expo «La Chaux-de-Fonds en fêtes», lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie La Plume: expo Aimé Montandon.  
 Galerie Club 44: expo photos et sculptures de René Bauermeister, 18-20 h. 30.  
 Galerie du Manoir: expo peintures naïves de Michel John, 15-19 h., me, 15-22 h.  
 Galerie L'Échoppe: expo aquarelles de Jean Tourane, 14-19 h.  
 Galerie Louis Ducommun: expo «40 ans d'art abstraits», 17-21 h.  
 Galerie Sonia Wirth: expo Châtillon, Picot, W. Aubert et 25 artistes régionaux.  
 Home médic. La Sombaille: expo dessins surréalistes de Gégé.  
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo Marguerite Duras.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Ménégothèque: rens. ☎ 28 14 46.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.  
 Club 55: Dancing-Attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.  
 Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, tél. 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h.  
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.  
 Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.  
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.  
 Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, 26 99 02.  
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.  
 Information allaitement: ☎ 23 34 15 et (038) 53 38 66.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge, ☎ 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve, après-midi ☎ 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge, ☎ 28 40 50.  
 Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.  
 Boutiques et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.  
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin.  
 Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.  
 Ma et je, 20 h. 30-23 h.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.  
 La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.  
 «Les Oeillets» Aide aux victimes d'abus sexuels, ☎ 28 70 08.  
 Hôpital: ☎ 21 11 91.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.  
 Centre social protestant: Temple-All 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.  
 Chômage information: Serre 67, tél. 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.  
 Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ☎ 28 40 22.  
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.  
 Police secours: ☎ 117.  
 Feu: ☎ 118.

**CINÉMAS**  
 Corso: 20 h. 45, Rambo.  
 Eden: 20 h. 45, Body double; 18 h. 30, Le maniaque de Las Vegas.  
 Plaza: 20 h. 45, Mon curé chez les Thaïlandaises.  
 Scala: 20 h. 45, Country, les moissons de la colère.

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Péril en la demeure.  
 Môtiers, Château: expo Jacqueline Ramseyer, 10-23 h.  
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.  
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
 Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.  
 Police cantonale: ☎ 61 14 23  
 Police (cas urgents): ☎ 117.  
 Police du feu: ☎ 118.  
 Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.  
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.  
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.  
 Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.  
 Plateau Libre: 22 h., Poca Fera Band, funky-jazz-rock-rapp.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Cité universitaire: expo photos d'Alfredo Correa, 8-20 h.  
 Galerie du Pommier: expo collages de Toni, 10-12 h., 14-19 h.  
 Galerie de l'Orangerie: expo Divernois, 14-18 h. 30.  
 Galerie des Amis des Arts: 65e Salon des Amis des Arts, 10-12 h., 14-17 h., je, 10-12 h., 14-21 h.  
 Galerie du Faubourg: expo aquarelles de Nicole Spillmann, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa-di, 15-18 h.  
 Galerie Ditesheim: 17 h., vern. expo dessins et gravures de Gunnar Norrman.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Montandon, rue des Épancheurs. Ensuite ☎ 25 10 17.  
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ (038) 25 84 72.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

## Cortailod

Galerie Jonas: expo sculptures de Michel Engel, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.  
 Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.  
 Ambulance: ☎ 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.  
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

## Le Locle

Cinéma Casino: relâche.  
 Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
 Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.  
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31.52.52.  
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu, après-midi, ☎ 31 52 52.  
 La Main-Tendue: ☎ No 143.  
 Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.  
 AVIVO: ☎ 31 51 90.  
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.  
 Les Oeillets: Aide aux victimes d'abus sexuels, ☎ 28 70 08.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

**Le Grand-Cachot-de-Vent**  
 Expo Moscatelli, 14 h. 30-17 h. 30.

## Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.  
 Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.  
 Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.  
 Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.  
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.  
 La Main-tendue: No 143.

## Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.  
 CCL: expo gravures et dessins d'Alain Jaquet, lu-je, 14-17 h., je aussi 19 h. 30-21 h., sa, 15-18 h.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je 15-17 h., 19 h. 30-21 h.  
 Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
 Service du feu: ☎ 118.  
 Police cantonale: ☎ 41 25 66.  
 Police municipale: ☎ 41 20 46.  
 Ambulance: ☎ 42 11 22.  
 Pharmacie de service: Liehti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.  
 Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.  
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

## Courtelary

Service du feu: No 118.  
 Police cantonale: ☎ 44 10 90.  
 Administration district: ☎ 44 11 53.  
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
 Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.  
 Ludothèque: ma et je, 15-17 h.  
 Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
 Feu: ☎ 118.  
 Police cantonale: ☎ 97 40 69.  
 Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.  
 Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.  
 Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.  
 Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.  
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

## Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

## Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

## Moutier

Cinéma Rex: relâche.  
 Galerie Club des Arts: expo photos de Rolf Neeser, ma-je-ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 14-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.  
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.  
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.  
 Service du feu: ☎ 93 18 18.  
 Police cantonale: ☎ 93 38 31.  
 Police municipale: ☎ 93 33 03.  
 Hôpital: ☎ 93 61 11.  
 Ambulance: ☎ 93 40 40.  
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 20 69.  
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.  
 Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

## Bienne

Théâtre mun.: 20 h., spectacle pantomime, Dusan Parisek.  
 Ancienne Couronne: expo François Roulet, 12-19 h., je jusqu'à 22 h.  
 Photoforum Pasquart: expo Henriette Grindat et Christian Helmle, 15-19 h.  
 Galerie UBS: expo aquarelles et pastels d'Ildiko.

Galerie Steiner: expo oeuvres collect. et indiv. de H.-R. Giger et M. Schwarz, 15-19 h., je aussi 20-22 h.  
 Galerie Michel: expo huiles, aquarelles et dessins de Bodo Stauffer, lu-ma-ve, 17-20 h., me-sa, 15-18 h., di, 10-12 h.  
 Galerie Schürer: expo aquarelles de Peter Wyssbrod.  
 Musée Omega: je, 15-19 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
 Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

## CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Seitenstehen.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Starfight.  
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Babylon blue.  
 Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, L'amour braque.  
 Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, La corde.  
 Métro: 19 h. 50, Mörder hinter weisser Maske; Die tollkühnen 7.  
 Palace: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 45, Raiders of the lost Ark.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Le fic de Beverly Hills; 17 h. 30, Cabaret.  
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Falling in love.

## Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, ☎ 53 17 66.  
 Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 30 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.

## Le Noirmont

Cinéma: relâche.  
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

## Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.  
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

## Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.  
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.  
 Préfecture: ☎ 51 11 81.  
 Police cantonale: ☎ 51 11 07.  
 Service du feu: No 118.  
 Service ambulance: ☎ 51 22 44.  
 Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.  
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.  
 Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

## Rossemaison

Centre culturel: ve, 18-21 h., sa-di, 15-21 h., expo sculptures Gimmy Stéphane et peintures de Catherine Kobylansky.

## Delémont

Cinéma Lido: relâche.  
 Cinéma La Grange: programme non reçu.  
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.  
 Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.  
 Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.  
 Services industriels: ☎ 22 17 31.  
 Service du feu: ☎ 118.  
 Police cantonale: ☎ 21 53 53.  
 Police municipale: ☎ 22 44 22.  
 Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Courroux, ☎ 22 26 22.  
 Sœur visitante: ☎ 22 20 36.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.  
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.  
 Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Les spécialistes.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Le dernier combat.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.  
 Jardin Botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
 Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.  
 Service du feu: ☎ 118.  
 Police cantonale: ☎ 66 11 79.  
 Police municipale: ☎ 66 10 18.  
 Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, ☎ 66 10 44.  
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

## AVIS URGENTS

### URGENT !

Nous avons besoin de

## MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS

pour montage de machines.

Se présenter ou téléphoner:  
**ADIA INTERIM**  
 Léopold-Robert 84  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 91 33

210735

**st-ne** Mercredi 22 mai à 20 h. 15 au Club 44, La Chaux-de-Fonds

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ordinaire de la Société de radio et de télévision de Neuchâtel

qui sera suivie d'un exposé du Professeur

## Pierre-André Wessner

qui traitera du sujet: «Média et droit de réponse: les promesses d'une nouvelle loi». Entrée libre. 12517

## CAISSE-MALADIE CHRÉTIENNE SOCIALE

## FERMÉE DÈS 16 HEURES

14118

## Géraniums zonal et lierre

le bac de 24 plants

# 24.-

## Géraniums fuchsias

# 4.50

le pot

14163

**MIGROS**



## CHAQUE SAMEDI,

L'Impartial vous offre une page de jeux exclusifs et des concours.



# LA CHAUX-DE-FONDS

## la voix d'une région

Soirées préprofs dès mardi prochain

## «Mais... en ville» au Théâtre

Blaise Cendrars, le Corbusier, mais aussi la belle époque de Bel-Air et de la Boule d'Or. Quatre facettes de l'histoire de La Chaux-de-Fonds. Une histoire que les préprofs racontent les 28-29-30- et 31 mai au Théâtre.

Aux Six-Pompes, un bistrot de chez nous, 45 élèves-comédiens évoquent en vingt tableaux la réalité et la vie chaux-de-fonnière: des personnalités, des époques. Des séquences sont réservées à la neige, au football, au chômage aussi...

Grâce au théâtre, cette année, les élèves apprennent à mieux connaître leur ville et son histoire. Les animateurs-enseignants le rappelaient d'ailleurs hier, à l'occasion d'une conférence de presse: ces soirées ont aussi un but pédagogique, en

plus bien sûr du plaisir qu'elles donnent aux acteurs et aux spectateurs.

S'exprimer sur sa propre ville est difficile; le travail a été plus long que prévu. Les habitudes sont bousculées. Le spectacle devait avoir lieu, comme à l'accoutumée, en février. Il a été retardé de quelques mois, mais ça tombe plutôt bien, il s'inscrit dans une autre fête, celle de mai. Le retard est dû à une autre raison encore: les comédiens sont un peu plus jeunes que d'habitude. Pour des questions de programme scolaire, les acteurs cette année sont des élèves de 2e et 4e année. Ce décalage de quelques mois ne devrait pas avoir de conséquences. Le spectacle est figolé. Il sera bon. On peut faire confiance aux 50 personnes qui y travaillent depuis huit mois.

Et puis, autre aspect de ces soirées: elles provoquent des déliés, «ça donne le virus», dit Patrick Lehman, un ancien. Il a joué, il y a une dizaine d'années. Acteur dans «Le tour du monde en 80 jours»; acteur et musicien dans «Mississippi Blues». La scène, il l'a rencontrée grâce aux soirées préprofs. Elle lui a révélé ses envies, le délice de sa vocation: devenir musicien. Musicien classique et jazzman, il l'est maintenant. Pour lui et beaucoup d'autres, ces soirées, leur préparation, c'était un «rayon de soleil».

Une bonne occasion, pour ceux qui n'aiment pas forcément l'école, de s'exprimer. Et de voir aussi que l'on croit en eux. N'oubliez pas: «Mais... en ville», dès mardi prochain. (fcd)

## Le Tour de Romandie du Chœur mixte des paroisses réformées En hommage à Bach et Haendel

Dans le cadre de l'hommage romand rendu à J.-S. Bach et G.-H. Haendel, le Chœur mixte des paroisses réformées de la ville vient d'accomplir son premier Tour de Romandie. Lausanne, Genève et Montreux furent en effet les têtes d'étapes d'un joyeux périple entrepris dans le but de participer aux commémorations marquant cette année le 300e anniversaire de la naissance de ces deux compositeurs.

Au programme, les cantates BWV 43 et 86 de Bach, ainsi que la cantate «Founding Hospital Anthem» de Haendel. Le chœur était accompagné par l'excellent orchestre à cordes Lipatti (renforcé), cependant que les parties solistiques étaient assurées par Brigitte Fournier soprano, Jacqueline Goizet alto, Xavier Jambert ténor et Michael Ohlhäuser basse. Direction: Georges-Henri Pantillon.

L'expérience est utile et enrichissante, à plus d'un titre. Elle développe une cer-

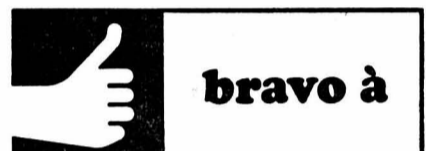
taine souplesse au niveau de l'interprétation, et exige de fréquents ajustements. Les points de repère habituels varient sensiblement d'un lieu à l'autre: disposition, acoustique, volume, mais aussi température ambiante, lumière! Le public lui-même, par ailleurs assez nombreux, réagit diversement.

Le Chœur mixte s'est bien adapté aux différents contextes rencontrés. Ses prestations semblent avoir été appréciées. L'engagement de ses membres (plus de 100 choristes lors de chaque concert), particulièrement motivés en raison de la nouveauté de l'entreprise, mais aussi particulièrement bien préparés, fut exemplaire.

Bilan positif donc, qui donne raison à ceux qui ont osé engager le Chœur mixte dans cette aventure. Nous pensons ici au directeur G.-H. Pantillon, omniprésent, au comité de la société, à son président Marcel Perrenoud.

Les déplacements ont pu être offerts à chaque participant grâce à la générosité de plusieurs donateurs.

Enfin, le concert donné à Montreux (dimanche 12 mai) dans le cadre magnifique de l'église Saint-Vincent a été enregistré par la Radio suisse romande, et qu'il devrait passer prochainement sur les ondes. (dr)



bravo à

tous les pêcheurs...

... qui ont récemment participé au concours de pêche mis sur pied par «La Gaule», sur la rive suisse du Doubs neuchâtelois - de Bonaparte au barrage du Châtelot.

Inutile de dire que tout s'est déroulé dans la meilleure des ambiances possibles; l'usine du Châtelot avait d'ailleurs mis son funiculaire à la disposition des pêcheurs et de leur famille. Tout ce monde a saucissonné au bord de l'eau.

Les noms, quand même des gagnants: 1. Jean Soos, 7 poissons; 2. Maurice Locatelli, 8; 3. Christian Jeanmaire, 3; 4. Miguel Rivero, 4; 5. Salvatore Li Manni, 5; 6. Michel Parel, 2; 7. Claude Mironneau, 4; 8. Umberto Rizzetto, 2; 9. Cosimo Latino, 2; 10. Sabatino Chicchirichi, 2; 11. Pierre Fénart, 2; 12. Jean Zani, 1; 13. Julio Vona, 1; 14. Gabriel Latino, 1; 15. Pierre-Angelo Putti, 1; 16. Bruno Zani, 1; 17. Rafele Gallozzi, 1; 18. Germain Crétin.

Il a été pris: 36 truites, poids total: 10 kg. 040; moyenne par truite: 0,279 kg.

12 ombres; poids total: 6 kg. 270; moyenne par ombre: 0,522 kg.

Maurice Locatelli gagne le challenge pour la prise du plus grand nombre de poissons (5 truites, 3 ombres) soit 8 poissons.

Michel Parel gagne le challenge pour le plus gros poisson: 1 ombre: 1 kg. 125.

62 pêcheurs inscrits au concours: 18 pêcheurs classés; 44 pêcheurs bre-douilles. (cp-Imp)

## Le club des supporters des «zèbres» existe depuis plus de dix ans

On ne le sait pas toujours, mais en 1972 a été fondé à La Chaux-de-Fonds le club des supporters de l'équipe italienne de football Juventus. Depuis, le club a prospéré et il a un local, au 90 de la rue de la Serre, et cela grâce aux efforts des Coopératives réunies et des autorités.

Le club des tifosi de la «Juve» dispose, dans ce local, d'une buvette avec télévision, d'une salle de jeux, d'un billard, etc. Inutile de dire que tous les membres du club ont plaisir à s'y retrouver. Il sont plus d'une centaine, parfois rejoints par les supporters d'autres équipes italiennes. Dans ce coin qui leur est sympathique, ils ont l'occasion d'échanger leurs commentaires et autres points sur le championnat de football italien ainsi que sur les diverses autres manifestations qu'ont à cœur les nombreux tifosi.

Cette année, le Club Juventus de La Chaux-de-Fonds a adhéré au Groupement des Clubs Juventus qui représente l'équipe des «zèbres» en Suisse. Cela permettra au club chaux-de-fonniers d'avoir des contacts plus directs et plus faciles avec le FC Juventus de Turin, principalement pour l'obtention de places pour suivre les matchs de foot.

Afin de marquer concrètement l'évolution du club, le comité s'active et prépare l'organisation du voyage à Bruxelles: un certain 29 mai, il y a la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions qui opposera la Juventus à l'équipe anglaise de Liverpool.... (cp)

## Qui connaît le modern jazz?

### Ça swingue méchant!

«Flashdance», «Staying alive», «Fame», «Foot Loose», autant de films qui ont fait un malheur grâce à la musique et... au modern jazz. Cette forme de danse que beaucoup ne considèrent que comme un trémoussement de dénervés, est en fait un style d'expression corporelle à part entière. Le modern jazz a ses règles, sa technique et sa méthode d'entraînement bien à lui.

A La Chaux-de-Fonds, un cours de modern jazz a été mis sur pied par Mme Joss Altwegg. Cette Australienne de Sydney connaît son sujet: après un diplôme de danse classique au Ballet Royal de Londres, elle a parcouru le monde en passant par Bornéo et Kuala Lumpur, pour donner des stages de modern jazz.

«J'aimerais faire découvrir le modern jazz aux Chaux-de-Fonniers, explique-t-elle avec enthousiasme. De nombreux jeunes s'imaginent que le modern jazz, c'est de l'aérobic. Ils confondent avec le gym jazz. Le modern jazz peut être assimilé à de la gymnastique, par son dynamisme, mais il y a une facette supplémentaire: l'expression de soi. L'ambiance du spectacle, du théâtre est toujours présente dans le modern jazz.»

Les cours sont séparés en trois temps: un quart d'heure de technique, un quart d'heure d'assouplissement et une demi-heure de danse. En outre, cette forme de danse est très attractive pour les person-

Après un concours à Modhac 84

## La baraka d'une fillette de 12 ans

Les concours, ça ne coûte pas cher et ça peut rapporter gros! Du voyage à Bali, à l'échantillon de lessive Tash n passant par la télévision portative, les prix offerts dans les concours ne laissent jamais indifférent. Raison pour laquelle nombreux sont les optimistes qui y vont de leur coupon-réponse. Séverine Veya, de La Chaux-de-Fonds, ne fait pas exception à la règle; ainsi, lors de la foire exposition de Modhac 84, elle a rempli un bulletin du concours Rossignol. Le résultat? Un magnifique porte-clés Porsche... et le bolide qui va avec!

Le fait de gagner une voiture de 45.000 francs n'a pas tourné la tête de cette écolière de 12 ans. «C'est super, constate-t-elle calmement. Ça arrive une fois dans une vie, mais pas deux!»

Pour l'instant, les parents de Séverine se demandent s'ils doivent conserver cette Porsche. Car quoiqu'il arrive, Séverine ne pourra pas s'en servir avant six ans. «J'ai déjà un vélo s'écrie la lauréate. Et une voiture comme ça, ça coûte cher à entretenir.»

Pour ce qui est des réactions de ses copains d'école, Séverine est avara de détails. J'en ai très peu parlé, seules mes meilleures copines étaient au courant. Mais la nouvelle s'est répandue très rapidement. Tout le monde est alors venu me dire que j'avais de la chance. Ils étaient un peu envieux, mais c'est normal.»

Si Séverine n'a pas paru plus troublée



Séverine Veya: aux innocents les mains pleines! (Photo Impar-jh)

que cela en recevant son prix, c'est parce qu'elle ne se rend pas encore compte de sa valeur, ou parce qu'elle fait partie d'une famille qui a souvent gagné à ces jeux publicitaires (des baptêmes de l'air et une télévision portative, notamment). En effet, si les Veya n'ont pas encore touché le Jackpot de la loterie à numéros, c'est sûrement parce qu'ils n'ont jamais acheté de billets...

J. H.

plutôt du rock, du new wave: Sade, Bronsky Beat, Grace Jones, entre autres.

Enfin, on peut souligner que le modern jazz fait la part belle aux garçons. Le côté sportif du mouvement les avantage même. En tous les cas sur une scène, ils ne font pas figure de vilain petit canard.»

Rappelons, pour ceux qui hésitent encore, que John Travolta, avant de devenir la vedette qu'il est aujourd'hui, a suivi des cours de modern jazz!

J. H.

## Assemblée générale de la KFW

### Nouveau règlement concernant les prestations bénévoles

L'assemblée de la KFW (Assurance suisse de maladie et d'accidents) pour les districts de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Ruz, soit de l'arrondissement 113, s'est tenue récemment au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds. Placée sous la présidence de M. Fernand Matthey, cette réunion a permis d'informer les 58 membres présents de l'évolution de la caisse-maladie.

Les comptes, lus par les caissiers responsables des différents districts, sont équilibrés. Les résultats réjouissants

démontrent d'une politique de gestion efficace. Deux nouveautés sont à signaler: le troisième enfant d'une famille et les suivants sont libérés de la prime: la limite d'âge a été supprimée pour l'assurance de base des soins médicaux et pharmaceutiques.

Par ailleurs, le nouveau règlement des prestations bénévoles a été présenté et adopté par l'assemblée. Celui-ci concerne toutes les prestations hors statuts (soins dentaires, appareils orthopédiques, etc.) et offre plus d'avantages que le précédent. Relevons encore que l'effectif de 4421 membres pour les trois districts reste stable.

Enfin, grâce aux compétences du comité, les participants ont pu être renseignés sur toutes les questions les préoccupant. Au chapitre des nominations, Mme Regula Meister a repris le poste de secrétaire. (paf)

PUBLI-REPORTAGE

## Une carrosserie à l'honneur



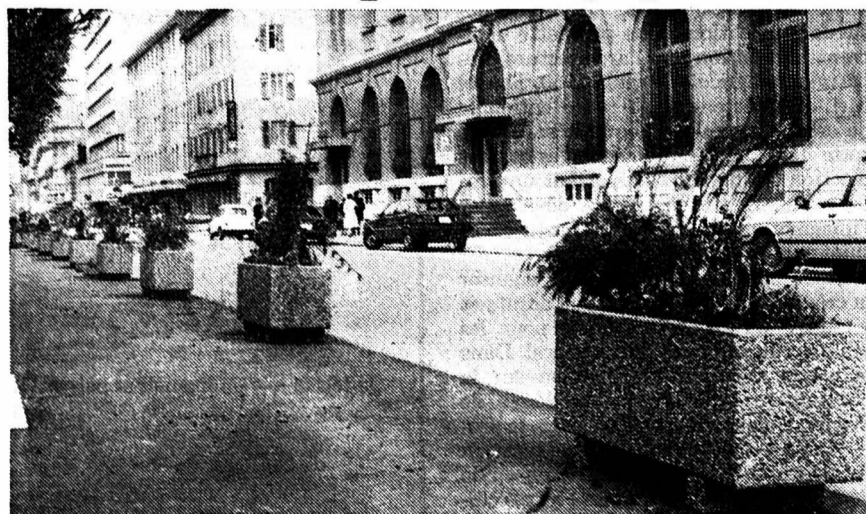
Félicitations aux artistes de la carrosserie AUTO-CENTRE, EMIL FREY SA de La Chaux-de-Fonds, qui à l'occasion d'un concours de design et styling de carrosserie ont remporté le 1er prix devant Nyon et Zurich.

La voiture présentée à ce concours était une SUBARU 4WD super station composition spéciale EMIL FREY SA.

Ce chef d'œuvre qui a remporté le PIN-CEAU D'OR est exposé dans les vitrines du garage situé rue Fritz-Courvoisier 66, encore pour quelques jours.

13939

## Honni soit qui mal y pense...



Voici donc, immortalisés le temps d'une parution quotidienne, les fameux bacs à fleurs posés juste devant la poste principale. On dit d'eux qu'ils seraient des «empêcheurs de parquer où on veut»... Mais on dit tant de choses qu'il vaut mieux poser un regard attendri sur les fleurettes et les arbrisseaux qui font de l'œil aux passants. (Imp)

## «Droit à la vie»: film pour l'initiative

L'histoire d'une jeune Suédoise confrontée avec l'avortement, c'est un film qui sera projeté jeudi 23 mai, dès 20 h., à la grande salle de la Croix-Bleue, par les bons soins de l'Alliance évangélique. Cela a trait avec l'initiative pour le «Droit à la vie». L'entrée est libre. (Imp)

## «Droit à la vie»: forum contre l'initiative

Le comité chaux-de-fonnier contre l'initiative dite du «Droit à la vie» organise un forum jeudi 23 mai, dès 20 h. 15 à l'aula de la SSEC, Serre 62.

Y prendront part M. F. Berthoud, pasteur, Mme M. Perregaux, conseillère en planning familial, Mme Ruedi-Bettex, médecin et André Sandoz, juriste. Les débats seront placés sous la présidence de M. Ph. Bois, professeur à l'Université de Neuchâtel. (Imp)

## Visite commentée du Musée des beaux-arts

Mercredi 22 mai, dès 20 h. 30, M. Edmond Charrière, le conservateur des lieux, sera le guide de la visite commentée de la maison, et cela sous l'égide du Club 44. L'organisme culturel a en effet eu



cela va se passer

l'idée de présenter le musée de l'intérieur, le récent changement et de conservateur et d'orientation suffisant comme argument de base... La qualité des œuvres exposées vaut également cette soirée passée là. (Imp)

## Déterminisme et liberté: une conférence d' A. Jacquard

Jeudi 23 mai, dès 20 h. 30 au Club 44, le professeur Albert Jacquard s'exprimera, prononçant une conférence intitulée «De l'Humanité à l'Humanitude», déterminisme et liberté. Membre de l'Institut national d'études démographiques depuis 1968 et chef du service de génétique, Albert Jacquard enseigne dans plusieurs universités françaises et étrangères; il est également l'auteur de plusieurs ouvrages de référence.

Philosophe autant que scientifique, A. Jacquard s'attachera à démontrer dans quelle mesure le destin de l'Homme échappe au déterminisme génétique. Il fournira encore une base solide aux réflexions sur l'inné et l'acquis, les thèmes d'une réflexion philosophique très actuelle. (Imp)



# LE LOCLE

et son district

Finances, gestion et comptes 1984

## Au Conseil général de sanctionner la politique de l'exécutif

Point fort de la prochaine séance du Conseil général du 23 mai prochain: l'examen des rapports du Conseil communal et de la Commission des comptes de l'exercice 1984.

Dans une nouvelle présentation englobant les comptes 1984, le rapport de l'exécutif et celui de la commission de la commune du Locle dresse le bilan financier de l'année écoulée qui, de par son résultat, a serré au plus près les estimations avancées en automne 1983.

Le budget prévoyait en effet un déficit global de 725.945 francs alors que celui-ci s'est effectivement élevé à 761.211 francs. On a vu pire détérioration du résultat que celui de 1984 qui se monte finalement à 35.266 francs. La commission chargée de l'examen des comptes - qui a parfois eu du mal à réunir suffisamment de membres pour obtenir le quorum... - qualifie ces résultats de satisfaisants et constate en outre que la population locloise est «actuellement en voie de stabilisation, voire en légère augmentation en ce début d'année».

Selon ses membres, «la situation paraît devoir évoluer favorablement au cours de ces prochaines années».

malgré ses éléments favorables, elle recommande la pondération qui, dit-elle, reste de rigueur.

Dans aucun des rapports, il n'est en revanche que peu fait allusion à la rétrocession des impôts des frontaliers (350.000 francs pour la ville du Locle) qui mettraient pourtant bien du beurre dans les épauliers et dont on avait imprudemment tenu compte lors d'un exercice précédent dans l'ancienne législature.

Evidemment, les pouvoirs décisionnels de la mise en œuvre ne dépendent pas des autorités politiques d'une localité, mais directement des Chambres et du Conseil fédéral. N'empêche que cette manne arrangerait sensiblement les finances locloises et celles des communes frontalières concernées.

### REVENUS ET CHARGES

Au chapitre des revenus, le Conseil communal constate que les rentrées fiscales ont été de 150.000 francs supérieu-

res au budget. Même si les ventes d'énergie sont inférieures aux prévisions, les subventions versées par le canton et la Confédération sont elles en augmentation.

Dans les charges, les augmentations découlant du coût de la vie et applicables aux salaires des enseignants et des fonctionnaires n'ont pas été aussi fortes que prévues.

De plus, les charges du personnel sont en diminution en raison du départ du Locle des écoles de mécanique et d'horlogerie-microtechnique.

De quoi conforter l'adage qui dit que tout malheur a du bon!

### 8600 FRANCS DE DETTE PAR HABITANT

L'examen du compte de fonctionnement (55.231.164 francs de revenus et 53.434.673 francs de charges) laisse apparaître un boni financier de 1.796.490 francs. Boni grevé d'amortissements comptables pour 2.557.701 francs qui le transforme en déficit de 761.211 francs.

Après virement de cette perte, le compte d'exercice clos à amortir se monte à 2,9 millions. En revanche, cet excédent financier des comptes 1984 a permis l'autofinancement de quelque 1,8 million des investissements consentis par la commune (y compris les SI) qui se sont élevés à 3,3 millions.

Le rapport rend aussi compte de l'état de la dette publique formée de trois rubriques: dette consolidée, 80.746.350 francs; dette flottante, 11.937.200 francs; engagements courants, 3.180.965 d'où un total de 95,9 millions. Soit quelque 8616 francs par habitants (11.130 au 31.12.1984).

Satisfait de ces résultats, le Conseil communal explique qu'il doit continuer à agir avec rigueur «au niveau des frais de fonctionnement, ceci pour permettre la concrétisation d'infrastructures rendues nécessaires par le développement industriel qui se dessine; développement qui doit nous permettre d'avoir foi en notre ville», dit-il. Avant de répéter que Le Locle doit s'ouvrir sur l'extérieur plutôt que d'adopter une attitude dommageable de repli. Il parle de réelle leur

d'espoir, de reprise industrielle qui représentent autant d'éléments positifs.

### LE POIDS DES SI

Quant aux résultats des Service Industriels - dont la comptabilité fait intégralement partie des comptes communaux - ils sont (enfin?) très clairs. Le résultat de l'exercice laisse apparaître un déficit de 604.168 francs. Le budget prévoyait près de 100.000 francs de déficit.

La direction des SI entend bien ne pas laisser les choses aller ainsi. Elle s'en explique: «Nous ne pouvons qu'attendre une sérieuse amélioration de la conjoncture et des aménagements tarifaires dans divers domaines pour que les mesures de rationalisation déjà prises et en cours de réalisation puissent porter leurs fruits».

Pour la Commission des comptes, «les causes de ce déficit sont liées aux services du gaz pour plus des deux tiers et à la marge entre les achats et la vente de l'énergie électrique» qui de surcroît a diminué considérablement. De plus, les services d'installations sanitaires et électriques sont déficitaires, comme le chauffage à distance.

En outre, les pronostics avancés au moment du gaz naturel se sont révélés faux. Il faudrait vendre bien davantage de kWh pour être réellement compétitifs avec le mazout. «En raison de l'objectif à atteindre, la campagne de promotion du gaz se poursuit» dit le rapport de la commission et - en prendront bonne note ceux qui s'intéressent au gaz - il n'est pas prévu d'augmentation de tarif pour le moment.

En résumé, la commission et le Conseil communal recommandent naturellement aux membres du législatif d'accepter ce rapport. (jcp)

## Au Temple du Locle Paroisse réformée et catéchumènes en fête



Entourés de leurs pasteurs, les catéchumènes vont en prendre congé, riches d'un enseignement religieux et c'est en participant à la Sainte-Cène qu'ils sont invités à les retrouver. (Photo sp)

De nombreux fidèles, dimanche dernier, avaient répondu à l'appel des conducteurs spirituels de la Paroisse du Locle de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, pour entourer les quelque quarante catéchumènes qui célébraient, ce jour-là, la fin de leur instruction religieuse.

Alors que les cloches du Vieux-Moutier sonnaient à toute volée, l'église s'est emplie d'une foule recueillie alors que MM. les pasteurs Jean Mva, Eric Perrenoud et Victor Phildius faisaient leur entrée, revêtus de l'aube blanche, ajoutée de l'étoile rouge qui marque les jours de fête.

Présidé par M. le pasteur Mva, le culte s'est alors déroulé en toute simplicité, comme à l'accoutumée, avec la lecture de l'Evangile, suivi de chants liturgiques, de deux chansons et de messages de catéchumènes, alors que Mme Madeleine

Jobin-Zepf, à l'orgue, agrémentait la cérémonie de très belles productions musicales.

Ainsi, cette fête marquait tout à la fois la fin de l'instruction religieuse pour une quarantaine de catéchumènes et leur entrée dans la paroisse, comme l'ont relevé M. Mva, puis M. Jeanmaire, président du Conseil paroissial, en les accueillant au sein de l'Eglise réformée.

Deux jours auparavant, les catéchumènes avaient visité une vigne, dans le Bas du canton, et c'est de ce sujet que M. Mva s'est inspiré pour sa prédication, rappelant à ses jeunes ouailles que la réussite d'une vie dans la joie et le bonheur ne peut être que le fruit d'une plante saine et d'un sarment prometteur d'une belle récolte, comme doit être saine et prometteuse d'une vie heureuse cette jeunesse en fin d'adolescence et qui va affronter très bientôt les nécessités et les réalités de l'existence. (sp)

## Concours de pétanque au Bas-des-Frêtes

# 141 joueurs réunis sur deux jours

Le concours de pétanque organisé le week-end des 11 et 12 mai passés par le Club Les Frêtes - Les Brenets a été fort prisé puisque 31 triplettes le samedi et 16 le dimanche se sont mesurées sur les pistes aménagées à proximité du restaurant du Bas-des-Frêtes.

Ainsi, durant deux jours, 141 pétanqueurs participèrent à ces joutes réservées aux joueurs licenciés. Les rencontres

se sont déroulées en toute sportivité et étaient accompagnées d'un temps agréable.

Relevons aussi que les joueurs malchanceux qui furent éliminés au début des rencontres avaient la possibilité de participer à des concours complémentaires.

Voici les principaux résultats enregistrés à l'occasion de cette compétition dont c'était la deuxième édition.

### RÉSULTATS

#### Concours du samedi

Principale: 1. Vaso, Roos, Orlando (mitigé); 2. Maugin, Bourdin, De Oliveira (Pontarlier); 3. Vouillot, Tironi, Huang (Morteau); 4. Melano, Taclet, Gallizioli (La Bricole).

Complémentaire: 1. Perrot, Schneider, Voirol (mitigé); 2. Cavalier, Calame, Bugada (mitigé); 3. Froidevaux, Opplinger, Eceeur (mitigé); 4. Grage, Larusso et Boillat (Le Verger).

#### Concours du dimanche

Principale: 1. Salvi R., Couriat, Bonardi (Le Col-des-Roches); 2. Musso,

Froidevaux, Cornice (mitigé); 3. Arnoux P.-A., Barthier, Perrenoud (Le Col-des-Roches); 4. Orlando, Pahud, Duc (mitigé).

Complémentaire: 1. Bernier, Cerqui, Courvoisier (Les Frêtes); 2. Bigongiari, Larusso, Carrouso (Le Verger); 3. Montandon, Arnoux J.-D., Egermini (Le Col-des-Roches); 4. Ammann, Ammann, Fornero (Bois-de-la-Bâtie). (cm)



La deuxième édition du concours de pétanque mis sur pied par le Club Les Frêtes - Les Brenets a remporté un vif succès puisque sur deux jours 141 joueurs se sont mesurés sur les pistes aménagées à proximité du restaurant du Bas-des-Frêtes. (Photo dn)

## Expertises de printemps du Syndicat Ponts-Brot

# De beaux spécimens sous la loupe

Les expertises de printemps du Syndicat Ponts-Brot ont été effectuées les 11 et 12 avril derniers à plusieurs endroits décentralisés. Des expertises qui se sont déroulées par le froid et la neige.

En voici les résultats:

**Vaches anciennes: 94:** Belli à Robert Frères; Mirella à Robert Gustave. **92 C:** Noireau à Schmid Fritz; Linotte à Nicolet Jean-Marc; Babette à Robert Gustave; Fée à Calame Max; Didi à Berger Gérard. **92:** Orange à Berger Gérard; Bernina à Pellaton Charles-Henri. **91 C:** Winnie à Calame Max; Tulipe à Robert Willy. **91:** Miroška à Debély Gilbert. **90 C:** Narcisse à Jeanneret Michel. **90:** Jonquille à Jeanneret Marcel; Gladys à Robert Willy; Réveuse à Robert Gustave; Berna au même; Baronne à Nicolet Jean-Marc; Disco au même; Williamine à Calame Max. **90 C:** Fanette à Zwahlen André. **89:** Jonquille à Maire Jean-Robert; Astrid et Anita à Jean-Mairet Gérard; Dolly à Robert Eric; Loulonne à Nicolet Jean-Marc; Antoinette à Jean-Mairet Gérard; Olive à Berger Gérard; Gilberte à Calame Max; Maya et Nadine à Monnet Frédy; Gentiane à Jeannere Michel; **89:** Fatima à Pellaton Charles-Henri. **88:** Blondine à Dubois Francis; Ottawa à Berger Gérard; Lulu à Pellaton Charles-Henri; Alouette à Jean-Mairet Gérard. **87:** Brunette à Robert Eric. **84:** Prunelle à Debély Gilbert.

**Primpares H84:** 89: Croquette à Jean-Mairet Gérard. **88:** Mignonne à Haldimann Eric; Dona et Duchesse à Robert John-Ed.; Ottawa à Berger Gérard; Virginie et Rose à Calame Max; Nivéa à Robert Frères. **87:** Odile et Erika à Perrin Willy; Lolotte à Robert Simone; Loulette à Zmoos Jean-Michel; Peggi et Pervenche à Berger Gérard; Magame et Fanchette à Schwab Jacques-And.; Ydille à Nicolet Jean-Marc; Lune et Djini au même; Colombe à Benoit René; Etoile, Frégate, Caroline et Mirza à Robert Gustave; Alouette à

Robert Willy; Princesse à Pellaton Charles-Henri; Cibelle à Jean-Mairet Gérard; Ciboulette à Ischer Raymond. **86:** Sirène à Ischer Raymond; Chicorée à Calame Max; Mimosa et Mirelle à Pellaton Charles-Henri; Fany à Schwab Rémy; Pétra et Pommette à Berger Gérard; Carole et Fougère à Jeanneret Marcel; Esther à Robert Eric; Crinière et Cerise à Jean-Mairet Gérard; Zoro à Robert Pierre-And.; Colombe à Debély Gilbert; Suzette à Benoit René; Princesse et Noëlle à Schwab Jacques-And.; Monia à Perrin Willy; Alouette à Robert Gustave. **85:** Edelweiss à Robert Eric; Brouty à Jeanneret Michel; Carole et Gerda à Robert Jean-Pierre; Miranda à Ischer Raymond; Azalée à Robert Simone; Friponne et Tosca à Jeanneret Marcel; Djina à Nicolet Jean-Marc; Sylviette à Debély Gilbert; Pouponne à Jeanneret Charles. **84:** Fène à Perrin Willy; Nonette à Calame Max; Mélina à Jeanneret Marcel. **83:** Faline à Perrin Jacques; Bichette à Robert Jean-Pierre.

**Réadmissions, v. et pn.: 92 C:** Alice et Sonnette à Berger Gérard. **91:** Sonia, Suzy et Fany à Schmid Fritz. **89:** Olympia et Ariene à Berger Gérard; Frida et Vénus à Schmid Fritz. **87:** Génie à Schwab Jacques-And.; Luzia à Schmid Fritz. **86:** Friponne à Robert John-Ed.; Taquine à Maire Charles-Alb.; Fleurette à Pellaton Charles-Henri; Michka à Berger Gérard; Nanette à Robert Willy. **85:** Diane à Gentil Claude; Cerise à Maire Charles-Alb.; Lily à Schwab Jacques-And. **84:** Primevère et Claudia à Maire Charles-Alb.; Stella à Zmoos Jean-Michel; Binette à Gentil Claude. **82:** Belle à Schwab Rémy.

**Vache d'attente: 88:** Darwida à Perrin Frères. **87:** Minette à Schwab Jacques-And.; Nathalie à Ischer Raymond; Lunette à Perrin Jacques; Andalouse à Maire Charles-Alb.; Dora à Pellaton Marcel; Mireille à Nicolet Jean-Marc; Abeille à Robert Willy. **86:** Annie à Dubois Francis; Urlinka à Monnet

Frédy; Melba à Debély Gilbert; Isabelle à Huguenin Marcel; Dorly à Nicolet Jean-Marc. **85:** Bobine à Fragnière Marcel; Héroïne à Zmoos Ernest; Stella à Huguenin Marcel; Darline à Monnet Frédy. **84:** Muguette à Monnet Frédy; Lisette à Robert Simone; Lauren à Perrin Willy; Mercédès à Jeanneret Michel. **83:** Fiat à Jeanneret Michel.

(comm-imp)

### FRANCE FRONTIÈRE

## Enfance et création en milieu rural

# Colloque national à Morteau

Réconcilier la culture et l'agriculture: telle est précisément l'ambition de l'Agence nationale de création rurale qui tient à Morteau et à Arc et Senans ses premières assises nationales sur le thème «Enfance et création en milieu rural». Région pilote en ce domaine avec l'exposition itinérante «Dessine-moi une vache», la Franche-Comté est donc durant deux jours le point de rencontre de tous ceux qui veulent ouvrir la campagne à tous les vents du large de la création contemporaine.

Le défi est ambitieux car comme nous le confiait récemment la «Madeleine Proust»: «La suffisance culturelle est une des caractéristiques de la ruralité». Néanmoins, un premier bilan de l'impact de l'exposition précitée révèle un enthousiasme inopiné qui dépasse largement le cadre scolaire.

De fait, près de 15.000 élèves et 200 instituteurs franc-comtois se sont impliqués dans des PAE (Projets d'Action Educatif, autour de la vache qui ont souvent mobilisé tout un village. Cela est notamment le cas à Morteau où une col-

laboration fructueuse entre l'école et la paysannerie locale débouche aujourd'hui sur la publication d'une plaquette montrant l'évolution de l'architecture des bâtiments agricoles depuis 1950. Daniel Meiller, directeur de l'Agence nationale de création rurale explique le succès de cette démarche: «A l'inverse des centres d'action culturels qui apportent un produit fini, nous tentons de développer l'imaginaire et la création à partir de ce sujet banal tel que la vache.»

Cette méthode doit bien sûr aiguïser la créativité de l'enfant ou de l'adulte et impulser un regard différent pour les réalités culturelles du monde rural. Dans le même esprit, une exposition sur la chasse sera proposée à l'Académie de Besançon dans deux ans. A terme, le projet de l'Association nationale de création rurale est de faire du collège rural ou de l'école primaire de véritables centres culturels. Déjà, l'Académie de Besançon s'y prépare en proposant 80 stages de formation culturels à l'intention des enseignants, mais également du balayeur ou du cuisinier des établissements scolaires. (p.r.a.)

## NAISSANCE

Bonjour ! Je m'appelle

**DAVID**

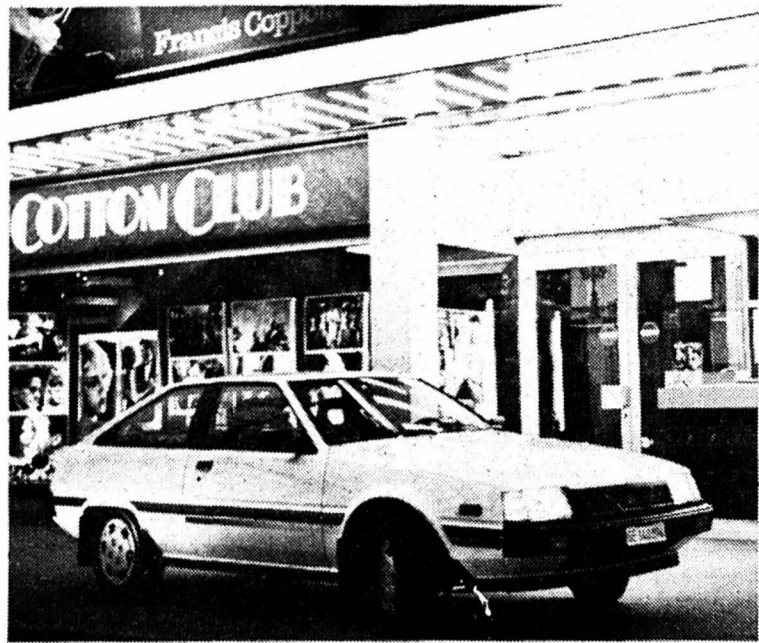
Ja fais la joie de maman et papa.

Hôpital  
de La Chau-de-Fonds

Françoise et Jean-Luc  
LIARD

Col 16  
Le Col-des-Roches





La nouvelle Mitsubishi Cordia 1800 Turbo: Avec injection ECI et turbo-compresseur refroidi par eau, 100 kW/136 ch, 200 km/h chrono, 0 à 100 en 8,3 sec.

## NOUVEAU GARAGE DU JURA SA

Léopold-Robert 117, ☎ 039/23 45 50



A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

### Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

### CHALET

Dominant VALLÉE DU RHÔNE. 4-7 personnes. Confort, vue, jardin. Prospectus avec photo. ☎ 021/22 23 43. 18-1404

### AUSTIN ALLEGRO

1976, 66 000 km, expertisée, Fr. 1 800. — ☎ 038/63 30 01 ou 63 30 00. 28-36055

Particulier vend pour cause double emploi

### Opel Corsa

10 000 km, couleur rouge, état neuf. ☎ 039/28 58 63. 13899



## Vos rideaux auront maintenant... les soins qu'ils méritent!

Esama lors du dernier rinçage donne à vos rideaux une fraîcheur parfumée, leur rend tout leur port, les protège longtemps de la saleté et les empêche de jaunir et de se ternir.

Esama - tout beaux tout blancs pour longtemps.

Le comité chaux-de-fonnier contre l'initiative hypocrite du «Droit à la vie» organise un

# FORUM

jeudi 23 mai à 20 h 15  
AULA SSEC, Serre 62 avec:

Francis Berthoud, pasteur  
Monique Perregaux, conseillère en planning familial  
Madeleine Ruedi-Bettex, médecin  
André Sanoz, juriste  
Présidence: Philippe Bois, professeur à l'Université

Venez vous informer !

13906

Serrurerie P. MONACELLI, Combe-Girard 4, 2400 Le Locle, souhaite engager une **EMPLOYÉE DE BUREAU** capable de travailler de façon indépendante, temps complet ou mi-temps, ainsi qu'un **SERRURIER** ou **MANŒUVRE-SERRURIER**  
Se présenter ou téléphoner au 039/31 19 05. 13588

À LOUER pour tout de suite ou pour date à convenir  
**bel appartement de 3 pièces**  
confort, ascenseur, jardin.  
Loyer mensuel Fr. 535.- charges comprises.  
S'adresser: GARAGE DU RALLYE, A. Dumont, Le Locle, ☎ 039/31 33 33. 91-229

Monlogis SA  
À LOUER AU LOCLE  
Concorde 43  
**Joli appartement 2 pièces ouest**  
GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
Girardet 57 - Le Locle  
☎ 039/31 62 40 91-622

Monlogis SA  
À LOUER AU LOCLE  
Raya 12  
**appartement sud 2 pièces**  
tout confort.  
GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
Girardet 57 - Le Locle  
☎ 039/31 62 40 91-622

Cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir une **vendeuse auxiliaire** pour 3 après-midi par semaine et samedi toute la journée.  
S'adresser à  
Chaussures BATA, Rue Daniel-JeanRichard, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 24 64 (demander Mme Furer). 28-3287



Sponsor officiel de la coupe du monde de football MEXICO86

★  
**LA PUBLICITÉ**  
un second souffle dans une difficile compétition  
★

**JOURNÉE DE LA FAMILLE Sandoz**  
Lundi 27 mai 1985  
Dès 8 heures, visite individuelle de «La Bourdonnière».  
Réunion des participants à 9 heures au Cercle de l'Union, rue M.-A. Calame 16, au Locle.  
Les membres qui n'auraient pas été convoqués peuvent obtenir un bulletin d'inscription auprès de M. Sam Sandoz, ing., Côte 56, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 18 16. 13961

**RESTAURANT DU DOUBS**  
Les Brenets  
Deux truites Maison pour Fr. 12.- - Cuisses de grenouilles Fr. 6.50 - la douz. - Feuilleté aux morilles Fr. 9.- - Veuillez réserver svp.: ☎ 039/32 10 91  
Pendant la saison, ouvert 7 jours sur 7. 91-67

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

### KLEBER, LE BON PNEU POUR TOUS LES USAGES

En sport automobile, les hautes performances exigent, pour les pneus, une technologie très élaborée. C'est ainsi que les pneus Kléber ont acquis, en compétition, en 1982, le titre le plus brillant que l'on puisse obtenir en Rallye: Champion du Monde des Rallyes, par marques. Puisque les professionnels font confiance à Kléber, faites comme eux et équipez votre voiture de pneus Kléber. Des pneus capables d'affronter, par tous les temps, la route, en toute sécurité.



Votre spécialiste de pneus

**Jeanneret-Pneus**  
2413 Le Prévoux  
Tél. 039/31 13 69

91-16

Publicité intensive  
publicité par annonces



Un confort nouveau pour les bien portants et un bienfait pour les malades

**DORMAFLEX®**  
electromat

«Le lit électrique»



s'adapte à votre lit !

Conseils-Démonstrations

En vente chez:

**F. BOTTERON**

Envers 11 - Le Locle

☎ 039/31 23 85 91-258

## LE LOCLE - NATATION ACTIVITÉS 1985

Ecole de natation

Inscriptions: mercredi 22 mai 1985 dès 17 h. 30; jeudi 23 mai 1985 dès 17 h. 30  
Lieu: RESTAURANT DE LA PLACE  
Remise des cartes aux anciens élèves mêmes jours, mêmes heures.  
Reprise des cours: mardi 28 mai 1985 de 18 h. à 18 h. 30, paliers 1 et 3; de 18 h. 35 à 19 h. 05 paliers 2 et 4.  
Prix: nouveaux membres Fr. 60.-; anciens membres Fr. 30.-  
**Cours non-nageurs adultes**  
et de perfectionnement  
Début: mardi 28 mai 1985  
Jours: tous les mardis et jeudis à 19 h. 15  
Prix: nouveaux membres Fr. 80.-; anciens membres Fr. 40.-  
Inscriptions: auprès de Mme Antoinette Matile, ☎ (039) 31 66 24  
**Cours jeunes sauveteurs**  
Age de 11 à 15 ans  
Inscriptions: lundi 10 juin 1985 à 18 h. Cabine du Son.  
Début du cours: mercredi 12 juin 1985 91-32267

**VOG OPTIC** Lunetterie Schumacher-Miéville LE LOCLE

VOS LUNETTES

de -10% (verres ± 6-2)

à -25% (verres progressifs)

+ travail suisse, service après-vente sur place

évidemment verres et montures de grandes marques

Pas de déplacements, pas de formalités douanières !

Une nouvelle idée de l'optique pour vous faciliter les comparaisons, nous acceptons le paiement en argent français 91-262



# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel Les comptes: déficit moindre que prévu

Lors de la prochaine séance du Conseil général, il sera question du rapport du Conseil communal et de la commission financière sur la gestion et les comptes 1984. Un gros morceau: le rapport des comptes a plus de 600 pages. Et si les résultats sont meilleurs qu'escompté lors de l'élaboration du budget, la dette continue malgré tout de s'alourdir.

La douzième séance du Conseil général de Neuchâtel prévoit d'abord trois rapports: concernant la subvention à la crèche de Neuchâtel, une demande de crédit de 2 millions de francs pour des réfections fondamentales de chaussées, et des donations en faveur des Musées d'art, d'histoire et d'ethnographie. Ensuite, ce sera le rapport sur les comptes, suivi de la proposition concernant la prolongation du congé-maternité pour les employées communales, et une interpellation et une question relatives toutes deux aux problèmes de dépouillement lors des dernières élections. Ces trois objets étaient déjà à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil général, mais n'avaient pu être traités.

Puisque les comptes forment un rapport très important, nous nous proposons de les examiner d'un peu plus près.

Le résultat des comptes 1984 de la ville de Neuchâtel: un déficit de 3 millions 256.770 francs. Un soulagement

puisque le budget prévoyait 1 million 100.000 francs de plus. Merci pour les efforts d'économie réalisés. Mais la dette continue d'augmenter... Elle s'élève maintenant à presque 251 millions! Le quart de milliard est dépassé.

Tous les postes n'ont pas enregistré des résultats allant dans le même sens. Les impôts ont rapporté moins que prévu, par exemple. Au chapitre «affaires culturelles», il est relevé que le déficit est supérieur de 390.000 francs à celui budgétisé. «Il est dû pour une part à nouveau aux dépassements de coûts des expositions temporaires!» Des mesures ont été prises pour qu'à l'avenir, les crédits soient respectés strictement.

Au chapitre «parcs et promenades», on signale que l'entretien des WC pour chiens est très coûteux.

Optimisme pour les forêts: «Il semble que notre situation géographique, protégée que nous sommes par l'arc juras-

sien, nous ait épargné jusqu'ici du mal du siècle.» (réf: Le déperissement des forêts).

Pour la police, bon résultat: amélioration par rapport au budget d'un bon demi-million. A raison de la moitié grâce à une répartition exceptionnelle de l'excédent du compte routier cantonal.

Après avoir, en 1983, enregistré une baisse du déficit hospitalier, on constate en 1984 une stabilisation. Le déficit à charge de la ville se monte à 5 millions 313.000 francs.

Le rapport conclut en affirmant que l'effort poursuivi par le Conseil communal et l'administration communale en 1984 a indiscutablement été bénéfique puisque les résultats ont été meilleurs que prévu... «Néanmoins, des solutions doivent encore être trouvées pour résorber le déficit et réduire l'insuffisance de financement. Et concourir ainsi à ne pas aggraver outre mesure notre endettement. Il est donc indispensable de poursuivre les efforts entrepris en faisant preuve de la plus grande détermination.»

A. O.

### Le régiment d'infanterie 8 est entré en service Sous le signe de la discipline et de l'endurance



(Photo RIH)

Le régiment neuchâtelois d'infanterie 8 est entré en service hier afin d'accomplir son cours de répétition 1985 dans la chaîne jurassienne. Précédés jeudi et vendredi des officiers et sous-officiers, ce sont les soldats qui ont remis l'uniforme après cinq mois seulement de pause. Trois des quatre bataillons du régiment ont procédé hier après-midi à la prise de leur drapeau devant le commandant du régiment, le colonel Henri-Louis Perrin. Le bataillon de carabiniers 2 nouvellement commandé par le major Laurent Krugel a ouvert les feux à Pierrabot, en présence d'anciens officiers de cette unité parmi lesquels se trouvait le prédécesseur du major Krugel, le major Pierre Godet.

Le bataillon d'infanterie 8, commandé par le major James Veillard, s'est retrouvé à Peseux pour cette cérémonie traditionnelle de début de cours et le bataillon de fusiliers 19 ainsi que son commandant, le major Jean-Pierre Niklès, se sont présentés au colonel Perrin à Planeyse. Cette dernière unité s'est ensuite rendue par camion au Val-de-

Ruz d'où les soldats sont partis, à pied, rejoindre leurs lieux de stationnement dans le vallon de Saint-Imier en passant par les crêtes de Chasseral.

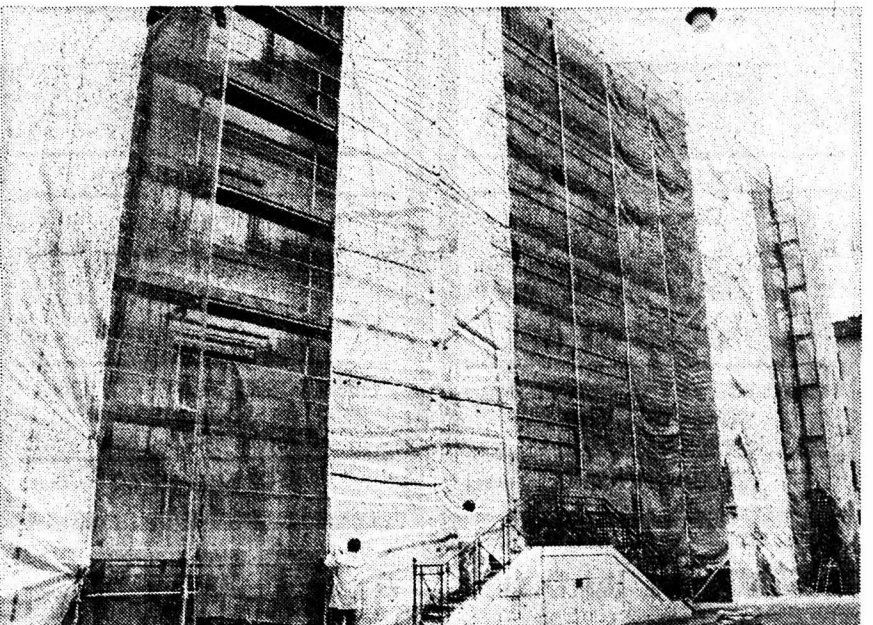
De nombreuses personnalités ont assisté à ces prises de drapeau: des représentants des communes, M. Roger Sandoz, premier secrétaire du Département militaire cantonal et le major Claude Gaberel, chef du 8e arrondissement.

Dans leurs discours, les commandants de bataillon ont rappelé que ce cours 85 était axé sur l'instruction, l'engagement des petites formations, la discipline et l'endurance physique. Le cours sera marqué par de nombreux cours centralisés dont celui des compagnies lance-mines du régiment qui se rendront au Gantrisch et par les championnats d'été de la division de campagne 2 organisés par le bataillon de carabiniers 2.

Après un exercice de mobilité, le bataillon de fusiliers 18 et son nouveau commandant, le capitaine EMG Claude Godet, procéderont à la prise de leur drapeau ce matin à 11 heures aux Ponts-de-Martel. (rih)

### Bâches peintes sur le chantier du Gymnase Numa-Droz «L'art dans la rue, je suis pour»

«L'art dans la rue, je suis pour», telle est l'affirmation de Marieke Kern, de La Chaux-de-Fonds, qui passait aux actes hier. En effet, les deux immenses toiles (18 m sur 5) qu'elle a peintes étaient montées lundi matin à la façade du Gymnase Numa-Droz. De grands traits multicolores qui dansent dans le ciel.



Les deux nouvelles bâches, qui, avec celles d'André Siron, décorent le Collège latin en chantier. (Photos Impar-ao)

Ces deux bâches s'ajoutent à celles d'André Siron, qui ont été montées précédemment. La façade en chantier du collège a des allures de fête, très gaie.

Marieke Kern habite La Chaux-de-Fonds depuis bientôt 15 ans. Hollandaise d'origine, elle s'est bien habituée à la cité chaux-de-fonnaire et s'y plaît. Cette artiste - dont on peut voir quelques œuvres au salon des Amis des arts de Neuchâtel - est la toute nouvelle présidente de la section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Depuis 15 jours.

#### PENDANT UNE SEMAINE

Marieke Kern a peint pendant une semaine, dans des locaux prêtés par l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, les deux bâches qui ont été mises en place hier. Elle a beaucoup aimé travailler à une si grande échelle. «On n'a pas l'habitude, c'est vraiment une expérience». Et puis «mettre un peu de couleur sur les façades, c'est j'espère agréable, pour le public aussi». L'œuvre ayant dû être peinte par étape, Marieke Kern atten-

dait avec une certaine impatience de voir la bâche en entier et suspendue.



Marieke Kern, présidente depuis 15 jours de la section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

#### Motocycliste renversé

Hier à 14 h. 57, un accident de la circulation s'est produit rue de Saint-Nicolas à la hauteur de l'immeuble No 25 entre une voiture et une moto. Au guidon de la moto, M. Gianni Narduzzi, domicilié à Cofrane, circulait sur la rue précitée direction ouest-est. Arrivé à la hauteur de l'immeuble susmentionné, pour une cause que l'enquête établira, il fut renversé par une voiture qui circulait dans le même sens. Blessé à la tête, M. Narduzzi a été transporté au moyen d'une ambulance à l'Hôpital de La Providence.

### Amiante à la Maison des plongeurs de Neuchâtel Les clients ne risquent rien

L'annonce au téléjournal que la Maison des plongeurs de Neuchâtel était dangereuse à cause du taux de fibre d'amiante dans l'air a fait fuir la clientèle. Mais un rapport du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle établit que la quantité de fibre ne peut même pas être mesurée par ses appareils.

L'amiante est une substance cancérigène. Dans notre pays, il n'existe pas de normes concernant la concentration d'amiante tolérable dans des bâtiments publics. La CNA fixe comme norme pour l'environnement professionnel un taux d'une fibre par millilitre d'air. A titre d'indication, en Allemagne (RFA), la norme de qualité de l'air ambiant fixe ce taux à 0,001 fibre par millilitre, soit mille fibres au m<sup>3</sup>. L'Office fédéral allemand de la santé, en octobre 83, sur la base de suppositions et de calculs prudents, mentionne qu'une exposition permanente (24 h. sur 24) à un taux de mille fibres par m<sup>3</sup> exposé à un risque de cancer environ équivalent à celui encouru par une personne qui fumerait deux cigarettes par an.

En principe, la Suisse devrait admettre les mêmes normes. Et, à la Maison des plongeurs, ce taux n'est pas atteint.

En effet, le rapport du Service neuchâtelois de la médecine du travail et d'hygiène industrielle (voir encadré) précise que les mesures effectuées (les 7 et 8 novembre 1984) en deux endroits ne permettent pas, avec les appareils à disposition, de mesurer le taux d'amiante, parce qu'il est trop faible. Le rapport conseille d'éviter toute manipulation du flochage, et de consulter ledit service en cas de transformation.

Sur la base de ce rapport, les clients ne risquent rien. Le Conseil de gestion du Centre international de plongée et la restauratrice tiennent à le préciser. L'émission du téléjournal leur a causé beaucoup de tort, faisant fuir les clients du restaurant. Le président du Comité de gestion, M. Schwaab, craint que ces affirmations n'empêchent de futurs membres de s'inscrire au centre.

L'affaire est actuellement entre les mains d'un avocat, qui a demandé à

l'Office fédéral de l'environnement si celui-ci avait effectivement communiqué les renseignements transmis lors du téléjournal. La réponse n'est pas encore parvenue.

En l'attendant, sur la base de l'expertise du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle, le Comité de gestion a envoyé une lettre aux membres passifs pour les informer des conclusions, et les aviser que la Maison des plongeurs n'est pas dangereuse. Par la même occasion, une communication est faite: le restaurant a ajouté de nouveaux plats à sa carte... (ao)

#### ÉTAT CIVIL

##### NEUCHÂTEL

##### Naissances

Dobler Christine Martha, fille de Karl Adolf, Saint-Blaise, et de Brigitte, née Kägi. - Piras Julie, fille de Jacques Auguste, Cornaux, et de Marianne Hélène, née Schlub. - Asadi Stéphanie Leila, fille de Omar, Courbevoie (France), et de Béatrice, née Brunner. - Tissier Albin Lee, fils de Pascal Bernard Albert, Peseux, et de Corinne Micheline Simone, née Voisard. - Parreira André, fils de Antonio Simao, Peseux, et de Maria Antonia, née Martins. - Fabbri Aurélie Lorena, fille de Maurizio, Neuchâtel, et de Nadine Odile Louise, née Moser. - Borel Julien Georges, fils de Jean Georges, Buttes, et de Anne-Lise Yvette, née Joss. - Guillod Zoé, fille de Frédéric Albert, Neuchâtel, et de Petronella Gerarda Maria, née Peters. - Girardin Nadia, fille de Philippe Marc, Neuchâtel, et de Lucia, née Cestone. - Comlon-Catarina Marwin Ahlin, fils de Asri Kodjovi, Neuchâtel, et de Nicole, née Stubi. - Chavanne Julien, fils de Philippe Joseph Julien, Neuchâtel, et de Bernadette, née Breton.

##### Promesses de mariage

Jenane Salah, Megrine Riadh (Tunisie), et Lopez Olina Emmanuela, Neuchâtel. - Heger Philippe Alain et Krieger Aymone Damaris, les deux à La Chaux-de-Fonds. - Ot Laurent Jean-Didier André et Zünd Edith, les deux à Rochefort.

##### Mariage

Lauber Alain et Nyinguema Marcelline, les deux à Neuchâtel.

### Les conclusions de l'enquête du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle

«Les prélèvements d'air qui ont été réalisés en deux endroits différents donnent des taux très bas se situant en dessous de la limite de détection de notre méthode de mesure. Les résultats montrent que dans le restaurant le risque de cancer dû à la présence d'amiante n'est guère plus élevé qu'à l'extérieur du bâtiment.

L'état du plafond floqué est bon. L'indice de Ferris que nous avons calculé est bas (10).

Cet indice recommande la réévaluation de la situation dans un an. En tenant compte des taux de fibres mesurés qui sont très bas, nous vous proposons un prochain contrôle de la situation dans deux ans.

Dans l'intervalle, nous vous recommandons d'observer les points suivants:

- éviter toute manipulation du flochage qui pourrait mettre en suspension dans l'air des fibres d'amiante;
- nous consulter avant d'entreprendre des travaux de réfection ou de transformation où le flochage serait touché; l'empoussièrement qui pourrait être provoqué implique la protection des travailleurs et éventuellement celle du chantier.

Neuchâtel, le 22 novembre 1984.

Signatures: O. Schenk, laborant.  
P. Cuendet, Dr ès Sc.  
«hygiéniste du travail»

## NAISSANCE

### STEVE

a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

## CYRILL

le 19 mai 1985

Clinique des Forges

Jacqueline et Jean-François  
WEBER-RUFENER  
2126 Les Verrières

14158

Suite des informations  
neuchâteloises

► 23



# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Grand Conseil

# Ouverture de la 42e législature et installation des autorités 1985-1989: l'ère vaudruziennne!

Une législature, c'est quoi? Un bout de temps découpé artificiellement dans la routine politique. Un parcours de quatre ans pour le train régional de l'Histoire, qu'on ne voit pas passer parce qu'il va trop vite, ou trop lentement, ou plus simplement parce qu'on est dedans.

Comme nul n'est prophète en son pays, et que de toute façon il est plus commode d'établir les prophéties après qu'avant, il serait vain d'essayer de prévoir de quoi sera faite la législature 85-89 de la République et canton de Neuchâtel, qui s'est ouverte hier selon le rituel habituel. A défaut du confort que donne le recul aux historiens pour qualifier les époques révolues, on se bornera à constater que, sauf accident, cette période de quatre ans de politique neuchâteloise qui nous mènera au seuil de la dernière décennie du siècle peut d'ores et déjà être appelée «ère vaudruziennne». Parce que trois des quatre ans durant lesquels les élus du peuple vont faire (ou l'espérer) le boulot qu'on attend d'eux verront un citoyen du Val-de-Ruz diriger leurs débats!

Hier en effet, le Grand Conseil a porté comme prévu à sa présidence M. J.-L. Virgilio (soc), de Villiers. Et au bureau les sièges des deux vice-présidents, futurs occupants du «perchoir» sont occupés par M. C. Maurer (rad), de Villiers aussi, et par M. J. Balmer (lib), de Boudevilliers... Configuration exceptionnelle, qu'on laissera les augures décréter si cela présage pour le canton, en référence à la géographie, une politique du «juste milieu»!



Gamme de mimiques gouvernementales: de gauche à droite au premier plan les conseillers d'Etat Brandt, Cavadini, Felber, Jaggi et Dubois. Au fond le chancelier d'Etat Reber.

Le ciel, en tout cas, avait déjà réalisé un compromis nuages-soleil tout à fait acceptable au-dessus de la cérémonie d'installation des autorités neuchâteloises, hier matin. De sorte que les conseillers d'Etat avaient pu s'épargner quelques commentaires railleurs en accomplissant le rite du cortège leur désuet chapeau haut-de-forme à la main.

### Compte rendu Michel-H. KREBS

Ce cortège parti à 9 h. de l'Hôtel de Ville du chef-lieu est monté au Château emmené par un détachement de la gendarmerie cantonale en grande tenue et par la Musique militaire de Neuchâtel au panache aussi entraînant. Derrière, ce n'était pas le pas cadencé: l'ensemble des députés formait une petite troupe plutôt bon enfant. La foule n'était pas précisément au rendez-vous, mais il y avait quand même quelques bonnes poignées de supporters et supportrices pour cette vaillante équipe. Ne serait-ce que les familles et autres proches.

Les mouvements historiques étant volontiers marqués d'une manière ou d'une autre du sceau du sabre et du goupillon, cette marche à la tête martiale fut suivie d'une cérémonie religieuse à la Collégiale, l'Etat ne poussant pas la laïcité jusqu'à omettre de placer le début de chaque législature comme le serment de chaque élu du peuple sous la haute surveillance du Dieu chrétien. Dans une prédication encadrée par deux productions de la Musique militaire, le pasteur J. Piguet, s'appuyant éclectiquement, en plus des Ecritures, sur des citations allant de saint Augustin à Staline (enfin: plutôt dans l'autre sens), exhorta députés et conseillers d'Etat à avoir, comme Moïse, un Mont Sinaï, des quarantaines, «pour purifier votre regard et retrouver votre vision», car «Quand il n'y a plus de vision, le peuple est sans frein».

### A. QUARTIER: GARE AUX MAMMOUTHS!

L'hémicycle du Grand Conseil allait connaître ensuite la plus brève de ses sessions pour quatre ans. Selon la tradition, il appartenait au doyen d'âge de présider provisoirement les opérations d'installation des autorités, de vérification des pouvoirs et d'assermentation.

Ce rôle était dévolu à M. A. Quartier (soc), 72 ans, qui l'a tenu avec la verve dont il est plus coutumier que bien de ses

## J.-L. Virgilio: marcher pour que ça marche

Le juvénile nouveau président, élu tacitement comme toujours par entente interpartis, M. J.-L. Virgilio (soc) prit place au «perchoir». Tout «suspense» levé: oui, il était venu en courant à pied de Villiers au Château de Neuchâtel, comme il le fait pour chaque séance depuis quatre ans – et il continuera; oui, il avait sacrifié aussi aux aspects plus contraignants de la fonction, en revêtant costume et cravate, lui qui depuis huit ans, à de rares exceptions, siège en col ouvert...

cadets! Jouant à fond son personnage de vieux sage aussi «vert» par la vigueur de ses propos que par leur contenu écologiste, il a brossé une fresque raccourcie de l'histoire neuchâteloise des ancêtres néanderthaliens de la grotte de Cotcher à nos jours. Désopilante sur la forme, bien moins drôle sur le fond.

M. Quartier y montra en effet que nous sommes loin d'être sortis de la mentalité néolithique: l'homme maître et roi de la nature, affirmant que ces hommes «ne sont que de tragiques rois shakespeariens, rois sanguinaires et dérisoires, qui massacrent et détruisent stupidement tout ce qui se trouve autour d'eux». L'humain, expliqua-t-il, vit plus vieux, exhibe des doyens «à peu près potables», mais n'est pas devenu plus sage. En revanche, il est de plus en plus nombreux...

Alors, au «croissez et multipliez» de la Bible, il oppose Voltaire et cette phrase qu'il propose en programme à ses pairs: «Le point principal n'est pas d'avoir un superflu en homme, mais de rendre ceux que nous avons le moins malheureux possible». Vitupérant ces «vieux gamins de 60 ans, à l'esprit figé à l'époque néolithique, sortes de mamouths psychologiques cristallisés en des conceptions du siècle passé, aveugles quant à notre présent, et totalement incapables de prévoir même le proche avenir», il souhaite que le parlement «prenne conscience que peu à peu nous arrivons au bord de l'abîme, et qu'il conviendrait de montrer que nous sommes humains capables de rompre la malédiction, et de sortir par nous-mêmes des étranges contradictions dans lesquelles nous nous sommes laissés piéger: d'une part on demande toujours plus à la nature, et d'autre part on est terrifié par sa soudaine et rapide dégradation». Car «la nature rend les coups, mais à nos yeux éphémères, lentement. Je regrette souvent que les poissons dans les eaux, que les sapins dans les forêts meurent avant les électeurs. Cela retarde les saines réactions et permet à l'euphorie gâteuse du progrès de prolonger ses ravages...».

Après ces propos pas piqués des vers, qui ne furent d'ailleurs pas unanimement applaudis, le président provisoire dûment étayé par le chancelier d'Etat procéda aux formalités d'adoption des rapports de validation des élections, de vérification des pouvoirs ainsi que d'assermentation des députés et des conseillers d'Etat.

Le nouveau président, après les remerciements, félicitations et vœux d'usage, invita ses collègues à surmonter les «vaines querelles partisans» pour accomplir les «choix prioritaires» en faveur de l'emploi et de «la santé de l'être, qu'il soit humain, animal ou végétal», et à «travailler ensemble pour atteindre ces objectifs essentiels». «On attend de nous le courage d'une action politique claire, et ceci malgré le bi-polarisme de plus en plus évident de notre assemblée».

Le socialiste de Villiers affirma que «la

## Conseil d'Etat: seul le président change!

Aucune surprise, comme on pouvait s'y attendre, dans l'organisation du Conseil d'Etat pour cette 42e législature.

M. Jean-Claude Jaggi (lib) qui y fait son entrée, reprend les départements précédemment tenus par M. Béguin: agriculture et intérieur. Les quatre conseillers d'Etat «anciens» conservent tous leurs portefeuilles précédents: M. Pierre Dubois (soc) l'économie publique et la justice, M. René Felber (soc) les finances et les cultes, M. Jean Cavadini (lib) l'instruction publique et le militaire et M. André Brandt (rad) les Travaux publics et la police.

Conformément à la rotation établie, la présidence revient cette année (jusqu'à fin mai 1986) à M. Cavadini, M. Brandt prenant la vice-présidence.

mauvaise santé économique, voire sociale, de notre société à ce seul mérite, c'est qu'il faille, pour en guérir, réagir, réfléchir et créer. La crise devrait donc transformer la société, nous améliorer», en citant, pour relativiser l'utopie, La Rochefoucault: «Il y a pire que de ne pas avoir réussi, c'est de ne pas avoir essayé». Remarquant combien, ces temps, nous fêtons de centaines de ceci ou de cela, et combien ces anniversaires témoignent de la créativité des hommes du siècle passé, il se demanda si nous en restions dignes héritiers, et ce que nous pourrions bien célébrer comme «création née de l'entente et de la main des hommes» dans un siècle...

Il évoqua alors quelques-uns des grands thèmes qui exigeraient l'ouver-



Entre deux rangées de voitures qu'on n'ose qualifier d'attentives, les 115 députés – dont une quarantaine de nouveaux – montent au Château.

ture d'esprit qu'il souhaite: l'aménagement du territoire, choix de notre cadre de vie et de celui de nos descendants; la promotion économique et les désillusions à en éviter parce qu'elle a aussi créé une dépendance; l'adhésion à l'ONU; le développement des communications (mais d'abord ferroviaires!); la maîtrise des effets du développement de l'informatique; l'instauration de nouveaux rapports de partage entre hommes et femmes, d'une nouvelle répartition du travail...

Et il avait trouvé chez Bergson une conclusion digne de sa réputation comme de ses idées: «Je ne vois qu'un moyen de savoir où aller, c'est de se mettre en route et de marcher!».

A 11 h. 15, la séance était levée. Ce

sera plus long à la «vraie» rentrée parlementaire, fin juin...

## Le bureau du Grand Conseil

Pour la première année de cette nouvelle législature, le bureau du Grand Conseil siège dans la composition suivante: président, M. J.-L. Virgilio (soc); 1er vice-président, M. Ch. Maurer (rad); 2e vice-président, M. J. Balmer (lib); secrétaires, M. J.-M. Monsch (soc) et Mme J. Bauermeister (rad); scrutateurs MM. D. Vogel (rad), G. Attinger (lib), F.-E. Moulin (soc) et Mme M. Pointet (soc); scrutateurs suppléants, MM. L.-A. Brunner (lib) et J.-M. Delbrouck (lib).

## Villiers: une étoile et un cœur

Une étoile et un cœur: ce sont les armoiries de Villiers. Et à ceux qui ne le savaient pas encore, le petit village du Val-de-Ruz – au fort développement! – a prouvé que ces symboles n'ont rien de creux. L'étoile, pour l'occasion, la «star», c'était bien sûr le nouveau président du Grand Conseil, J.-L. Virgilio, et c'est pour le recevoir et le fêter que la commune a manifesté un cœur gros comme ça. A vrai dire, le bouillant député socialiste avait à l'origine rêvé de faire venir tout le monde à pied, et autres originalités du même acabit. Comme il a le sens du compromis, ou mieux, comme il préfère le consensus, il a accepté de moins innover. Ce qui restait d'inédit dans cette fête bouleversait déjà passablement les habitudes de la République. Pas de cortège villageois, pas de détachement de gendarmerie, une «maison de schtroumpfs» («La Bulle» du Forum économique et culturel des régions) comme théâtre: ça faisait déjà quelques «premières» dans le protocole...

L'harmonie commune-canton se manifestait aussi par le fait que la fête se déroulait... sur un terrain propriété de l'Etat!

Mais tout avait commencé par une «virée» de bon voisinage à la Foire de Dombresson, et continué par un apéritif campagnard dans un verger de Villiers. Sous «La Bulle» alors, remplie de la presque totalité du Grand Conseil, des députés neuchâtelois aux Chambres fédérales, du Conseil d'Etat en corps, des autorités communales, des représentants des autorités judiciaires, des anciens présidents du Grand Conseil, etc, et garnie de roses jamais fanées puisque de papier, le porte-parole des autorités communales, M. D. Wertheimer, a ouvert les feux oratoires et animé une soirée chaleureuse.

M. Ch. Maurer, président de commune et successeur désigné de M. Virgilio, après avoir présenté en quelques traits cette commune animée d'un nouvel élan d'enthousiasme et de recherche d'une identité villageoise, a fait passer quelques bons moments à l'assemblée au récit d'anecdotes savoureuses sur le nouveau président du Grand Conseil. Un discours qui fleurait bon l'amitié au-dessus des divergences politiques, et qu'il a

conclu d'ailleurs d'un sonore «Bonne présidence, camarade!».

M. J. Cavadini, président du Conseil d'Etat, avait encore d'autres titres à faire valoir à l'égard de M. Virgilio, puisqu'il fut son professeur et qu'il est maintenant son employeur! Il a rappelé en les «actualisant» les sujets de dissertation française qu'il avait donnés à son élève et il a conclu avec cet air à deux airs qui a fait une part de sa réputation à la tête du Département de l'Instruction publique qu'avec l'instituteur Virgilio «c'est un peu le monde de l'enseignement qui prend le pouvoir – mais il l'avait déjà en partie, puisque la densité des enseignants au Grand Conseil témoigne de l'estime dans laquelle la République les tient...».

Un autre enseignant a fait écho à ces propos: M. P. Ingold, président du groupe socialiste du Grand Conseil, qui a souligné que la douzaine d'enseignants députés restaient moins nombreux que les 14 représentants de l'agriculture et de la viticulture. Mais en général, on fut plus humoriste que politique. Et M. Ingold comme la plupart des autres orateurs ne pouvaient manquer de tirer matière à parallèles et jeux de mots de la passion du président pour la course à pied. Ainsi fit M. J.-Ph. Ribaux, prési-

dent du groupe radical, qui pourtant axa essentiellement son allocution sur un portrait astrologique du Sagittaire Virgilio.

Ainsi fit Mme H.-J. Haussener, présidente du groupe libéral – la première femme à occuper cette fonction – qui eut aussi un mot pour les enfants Virgilio et qui au terme de quelques subtilités politico-historiques sur le coureur à pied «admirateur des... verts de la nature» lui lança un «Virgile, go!» des plus sportifs. Ainsi fit enfin M. A. Bringolf, président du groupe popiste, qui tira l'essentiel de son propos de l'hébro de son parti, «Voix ouvrière», pour établir des relations entre esprit sportif et politique.

Tous les orateurs profitèrent de rendre hommage au président sortant du Grand Conseil, M. P. Hirschy, pour l'efficacité remarquée de son travail.

Finalement, M. Virgilio remercia avec émotion mais non sans humour aussi, rendant un hommage particulier à sa commune, à sa famille, à quelques-uns de ses amis disparus, avant que son fils vienne parfaire en lui sautant dans les bras ce qui était aussi une tranche de démocratie authentique...

Le chœur des dames paysannes du Val-de-Ruz, les danseuses modernes de la SFG dames de Dombresson-Villiers et surtout une fanfare L'Ouvrière de Chézar-St-Martin en toute grande forme et au répertoire remarquable animèrent de leurs productions cette soirée qui se prolongea fort avant. Et au cours de laquelle on vit encore le président couvert de cadeaux aussi originaux que lui et dont l'inventaire avait un petit air de Prévert: une cravate rouge, un dessin d'Elzingre, un bouvier bernois bien vivant et aussitôt nommé «Virgule»...



La fête sous la Bulle à Villiers, où le nouveau président du Grand Conseil J.-L. Virgilio (à gauche avec son épouse) était accueilli notamment par le président de commune et futur président du Grand Conseil Ch. Maurer (au micro), et le chœur des Dames paysannes du Val-de-Ruz (à droite). (Photos Schneider)



# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Passeport-vacances du Jura bernois

## 205 activités à choix pour les écoliers

Le premier passeport-vacances du Jura bernois, lancé en 1984, a remporté un tel succès que l'expérience va être renouvelée cette année avec 25 nouvelles activités, soit un total de 205. Le passeport-vacances s'adresse à tous les enfants du Jura bernois en âge de scolarité qui désirent occuper leurs vacances du 29 juillet au 10 août. Son prix est de vingt francs. Sa mise sur pied et l'organisation des manifestations qui ont lieu dans les trois districts et même plus loin sont dues au bureau d'information sociale de Courtelary ainsi qu'à l'office du tourisme du Jura bernois (OTJB) et au Syndicat d'initiative d'Erguël. Enfants, inscrivez-vous au plus vite au secrétariat municipal de votre village ou dans votre école, car les premiers inscrits seront les mieux servis, de l'avis même des organisateurs.

L'an passé, le passeport-vacances du Jura bernois lancé pour la première fois, avait rencontré un très vif succès: 634 enfants l'avaient acheté. Cet enthousiasme a encouragé ses initiateurs, soit principalement le bureau d'information sociale de Courtelary, à reconduire l'expérience, tout en tentant de l'améliorer. 25 nouvelles activités ont pu être mises sur pied, dont un après-midi chez les pompiers de la ville de Bienne, un cours de patchwork d'une journée, une demi-journée avec la police du lac, à Douanne, un après-midi de minigolf ou ping-pong ou encore une visite commentée par le député André Ory de Courtelary des sites historiques de Frinwiller, Pierre-Pertuis et la Tanne.

Au total, les enfants peuvent choisir entre 205 propositions différentes. A signaler encore parmi les nouveautés: une semaine de varappe avec des guides diplômés de la région et une semaine d'animation théâtrale avec un comédien professionnel.

En plus des activités qui leur sont

offertes, les enfants bénéficieront d'un libre-parcours sur les lignes CFF et CJ de la région. Ils peuvent échanger, durant tout le mois d'août, huit bons permettant d'entrer gratuitement au Siky-Ranch, à Crémènes, de faire un aller-retour avec le funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil et le télésiège Nods - Chasseral, et aussi d'entrer gratuitement aux plages et piscines de La Neuveville, Bévillard, Moutier, Saint-Imier et Tramelan.

### INSCRIPTION JUSQU'AU 28 MAI AU PLUS TARD

Déjà des affiches annonçant la sortie du passeport-vacances ont été placardées dans les écoles. Dès aujourd'hui, tous les enfants intéressés peuvent s'inscrire. Les inscriptions étant limitées à 700 enfants, il vaut mieux ne pas perdre de temps. Le bulletin de commande du passeport peut être retiré au secrétariat municipal ou à l'école lorsque la commune ne compte pas de secrétariat permanent.

Le dernier délai pour passer com-

mande a été fixé au 28 mai. Toutes les inscriptions seront traitées, pour la première fois, par ordinateur, grâce à la collaboration du syndicat d'initiative d'Erguël. L'ordinateur n'aura pas moins de 24.000 options à enregistrer. Toutes les heures de travail nécessaires à ce traitement sont prises en charge par le syndicat. Le budget du passeport-vacances prévoit en effet un déficit de plus de 8000 francs. Des subventions ont été demandées à ces clubs service et à des institutions de jeunesse pour couvrir ce montant. Et une longue liste de donateurs de la région et d'ailleurs permettra sans doute de faire le joint.

### ON CHERCHE DES ACCOMPAGNANTS

Pour les organisateurs du passeport, le grand problème reste celui des accompagnants. Il s'agit en effet d'accompagner les enfants dans leurs déplacements, sinon depuis la gare du départ, du moins en cours de route. Quelques personnes sont déjà inscrites, mais leur nombre est insuffisant. Mme Rita Galli, du bureau d'information sociale, lance donc un appel à tous les jeunes, parents ou retraités qui souhaitent donner un coup de pouce, tout en partageant la joie des enfants. Il s'agit bien entendu d'une activité bénévole, mais les frais de déplacement sont remboursés.

Au terme du passeport-vacances, soit le samedi 10 août, si le temps le permet, un grand pique-nique réunira tous les enfants avec leurs familles, les animateurs et les organisateurs, à la Poudrière, près des Reussilles. Des jeux et des concours seront organisés. Enfin, grâce à la collaboration de Swissair, un concours de photographie sur le thème «les activités et voyages offerts par le passeport-vacances», a pu être mis sur pied. Pour les gagnants, une journée avec Swissair, y compris vol Kloten-Cointrin.

C. D.

### La soirée du Hockey des Convers à Renan L'Oscar du rire pour une pièce intitulée «Oscar»



Les acteurs n'ont pas ménagé leur peine. (Photo hh)

C'est devant une salle comble et répondante à souhait, qu'une fois encore le groupe de théâtre amateur de Renan a rencontré un succès époustouflant. «Oscar», de Claude Magnier, un pur vaudeville, respectant toutes les règles de ce genre difficile, comique du début à la fin, percutant et plein d'esprit, s'est joué avec un enthousiasme sincère côté scène et un délire de rires et d'applaudissements, côté salle.

Conscients de s'être attaqués à un gros morceau, les acteurs avaient à cœur de mener à bien leur tâche. Un travail assidu, pour certains rôles une mémorisation longue et difficile, le français «français» de Claude Magnier ramené un peu au français suisse par la force des choses, le résultat fut pourtant une formidable récompense pour les acteurs.

Trois actes rondement menés, des situations fausses, des méprises d'identité et un savant mélange de valises ont

provoqué les éclats de rire presque constants. Le public n'a pas ménagé ses applaudissements, déjà à chaque sortie de scène, motivant toujours davantage les acteurs que le trac n'a pas épargné.

La décoration avait aussi son importance, le copain Walter y ayant consacré pas mal de son temps plus une partie de son ménage, Edgar à la régie et Gilbert à la technique entouraient Jean-Michel, Francis, Roby, Roanne ainsi que les charmantes jeunes femmes: Monique, Dominique, Gladys, Anita et Anny. Toute cette équipe a prouvé une fois de plus qu'une ambiance villageoise peut atteindre un degré de folle gaieté, à l'écoute d'un groupe amateur, quand la pièce est bonne. Comme de coutume, la mise en scène était d'Hélène Hammerli.

Le Hockey-Club des Convers a misé juste pour sa soirée qui s'est poursuivie par un bal avec l'orchestre «Les Aventures», et ce fut vraiment une chouette aventure. (hh)

### Appel de la Société des enseignants bernois Ne pas oublier l'essentiel

#### On nous communique:

Les articles publiés jusqu'à présent sur la révision générale de la législation en matière de formation (RLF) laissent supposer que le projet qui sera discuté prochainement par le Grand Conseil pourrait être refusé en votation finale. C'est la raison pour laquelle les organes directeurs de la Société des enseignants bernois ont décidé de lancer un appel pour tenter de sauver le projet.

Les principes proposés touchent des intérêts si divergents que la plupart des députés seront inévitablement majorisés sur l'un ou l'autre des points débattus. Personne ne peut prétendre imposer son point de vue. Aucune solution ne recueillera l'approbation unanime. Les critiques portées ces dernières années sur l'école sont si diverses et parfois si contradictoires qu'il est impossible de tenir compte de toutes les revendications. Mais la révision est si importante qu'il ne faut pas qu'elle échoue par l'addition des différentes oppositions qui se sont manifestées sur certains points.

Cette attitude se justifie d'autant plus que les décisions que prendra le Grand Conseil n'auront pas d'effets immédiats sur l'école. Les principes adoptés ne modifieront pas la législation scolaire en vigueur actuellement. Ils détermineront le cadre politique dans lequel s'inscriront les nouvelles lois qui, en temps voulu, feront l'objet de décisions politiques ou seront soumises au peuple.

La Société des enseignants bernois s'engage depuis des décennies pour une révision générale de la législation bernoise en matière de formation. Bien que

les avis des enseignants soient divergents sur certains points, la SEB invite les députés à discuter, dans l'intérêt de la jeunesse, les principes de la RLF et à les approuver en votation finale en les considérant comme des mandats donnés au Gouvernement. Le résultat montrera la volonté du Parlement bernois en politique de formation.

Un OUI en votation finale ne signifiera pas l'approbation définitive des détails. Le Parlement chargera le Gouvernement de réviser la législation bernoise en matière de formation dans le sens des décisions prises. Le Grand Conseil se prononcera encore en temps voulu sur les différentes lois. La Société des enseignants bernois souhaite que le Grand Conseil approuve l'ensemble du projet après l'avoir discuté. (comm)

### VOTATIONS FÉDÉRALES 8 et 9 juin 1985

### Droit à la vie: constitution d'un comité de soutien régional

Durant le week-end des 8 et 9 juin prochains, le peuple et les cantons suisses seront appelés à se prononcer sur un nouvel article constitutionnel (54 bis).

Lancée par l'initiative sur le droit à la vie, cette disposition entend insérer dans la Constitution fédérale une reconnaissance expresse du droit à la vie.

Dans la partie francophone du canton, un comité de soutien vient de se constituer. Il a pour but d'intensifier la campagne pour le «oui».

Il est composé des personnes suivantes: responsables, M. Hubert Frainier, directeur Ecole prévoyante, Moutier; M. Jean-Jacques Gsteiger, maître-mécanicien, Court; autres membres, M. Jacques Beauvard, directeur Maison Béthel, Orvin; M. Pierre Eggenschwiler, président de paroisse, Tavannes; M. le doyen François Fleury, décanat de Moutier - St-Imier - Bienne, Malleray; M. Marc Früh, éducateur, La Neuveville; Docteur Adalbert Mosimann, médecin, La Neuveville; M. Walter Oppliger, fondé de pouvoirs, Bévillard; M. Max Winistoerfer, député, Moutier; M. Serge Zuber, conseiller municipal, Moutier. (comm)

### DIESSE

#### Perte de maîtrise

Hier à 8 h. 30, le conducteur d'un camion-remorque avec citerne a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route reliant Nods à Diesse. Il a dévalé le talus à droite et a répandu 200 litres de mazout dans les champs. Les pompiers se sont rendus sur les lieux. Les dégâts se montent à 3000 francs, un blessé est à déplorer.

### Club des patineurs de Tramelan

## On se tourne résolument vers l'avenir

A peine penché sur son passé, les membres du Club des patineurs de Tramelan ont songé, lors de l'assemblée, à préparer l'avenir, et à mettre de nombreux atouts entre les mains des patineuses qui ont déjà à maintes occasions obtenu des résultats flatteurs. La présidente Mme Maud Viglietti a tiré un bilan positif de l'activité du club et ceci tant au point de vue de l'ambiance, des finances que de la progression des patineuses. C'est en moins d'une heure que Mme Viglietti a liquidé les dix points de l'ordre du jour.

Rédigé par Pierre-André Vuilleumier le procès-verbal a été bien sûr accepté sans autre, tout comme les comptes d'ailleurs, présentés par Mme Raymonde Ibach. Grâce à de nombreux dons, à l'organisation d'un Gala que chacun a encore en mémoire, les finances sont saines et le club peut envisager l'avenir avec confiance. Ces comptes, vérifiés par Mlle E. Landry et M. K. Zingg, ont trouvé grâce devant l'assemblée.

La présidente, dans son rapport annuel a pu faire le bilan des activités qui se révèle très positif à tout point de vue. La saison qui a débuté en septembre 84 pour se terminer en mars 85 a donné de nombreuses satisfactions aux responsables de ce club.

Félicitations et remerciements ont été adressés à Mme Marlène Buri de Saint-Imier qui, professeur durant trois ans a su apporter conseils à ces jeunes patineuses de Tramelan. C'est pour raison familiale que Mme Buri a demandé à être déchargée de cette fonction. C'est Mlle Ariane Haldimann de Moutier qui s'occupera désormais de l'entraînement des patineuses de Tramelan, en partageant ce poste avec le club prévôtois. Elle entrera en fonction en octobre prochain.

Lors de cette assemblée on a relevé encore les résultats des championnes et on a procédé également à la distribution des diplômes comme suit:



### Information sur l'enfant à Tramelan

Mercredi 22 mai, à 20 h. 15, à la Garderie, rue du Collège 11 à Tramelan, une péruicultrice diplômée, Mlle M. Klein, sera à disposition pour répondre aux préoccupations des jeunes parents et pour traiter notamment de «l'éducation du petit enfant à la propreté». Une soirée d'information et d'échange cordial qui est proposée par l'Ecole des parents de Tramelan. Entrée libre. (comm/vu)

Championnat cantonal bernois, cat. Cl.: 2e Natacha Hinni. Seniors C2: 2e Emmanuel Ramseyer, 11e Maude Kessi. Derby jurassien: Karine Amstutz 3e et 1re en libre, excellentes prestations de Evelyne Boillat, Aline Châtelain et Cynthia Vuilleumier.

Ont obtenu des diplômes, Test 1: Gabrielle Gyger, Myriam Henggi, Sophie Kohler, Anita Schindler, Cornélia Zingg.



Devant: Gabrielle Gyger, Cornélia Zingg, Karine Amstutz, Cynthia Vuilleumier. Derrière: Maude Kessi, Natacha Hinni et Mme Marlène Buri, professeur.

## Le Grand Conseil adopte la loi sur les secours en cas de catastrophe

Le Grand Conseil du canton de Berne a approuvé, lundi, la loi sur les secours en cas de catastrophe et la défense générale dans le canton de Berne. Ce texte va servir de base légale pour les mesures préventives en cas de catastrophe et permet de mettre en oeuvre les principes de la défense générale au niveau du canton et des communes.

Une seule opposition s'est manifestée au cours du débat. Elle émanait du groupe libre. Les représentants des Organisations progressistes de Suisse ont estimé que la nouvelle loi était en fait une législation de guerre et que ses articles traitant des catastrophes n'étaient en fait que des arguments pour que le texte résiste à un éventuel référendum. Les mêmes députés ont aussi critiqué le fait que le personnel soignant civil pou-

vait être requis en cas de catastrophe, ce qui crée un précédent pour l'embrigadement des femmes dans la défense générale.

Le Directeur des Affaires militaires, M. Peter Schmid, a pour sa part indiqué que la nouvelle loi répondait à une nécessité. Il précise les compétences de l'Etat et lui évite de recourir à des mesures fondées sur des législations d'urgence. La loi a recueilli 111 voix contre 5.

### SESSION EXTRAORDINAIRE

Le Grand Conseil a été contraint de prévoir une session extraordinaire. Il n'est pas parvenu à liquider les objets qu'il avait à traiter au cours de la présente session de mai qui se termine jeudi. On ne sait pas encore quand la session extraordinaire aura lieu. (ats)

## Mûrs pour changer de murs?

2 jours à Saint-Gall,  
huit et petit  
déjeuner compris,  
dès Fr 98.-

A l'avenir, le train.

Vos CFF



# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

## Intervention parlementaire déposée Le président de la BCJ en cause

Le député socialiste Jean-Claude Prince, syndicaliste FTMH à Delémont, dénonce «l'attitude pour le moins ambiguë» du président de la Banque Cantonale du Jura (BCJ) qui, dans sa fonction de mandataire de la Société de Banque Suisse, s'oppose selon le député aux intérêts de la masse des créanciers d'une entreprise en faillite.

Masse en faillite à laquelle appartient la BCJ. Selon le député, il y a véritablement «collision des intérêts».

L'affaire repose sur la faillite en novembre 1983 de l'entreprise Excelsior SA, entreprise d'articles de chauffage. L'Office des poursuites et faillites a constaté que la SBS, banque de l'entreprise, avait obtenu une cession générale des débiteurs, au

détriment des autres créanciers, dont la BCJ. Les créanciers ont autorisé le préposé aux faillites d'ouvrir une procédure judiciaire contre la SBS, défendue par Jacques Saucy, avocat et néanmoins président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura. (BCJ).

Aussi, étant donné que la BCJ, dont l'état détiend le capital social et garantit les engagements, est l'un des plus importants créanciers d'Excelsior et qu'il y a véritablement collision des intérêts dans cette affaire, il demande au gouvernement ce qu'il en pense; s'il entend intervenir par l'intermédiaire de ses représentants qui siègent au Conseil d'administration de la BCJ pour que le cahier des charges du président de cet organe soit modifié afin que cette situation cesse et ne se reproduise plus. (pve)

## Chantier du Centre de loisirs des Franches-Montagnes La piscine et la patinoire hors de terre

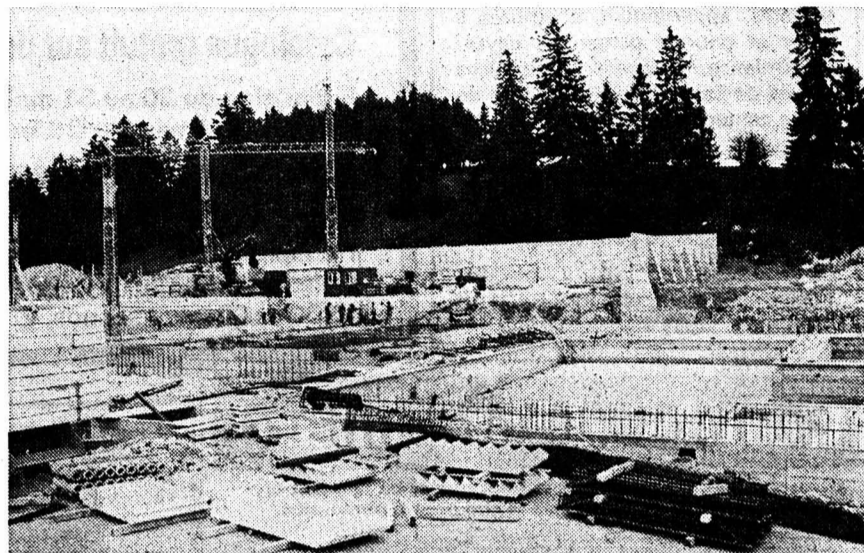
Enorme le chantier du Centre de loisirs des Franches-Montagnes. Il occupe une surface de quelque 5000 m<sup>2</sup>. Parfaitement maîtrisé, le chantier avance bien et l'on distingue aujourd'hui les principales installations. Les quelques jours de retard de ce printemps sont en passe d'être rattrapés. Quant aux devis, ils sont tenus.

Le chantier du Centre de loisirs s'est ouvert au printemps 1984. La patinoire ouvrira ses portes le 15 novembre 1985. Actuellement, adossés à une colline, on remarque les gradins, les vestiaires et les piliers qui supporteront les grandes panes en bois d'une portée de 76 mètres. Les travaux de maçonnerie de base sont terminés et la charpente de la patinoire sera posée en juin. Les installations techniques seront réalisées en août.

Actuellement, les bassins sont construits et les sous-sols où sera installé l'appareillage technique sont couverts par une dalle. On distingue maintenant l'emplacement du restaurant et de la halle de gymnastique, des salles fitness, qui relieront la piscine à la patinoire.

Selon les responsables du chantier, les travaux avancent normalement et les devis pourront être tenus. Le devis global est de 12 millions de francs. Tous les travaux, à l'exception de travaux très spécialisés, seront absorbés par des entreprises francs-montagnardes.

Un effort particulier a été consenti en faveur d'une utilisation maximale du bois, notamment pour les charpentes de la piscine et de la patinoire. (pve)



Centre de loisirs: ça pousse! (Photo Impar-pve)

## Alors qu'Expo Ajoie vient de fermer ses portes

### «Energie: quels enjeux dans le canton?»

En vue de trouver une réponse à la question «Energie: quels enjeux dans le canton du Jura?», environ 150 personnes ont répondu dernièrement à l'invitation de l'Expo-Ajoie et des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale, qui a participé à la manifestation commerciale ajoulote. Après des exposés préliminaires de M. Gérard Kaech, délégué jurassien à l'énergie, et de MM. Christian Choulat et Claude-Alain Roulet, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'assemblée s'est efforcée de rechercher des solutions tenant à améliorer la situation des bâtiments sur le plan énergétique dans le canton du Jura.

Dans le canton, la dépendance des produits pétroliers est grande. Plus de 77% de l'énergie consommée dépend

d'un dérivé des produits pétroliers, alors que la dépendance de l'électricité (14%) et du bois ou du charbon est plus faible (14 et 5%). Il est vrai que la nouvelle loi sur l'énergie, en cours de consultation, devrait permettre, à moyen terme, de remédier à cette situation.

N'empêche que, des exposés présentés par les délégués de l'EPFL, il ressort clairement que le canton du Jura a les moyens de réduire sa consommation d'énergie de près de 20%, sans trop de difficultés... Pour peu que les propriétaires de bâtiment veuillent bien se livrer à une étude énergétique de leur consommation et, au besoin, en confier la solution à des spécialistes.

Il existe des possibilités, notamment avec le gaz naturel. Un raccordement est possible à Arlesheim ou en France, à Delle. Tout est question de calcul de rentabilité et d'intérêt de consommateurs potentiels, notamment des grandes industries qui pourraient modifier leur utilisation actuelle d'énergie. La consommation réduite de l'énergie est un facteur de la relance économique. Elle peut devenir un facteur d'abaissement des coûts de production, donc de protection de l'emploi.

C'est dire que le problème devrait préoccuper tout un chacun. Il n'y a en effet aucune raison pour que les dépenses d'énergie dans le Jura soient proportionnées différemment du canton de Bâle, par exemple, où la dépendance des produits pétroliers, avec les risques de coût non maîtrisables qu'elle comporte, soit aussi réduite.

A l'aide de quelques exemples pratiques, il a été démontré que, dans certaines entreprises jurassiennes, des économies d'énergie sont aisées à réaliser, ne serait-ce que pour les besoins du personnel, les coûts de la production en énergie étant souvent fort peu élevés.

Les orateurs sont en tout cas parvenus à apporter la preuve que des efforts rentables sont possible en la matière et qu'ils doivent par conséquent être entrepris sans délai. Il reste à savoir enfin si le projet de loi sur l'énergie, tel qu'il est conçu et surtout tel qu'il résultera des débats parlementaires prochains, permettra de prendre des mesures suffisamment strictes, hors de quoi il serait illusoire de s'attendre à des résultats probants en matière de diminution de la consommation d'énergie. (vg)

### Grand succès populaire

L'Expo-Ajoie à Porrentruy a fermé ses portes. Les organisateurs sont satisfaits: du 10 au 19 mai, 22.732 visiteurs ont parcouru les stands dressés dans les locaux de la patinoire.

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, hôte d'honneur, a rencontré un accueil enthousiaste et a suscité beaucoup d'intérêt. Les organisateurs en tirent la conclusion qui s'impose: la formule vaut la peine d'être reprise.

A noter que l'animation a été à la hauteur de son ambition. (pve)

### COURROUX

#### Vol de 22.000 Fr.

Durant le week-end, un vol par introduction clandestine a été perpétré dans les locaux de la Municipalité de Courroux. Le malfaiteur s'est enfui en emportant une somme d'environ 22.000 Fr. La police cantonale a ouvert une enquête.

### PUBLICITÉ

## „Nous avons beaucoup à perdre!“

C'est pourquoi j'ai garanti financièrement notre niveau de vie. Si un jour je ne pouvais plus travailler ou si même je disparaissais, ma famille serait à l'abri - grâce à la PAX.

Jean-Luc Grognez, Poliez

## Réorganisation de l'Hôpital des Franches-Montagnes Nouvelle intervention parlementaire

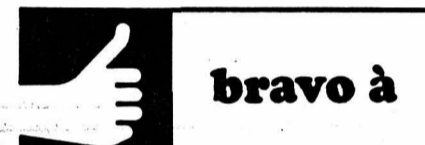
Le député libéral-radical David Stucki vient de déposer deux questions écrites touchant l'Hôpital de Saignelégier et sa réorganisation.

Si le syndicat de communes à toute compétence pour procéder à la réorganisation de l'Hôpital de Saignelégier, le député constate: «Or le moins que l'on puisse dire est que le processus des mesures à prendre est mal engagé et qu'il laisse planer des ambiguïtés intolérables. Il y a donc malaise certain. Chacun l'alimente (...).»

«Dès lors, devant l'incapacité évidente des responsables de trouver une solution adéquate (...), le député demande au Gouvernement s'il entend, avec le Service de la santé, étudier ce problème sérieusement? Si oui, quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre? S'il pense faire part de celles-ci à l'opinion publique le plus vite possible, dans le but notamment de calmer les esprits?»

Dans une seconde intervention, le député David Stucki demande si le Gouvernement entend publier le résultat d'une étude concernant le lieu d'implantation de la future unité de géronto-psychiatrie prévue aux Franches-Montagnes, dans le périmètre de l'hôpital ou dans la Courtine? S'il est prêt à trancher dans le vif en tenant compte de l'intérêt

des populations et de l'Etat? Enfin dans quel délai il entend concrétiser ce projet de manière à éviter toute polémique? (pve)



### M. et Mme Miserez-Taillard, de Muriaux



... qui viennent de fêter leurs noces d'or en compagnie de leurs cinq enfants, de leurs quinze petits-enfants et de leur arrière-petite-fille. Les jubilaires avaient leurs destins nées le 10 mai 1935, à Saignelégier.

Née à Muriaux en 1917, Mme Berthe Miserez s'est consacrée à l'éducation de ses cinq enfants tout en travaillant à domicile durant de nombreuses années. A côté de ses tâches ménagères, elle occupe ses loisirs en lisant et en crochétant.

Quant à son mari, M. Marcel Miserez, il est né au Bémont en 1911 et est venu s'installer à Muriaux avec sa famille six ans plus tard. Son activité professionnelle a été marquée par une fidélité exemplaire et fort rare. Ayant appris le métier de boîtier, il a travaillé durant cinquante ans au département or de l'entreprise AC Miserez de Saignelégier. Entré à son service en décembre 1926, il a pris une retraite amplement méritée en février 1977. (y)

### LE NOIRMONT

#### Assemblée extraordinaire de la commune

260 personnes ont suivi hier soir l'assemblée extraordinaire.

Toutes les demandes d'achat de terrain ont été acceptées notamment 1800 mètres carrés pour la construction d'un deuxième locatif au Clo Resard.

L'augmentation du compte courant ordinaire d'entraide de la commune qui était de 200.000 fr. a été augmenté à 500.000 fr.

Pour la classe de 8e et 9e année primaire 18 candidats s'étaient présentés. Au premier tour, M. François Bénon, domicilié au Noirmont est élu avec 157 voix.

Le nouveau règlement concernant l'alimentation en eau de la commune a été enfin accepté par 98 voix sans opposition. (z)

## Club de tennis Les Breuleux Jeune, mais dynamique!

Les membres du Club de tennis Les Breuleux ont participé récemment à leur 3e assemblée générale, présidée par M. Robert Wernli.

Après la lecture du procès-verbal rédigé par Mme Pascale Farine, les comptes du dernier exercice ont été commentés par Mme Marguerite Christe. Ceux-ci sont satisfaisants et ont permis, comme prévu, de rembourser cinq parts de souscription qui ont été tirées au sort. Mme

Cosette Laissue a donné connaissance des comptes et derniers boucllements de la construction.

M. Wernli s'est déclaré très satisfait de l'activité déployée au cours de cette 2e année. Après l'importante étape de la construction, le club a vu tout de suite de nombreux membres se passionner pour ce jeu et c'est avec plaisir qu'il voit se former cette année une équipe masculine et une équipe féminine, qui feront leurs premières armes en compétition, notamment dans le cadre des interclubs et des Championnats jurassiens.

En 1985, l'accent sera mis sur la formation des plus jeunes, dans l'espoir d'aligner également une équipe en compétition l'année prochaine. Des cours pour débutants seront organisés comme l'année dernière. Un tournoi interne et éventuellement un pique-nique devraient permettre à tous les membres de se retrouver et de sympathiser.

### NOMINATIONS

A la suite de la démission de Pascale Farine, une nouvelle secrétaire a été nommée ainsi que tous les membres du comité pour une nouvelle période de deux ans. Il s'agit de Robert Wernli, président; Paulette Filippini, vice-présidente; Carmen Roy, secrétaire; Marguerite Christe, caissière; Claude Boillat, Bernard Theurillat et Abel Perez, membres. Les deux vérificateurs, Jean-Claude Joly et Roselyne Cattin, ont été également reconduits dans leur fonction. (pf)

## Catastrophe ou accident grave Accord d'entraide franco-suisse

Le Gouvernement jurassien a répondu à une consultation du Département fédéral des Affaires étrangères sur un projet d'accord entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave. Le projet d'accord définit les conditions dans lesquelles les parties contractantes se prêtent mutuellement assistance dans la limite de leurs possibilités respectives. Cet accord touche principalement les cantons frontaliers de Valais, Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura. Le gouvernement cantonal a donné un préavis favorable au projet du Département fédéral des Affaires étrangères. (rpju)

Tirer s.v.p. 77-14

Moi aussi, j'aimerais savoir comment, avec l'aide de la PAX, je peux garantir mon niveau de vie. Envoyez-moi un projet. Je l'examinerai en toute tranquillité.

**BON**

Adresse:

Date de naissance:

A envoyer à: PAX, case postale, 4002 Bâle

**PAX**  
ASSURANCES



## Tondeuses à gazon

révisions, réparations, entretien et VENTE, toutes marques, dès Fr 285.-

Marcel Saas, Charrière 50,  
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 33 17

Proche de Neuchâtel, à vendre

## restaurant de campagne

de bonne renommée, comprenant café avec salle à manger, restaurant français, terrasse, grande salle pour sociétés, appartement, chambres à louer et pour le personnel, caves, dépendance, garages, nombreuses places de parc. Situé en bordure de route cantonale et proche d'un centre sportif.

Immeuble et inventaire se trouvant en bon état et au complet. Fonds nécessaires pour traiter: environ Fr 120 000.-

Ecrire sous chiffres L 28-540196 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

## Grande vente publique d'art samedi 1er juin 1985, dès 10 heures

Plus de 240 tableaux de maître  
Collection exceptionnelle de peintres bretons  
Aquarelles célèbres de Jean Boulais.

### Importants tableaux - aquarelles - dessins-graphiques

de: Anker - Domergue - Gimmi - Micas - Albert André - Le Corbusier - Chabas - Schuffenecker - Berne - Klene - Thaulow - Lauterburg - Natale Gavagnin - Romano - Seyssaud - Vallet - Tobiasse - Huchet - Chamailard - Even - La Sablière - Luce - Foujita - G. D. Rouault - Vigny - Abram - Röthlisberger - Poulbot - Forain - Bac - Marquet - Bonstetten - Weber - Gubler - Dali - Picasso - Erni, usw.

### Catalogue gratuit sur demande

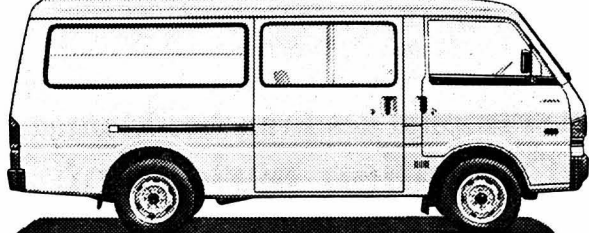
Exposition du 20 au 31 mai, tous les jours de 10 à 20 heures  
Samedi et dimanche 26 et 27 mai, ouvert de 10 à 20 h.

Galerie Sonia Wirth-Genzoni - Solothurnerstrasse 829  
(Haus Hotel Rondo) 4702 Oesingen 062/76 26 73

Renseignements et catalogues gratuits également à  
Galerie Sonia Wirth-Genzoni, Avenue Léopold-Robert 132,  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 82 25

## Combi débrouillard

offre emploi à transporteurs entrepreneurs ou famille polyvalente. Logement confortable fourni pour 6 personnes.



Moteur 2 litres, 88 ch DIN/65 kW,  
5 vitesses, couple maxi  
154 Nm à 2800 t/min.

19 450.- **MAZDA**

Actuellement conditions avantageuses!

## Garage de l'Avenir

Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77  
votre concessionnaire à  
La Chaux-de-Fonds



Assortiment de bas et de collants ainsi que de gants.

Chez *Elegance* - Parc 31 Bis  
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 65 52

## Atelier de réparations Boîtier or Joseph Froidevaux

Boîtes de montres or - argent - métal -  
savonnettes - lèpines - bijouterie

Remise en parfait état, établissement  
devis, délais rapides, travail soigné

2400 Le Locle - HÔTEL-DE-VILLE 17  
☎ 039/31 88 62 - Case postale 238

## OFFRES D'EMPLOIS

**DUBOIS-INFORMATIQUE-SA**  
2301 La Chaux-de-Fonds 039/28 68 44 Rue du Pont 19  
Assistance et conseils en informatique  
Programmation sur mesure  
Service bureau - micro-ordinateurs  
Nos références, notre expérience, garants de votre sécurité

Solution du mot mystère:  
Thétis

Votre journal: L'IMPARTIAL



«Etre pro, c'est combler  
les creux entre les  
saisons en profitant des  
missions intéressantes  
offertes par Adia.»

Jean-Marie Vernaud, Clarens, est  
cuisinier et un pro d'Adia interim,  
Vevey.

Intérimisez avec des pros:  
**ADIA** interim  
Postes fixes et temporaires

Adia interim SA, Service Hotel,  
Av. Léopold-Robert 84, La-Chaux-de-Fonds.  
Tél. 039/23 91 33.

## AVIS MORTUAIRES

Aimez-vous les uns les autres  
comme je vous ai aimés.

Madame Louis Girardin-Spichiger;

Monsieur et Madame Bernard Girardin-Dubois et leur fils Yves,  
à Saint-Aubin;

Monsieur et Madame Willy Girardin et famille;

Mademoiselle Suzanne Spichiger,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de  
faire part du décès de

## Monsieur Louis GIRARDIN

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-  
frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa  
76e année, après une cruelle maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 mai 1985.

L'incinération aura lieu mercredi 22 mai.

Culte au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 7, rue de la Promenade.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peu-  
vent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717  
ou à Terre des Hommes, ccp 23-230.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

14005

### LES PONTS-DE-MARTEL

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement et profondé-  
ment touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affec-  
tion reçus lors du décès de

## MONSIEUR DENIS FRÉSARD-HALDIMANN

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris  
part à son grand deuil.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages,  
de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

13805

Très touchée par la sympathie dont elle a été entourée la famille de

## ROBERT EDMOND JEANNERET

prie de croire à sa profonde reconnaissance. Votre présence, vos messages,  
vos fleurs et vos dons lui ont été d'un précieux reconfort.

SAINT-IMIER, mai 1985.

13811

Très touchée par l'hommage rendu à

## MONSIEUR RICCARDO MANTEGANI

sa famille exprime sa profonde reconnaissance à toutes les  
personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, lui  
apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

14030

### LA CHAUX-DU-MILIEU

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui  
ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

## CHRISTIAN TSCHANZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son  
épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur  
don.

Merci aux délégations de gendarmerie et de sociétés.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

13806

### LES BÉNÉCIAIRES

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

## GÉRALD REYMOND

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de  
l'amitié et de la sympathie lors de son grand deuil.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages,  
de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle leur en est profondément reconnaissante.

13871

### LE LOCLE

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection  
reçus lors du décès de

## MONSIEUR ERIC VUILLEMIN

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à  
notre douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou  
leur envoi de fleurs.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnais-  
sance.

14148



## AVIS MORTUAIRES

Mais je ne me mets en peine de rien, et ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu.

Les descendants de feu Georges Müller;  
Les descendants de feu Jean Burkhalter;  
Mademoiselle Lucie Imhof,

ainsi que les amis et connaissances, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame**  
**Jeanne BURKHALTER**  
née MÜLLER

que Dieu a rappelée à Lui vendredi, dans sa 88<sup>e</sup> année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 mai 1985.

Heureux celui qui se confie  
en l'Eternel.

Selon le désir de la défunte, le culte et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. Jean Berberat-Müller,  
Ch. des Mélézes 5.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au «Home La Résidence» au Locle, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

14029

SAINT-IMIER



*Nul n'a d'amour plus grand que celui  
qui donne sa vie pour ceux qu'il aime.*  
Jean 15: 13.

Au revoir, chère épouse et maman.

Monsieur Michel Adatte et ses enfants Patrick et Yvan;  
Monsieur et Madame Willy Bihler;  
Madame et Monsieur Jacques Clerc-Bihler, à Saint-Cergue;  
Monsieur et Madame Jean-Willy Bihler et leurs enfants Nicolas et Carole,  
au Locle;  
Monsieur et Madame Joseph Adatte;  
Monsieur et Madame Bernard Adatte;  
Vincent et Caroline Adatte,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame**  
**Josiane ADATTE**  
née BIHLER

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 46<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

SAINT-IMIER, le 19 mai 1985.

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique romaine de Saint-Imier mercredi le 22 mai 1985 à 14 heures, suivie de l'inhumation dans l'intimité de la famille.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20 à Saint-Imier.

On est instamment prié de ne pas faire de visites.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser au Service d'aide familiale du vallon de Saint-Imier, ccp 23-2091 ou au Service des sœurs visitantes, ccp 23-3700.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

228595

**LES ANCIENS CAMARADES D'ÉCOLE  
DE SAINT-IMIER**

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

**Madame**  
**Josiane ADATTE-BIHLER**

Ils garderont de Josy le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

228590

**PRO TICINO  
LA CHAUX-DE-FONDS**

a le pénible devoir de faire part  
du décès de

Monsieur

**Charles  
KOCH**

membre passif de notre Société.

Pour les obsèques, se référer à  
l'avis de la famille. 14155

**MÄNNERCHOR CONCORDIA  
LA CHAUX-DE-FONDS**

In tiefer Trauer benachrichtigen  
wir Sie vom Hinschied unserer  
Sängerfreundes

**Charles  
KOCH**

Ehrenmitglied

Ehre seinem Andenken.

Trauerfeier im Centre funéraire,  
Dienstag 21. Mai um 10 Uhr. 14193

## CANTON DE NEUCHÂTEL

### Dombresson a été envahi hier par des milliers de visiteurs Comme la population, les politiciens du canton ont fait la foire...

Les malins ont commencé à faire la foire tôt hier matin déjà. Ils ont ainsi eu la possibilité de s'arrêter devant les nombreux stands placés côte à côte tout au long de la rue principale de Dombresson, d'admirer la multitude des objets et des marchandises vantés par des commerçants venant non seulement du canton mais souvent de fort loin.

C'est que la Foire de Dombresson est reconnue pour être celle qui connaît le plus grand succès loin à la ronde. Pourquoi cette vogue? Probablement parce qu'elle a su garder une ambiance sympathique, qu'elle jouit d'un décor naturel dans lequel on se sent bien et que le soleil brille dans le ciel comme dans les cœurs au fond du Val-de-Ruz.

L'édition 1985 a été une réussite, elle a vécu un miracle puisque, dans la nuit, un véritable déluge s'est déversé dans la région alors que l'aube s'est levée sous un ciel serein.

Que trouve-t-on à la Foire de Dombresson? De tout. La place d'honneur

revenait hier à la verdure, aux plantes et surtout aux plantons, légumes et aux plantes aromatiques, de quoi confectionner des plats excellents puisqu'un boucher se trouvait sur place, ainsi qu'un boulanger et, naturellement, les membres des sociétés locales dont les pâtisseries «maison» étaient irrésistibles.

Si le bétail n'a plus de représentants sur place, on découvre des appareils et des outils pour cultiver champs et jardins, des bottes et des chaussures de quoi parcourir la campagne par tous les temps, de la quincaillerie pour les bricoleurs, des vêtements, des tapis, des coussins, comme des poteries, bougies, tableaux et même des meubles pour garnir les appartements ou achetés en prévision de l'anniversaire d'un ami.

Les gosses ne sont pas oubliés, les carrousels prennent possession de la cour du collège, des marchands ambulants étalent mille et un trésors allant de l'animal en peluche à l'attirail du chasseur, avec pistolet à eau naturellement...

En fin d'après-midi, se frayant un passage dans la foule, les politiciens de tout le canton ont traversé le village, faisant ainsi «la foire» entre deux réceptions, celle du matin au Château, celle du soir à

Villiers. Les discours donnent soit tant à ceux qui parlent qu'à ceux qui écoutent, les tables installées devant les établissements publics ont été elles aussi assaillies. Non seulement par les conseillers et les députés, mais par tous les visiteurs.

Un service d'ordre avait été mis sur place puisque la circulation dans Dombresson est interdite pendant la Foire. Il y a un moyen d'éviter la localité tant par le nord que par le sud, mais comme personne ne désire l'éviter, les files de véhicules en stationnement s'étiraient fort loin. Et nous prenons le pari que quelques automobiles s'y trouveront encore au moment où vous lirez ce journal...

RWS

FROCHAUX

### Collision et blessés

Hier à 18 h. 10, une conductrice de Cornaux Mme R. J. circulait sur la route reliant Cressier à Enges. Arrivée au carrefour de Frochaux, une collision se produisit avec la voiture conduite par Mme J. L. de Nods qui circulait de St-Blaise en direction de Lignièrès. Sous l'effet du choc, la voiture J. s'est mise en travers de la chaussée puis a heurté le mur bordant la route au nord-est du carrefour en question. Blessés, Mme M.-L. H. de Enges, et M. J.-P. J. de Cornaux, passager de l'auto J. ont été conduits par une ambulance à l'Hôpital Pourtalès. Ils ont quitté cet établissement après y avoir reçu des soins.

## AVIS MORTUAIRES

FONTAINEMELON

*Ex Deo nascimur  
In Christo morimur  
Per Spiritum Sanctum  
Reviviscimus*

Amen

Isabelle, Cécile et Sylvain Nicolet  
annoncent à leurs familles et amis que

**Marc**

a quitté paisiblement cette vie pour une  
autre vie.

FONTAINEMELON, 14 mai 1985.

14055

... il connut une fois encore qu'il  
n'était pas plume et os mais  
liberté et espace que rien au  
monde ne pouvait plus limiter.  
R. Bach.

**LES AUTORITÉS, LA DIRECTION, LES MAÎTRES,  
LE PERSONNEL ET LES ÉLÈVES DE LA FONTENELLE**

ont le pénible devoir de faire part du décès subit de

Monsieur

**Marc NICOLET**

enseignant au Centre scolaire secondaire du Val-de-Ruz à Cernier.

Nous garderons tous de lui un excellent souvenir. 14120

Le soir étant venu,  
Jésus dit: Passons sur  
l'autre rive.  
Repose en paix.

La famille et les amis de

**Madame  
Blanche  
JEANNERET**  
née AMEY

ont le chagrin de faire part de  
son décès, survenu vendredi,  
dans sa 89<sup>e</sup> année, après une  
longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS,  
le 17 mai 1985.

L'incinération a eu lieu dans  
l'intimité.

Le présent avis tient lieu de  
lettre de faire-part. 14028

**LES ENSEIGNANTS  
DU S.A.E. - S.P.N.**

ont le chagrin d'annoncer le décès  
de leur ami et collègue

**Marc  
NICOLET**

14171

**Réception des avis  
mortuaires:  
jusqu'à  
22 heures**

**CLAUDE CALAME**  
Pompes funèbres Tél. (039)  
Concorde 45  
Toutes formalités **31.14.96**

LES BAYARDS

### Réouverture de l'Hôtel de l'Union

Bâtiment communal, l'Hôtel de l'Union, des Bayards, était fermé depuis plusieurs semaines. Il vient de réouvrir ses portes samedi. Deux Chaux-de-Fonnières, Cristel Bilat et Jeanine Buchilli qui n'avaient jamais exercé la profession de cafetier (ou cafetière?) jusqu'à présent se sont lancées dans l'aventure.

Elles s'établiront aux Bayards d'ici le mois de juillet. En attendant, l'Union n'est ouvert qu'en fin de semaine: depuis le vendredi à 14 h. jusqu'au lundi soir à 18 h.

L'une des tenancières, Cristel Bilat, est en train de suivre son cours de cafetier.

La réouverture de l'Union doit faire plaisir aux Bayardiers et soulager les autorités qui avaient songé vendre cet établissement communal mais l'ont finalement conservé. C'est dans la salle du premier étage que se déroulent les séances du Conseil général. (jjc)

Nomination

La chancellerie d'Etat communique que, lors de sa séance du 25 mars 1985, le Conseil d'Etat a nommé Mme Pierrette Neuenschwander, à Neuchâtel, aux fonctions d'inspectrice de l'école enfantine au Service de l'enseignement primaire.

Mise à la retraite

La chancellerie d'Etat communique que, lors d'une cérémonie, le chef du Département de police a pris congé de M. Marcel Bedaux, commissaire à la police cantonale à Neuchâtel, mis au bénéfice de la retraite.

Carnet de deuil

FONTAINEMELON. - La nouvelle du décès de M. Marc Nicolet, âgé de 43 ans, a jeté la consternation dans le Val-de-Ruz. Maître secondaire au collège de La Fontenelle de Cernier, il était très apprécié de ses élèves, de ses collègues ainsi que de la direction. Marié et père de deux enfants, d'humour toujours égale, il était jovial, passionné de musique. Membre fondateur du VDR Stompers, il jouait du trombone. Il faisait également partie du «68 Jazz Band». (ha)

**Décès**

DOMBRESSON

M. Willy Evard.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Mme Elisabeth Vanfleteren, 1913.

**L'IMPARTIAL**

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.  
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailloz.

Rédacteurs RP:  
Pascal Brandt, Régionale. - Willy Brandt, Mon-  
de. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques  
Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens,  
Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine  
et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland  
Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot,  
Sports. - Ingrid-C. Heinis-Jeanet, La Chaux-de-  
Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâ-  
tel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk  
Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. -  
Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Thomas, Cor-  
respondant parlementaire, Berne. - Pierre Veyra,  
Jura.

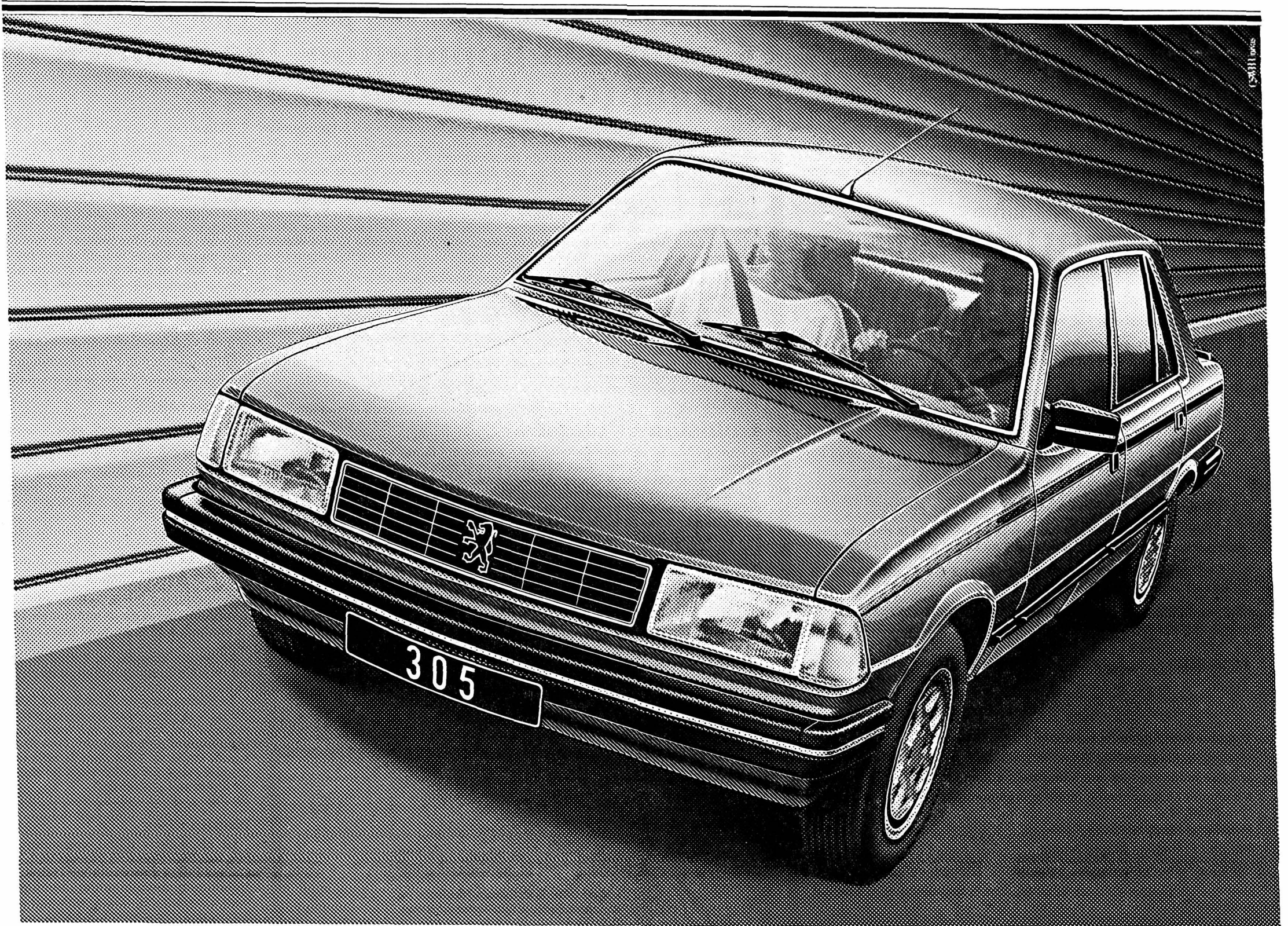
Stagiaires:

Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlet-  
taz.

Publicité:

Locales: bureau de L'IMPARTIAL  
Suisse: ASSA

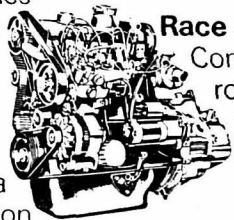




# Deux nouveautés de Peugeot!

## 1. Peugeot 305 GTX: nouveau moteur de 2 litres.

Du punch à tous les régimes! Le couple élevé à bas régime du nouveau moteur de 1905 cm<sup>3</sup> garantit une souplesse exemplaire, des reprises fulminantes – et une puissance imposante (105 ch) dans les 5 rapports de la boîte! L'équipement comprend des roues en alliage léger, des pneus extra-larges 185/60 HR14, un becquet, un tableau de bord inédit aux instruments sportifs ronds, un volant sport. Sans oublier la traditionnelle sécurité Peugeot: traction



avant, suspension à 4 roues indépendantes, feu arrière antibrouillard, projecteurs à iode, lunette arrière chauffante, essuie/lave-glace arrière sur le break.

**Race confortable et confort racé.** Confort (long courrier) de grande routière. Velours moelleux, lève-vitres électriques, vitres teintées, verrouillage central à distance.

A partir de **Fr. 17 995.-**

## 2. Peugeot 305 Automatic: première boîte à 4 rapports.

1580 cm<sup>3</sup> et 92 ch DIN: voilà un brillant pedigree! Sans compter que la transmission automatique de la nouvelle génération, à 4 rapports (pour améliorer les prestations et la sobriété) n'a pas de concurrence dans cette catégorie.

La Peugeot 305 Automatic est disponible – comme la GTX – en confortable berline ou en break spacieux.

Equipement de luxe, intérieur en tweed, vitres teintées.

A partir de **Fr. 17 895.-**

Peugeot 305: 8 berlines et 6 breaks au choix – y compris 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot – à partir de Fr. 13 995.-

Financement et leasing avantageux par PEUGEOT TALBOT CREDIT, Genève, téléphone 022/42 52 24



 **PEUGEOT TALBOT** *Voilà des Automobiles*

 **PEUGEOT 305**

La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, 039/26 42 42

Les Breuleux/JU: Garage du Plateau SA, 039/54 11 83 - La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, 039/28 13 64 - Chézard: U. Schürch, 038/53 38 68 - Courtelary/BE: J.-P. Schwab, 039/44 14 44  
Les Genevez/JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - Le Locle: Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - Montfaucon/JU: Garage Bellevue, 039/55 13 15 - Les Ponts-de-Martel: R. Robert  
039/37 16 22 - Saignelégier/JU: Garage Nagels, 039/51 14 05 Saint-Imier/BE: Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - Tramelan/BE: Garage du Chalet, 032/97 56 19



# MAGAZINE

# expression

Le ballet dont la reine est chaux-de-fonnière

## La fille mal gardée au Théâtre de Berne



Mylène Rathfelder et Sandor Nemethy: «Pas de deux» en répétition.

A l'heure où le Ballet de Berne aborde sa première saison dans un théâtre (à l'italienne) rénové, flambant neuf, avec «La fille mal gardée», il nous paraît tout à fait normal de présenter cette compagnie non seulement pour ses réalisations d'essence académique, mais parce qu'elle est devenue une troupe qui, sous la conduite de Riccardo Duse, est capable de toucher un public nouveau. Le Ballet de Berne est aujourd'hui, aux côtés de deux ou trois

autres compagnies, une troupe grâce à laquelle on peut croire à la danse en Suisse.

Riccardo Duse, danseur et chorégraphe, a commencé sa carrière à la Scala de Milan, puis a été engagé dans plusieurs grandes compagnies, dont le New York City ballet. Il est maître de ballet au Stadttheater de Berne et de Lucerne ainsi que du Festival de Bayreuth.

«La fille mal gardée», ballet en deux actes et trois tableaux, musique de Herold,

chorégraphie originale de Dauberval, fut créé au Théâtre de Bordeaux en... 1786. Il représente une de ces «paysanneries» qui étaient à la mode à la veille de la Révolution, ballet pantomime il traversa tout le XIXe siècle, fut repris en 1938 à New York et depuis n'a jamais cessé d'être à la scène dans tous les pays.

La fermière Simone a une fille, Lise, qu'elle voudrait marier à Alain, rustre et sot mais fils d'un riche marchand. Celui-ci vient demander la main de Lise pour son rejeton. La brave Simone donne son consentement (contre une grosse bourse bien pleine), mais Lise ne veut pas entendre parler de ce mariage, elle aime Colas. Au cours d'un orage, providentiel, Colas enlève Lise.

Un zéphir, une goutte de rosée, une «étoile» puisque c'est le mot qui convient: telle nous est apparue Mylène Rathfelder sur la scène du Théâtre de Berne dans le rôle principal (Lise) qu'elle dansait aux côtés du danseur hongrois Sandor Nemethy (Colas). Sa superbe technique emporte tout, elle atteint ce degré de légèreté, de grâce, mais le rôle vaut aussi par le jeu théâtral, l'intensité d'expression, or Mylène Rathfelder joue magnifiquement, elle a le sens de la scène, espiègle, le sens du rôle.

Il serait injuste de ne pas associer à ce succès Sandor Nemethy, son partenaire et quel partenaire, superbement placé, batant, sautant et avec ça le gabre, la classe d'un grand danseur.

La version de Riccardo Duse a recours au mime et la psychologie des personnages fait paraître Alain, fils du riche marchand (rôle dansé par Didier Erard) beaucoup plus intéressé par la chasse aux papillons que par les filles, l'œuvre y gagne en drôlerie, c'est la théâtralité du spectacle, la souplesse des enchaînements qui emporte l'adhésion. Abattant des distances énormes par ses pas courus autour du plateau, ses bonds dont il a le secret, Didier Erard campe un personnage bien équilibré.

La troupe, une vingtaine de danseuses et danseurs, déploie une louable homogénéité de même que costumes, décors et musique, en l'occurrence exécutée par l'Orchestre symphonique de la Ville de Berne, placé sous la direction de Paul Hess.

D. de C.

Au café du Soleil, à Saignelégier

## La gravure pour s'inscrire dans le temps.

Le café du Soleil de Saignelégier est plus particulièrement connu pour ses animations musicales. Pourtant, une salle adjacente, ainsi que le café lui-même se transforment régulièrement en une galerie d'art. Une collaboration s'est instituée avec la Galerie Trace-Ecart de Bulle et voilà le Soleil qui se met sur la route des meilleurs artistes d'ailleurs.

Jusqu'au 26 mai prochain, c'est un graveur de Lausanne Jean-Pierre Kaiser, qui occupe les cimaises.

Né en 1915 à Lausanne, où il vit et travaille, cet artiste est plutôt discret. Il fut professeur aux beaux-arts, a participé depuis 1946 à diverses expositions internationales et Biennales de gravures. Avec succès et reconnaissance de son talent. Mais depuis 10 ans, Jean-Pierre Kaiser n'avait plus exposé seul. C'est par amitié pour l'un de ses élèves, Cesa, actuellement animateur de Trace-Ecart qu'il est sorti de sa réserve; et l'amitié s'enchaînant entre Cesa et Tolck, animateur du Soleil, voilà que Jean-Pierre Kaiser vient à la rencontre des Jurassiens.

Une aubaine, un bonheur de rare qualité. Avec la quarantaine d'œuvres exposées, c'est un grand panorama qui ouvre les portes de l'univers de cet artiste remarquable.

Dans l'œuvre de Kaiser, le plaisir est à tous les niveaux.

A celui de la rencontre d'un artiste, à la sensibilité vive, à l'imagination étonnante et à l'observation aigüe mais doublée d'une profonde chaleur humaine; à la découverte encore d'un graveur parmi les meilleurs, qui semble aller au bout de cette technique de la patience, d'une part parce que cela demande beaucoup d'attention, de temps, et

d'autre part pour mieux modeler, raffiner le dessin, y apporter les détails de retouches jusqu'à l'harmonie finale; et l'expression parfaite. «Le temps ne respecte jamais ce qui est fait sans lui», commente J.-P. Kaiser. Alors, c'est sûr, le temps, l'art en général aura beaucoup de respect pour le travail de cet homme-là.

Car outre les qualités décrites, on trouve chez Kaiser une sorte de philosophie de ces temps-ci qui s'anime d'une certaine foi en l'homme, en la nature, au delà d'un constat qui pourrait paraître tragique.

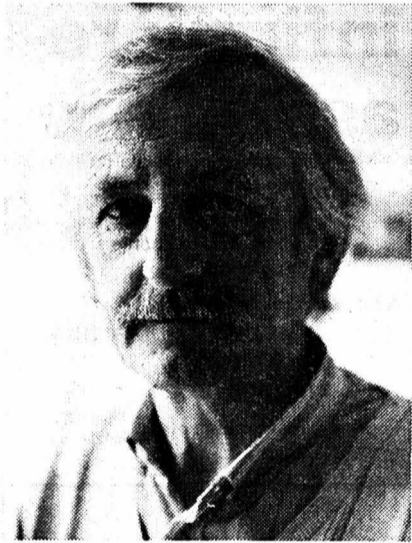
On ne peut raconter l'univers inscrit ainsi à même la plaque, dans le temps, comme un raccourci surprenant de l'histoire de l'homme.

Au début, il y avait la nature, et puis il y eut la machine, l'ère industrielle; à des paysages de douceur, de rondeurs, succèdent des angles, la géométrie, et le gigantisme. Chez Kaiser, la métamorphose se fait avec plus ou moins de douceur, ou bien l'évolution se marque en imbriquant les choses. Mais, on ne ressent nulle condamnation, et la plasticité reprenant de dessus, on sent l'artiste heureux aussi dans ces nouveaux paysages. Les tuyauteries, les machineries, les constructions sont autant d'occasions de jouer en virtuose du trait gravé que de déceler une beauté et une harmonie à ce monde nouveau. Point désabusé, ce septuagénaire apparaît plutôt séduit par un certain lyrisme; mais, quand l'homme est présent, en groupe, en foule, il a les yeux bandés... Alors, les questions demeurent posées, passionnantes à toutes les étapes de ce travail remarquable.

(ib)

● Café du Soleil Saignelégier, jusqu'au 26 mai 1985.

## Lauréat d'un concours de décoration à l'Ecole d'agriculture de Cernier Jean Bouille, en verre et en couleurs pour chanter les saisons



Jean Bouille

Dans la rénovation actuelle de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, un pourcent du budget est consacré à une œuvre d'art et a fait l'objet d'un concours. Sur appel, cinq artistes ont fait des projets destinés à orner deux fenêtres du réfectoire devenues borgnes, ou presque. Les maquettes, que l'on peut voir jusqu'à aujourd'hui à Cernier, présentent des conceptions fort différentes, mais toutes très originales. Les artistes suivants ont donc pris leur tâche fort au sérieux: il y avait deux sculpteurs, Yves Mariotti et Alois Dubach, avec des propositions plastiquement intéressantes et utilisant bien l'espace, en profondeur; il y avait également trois peintres, dévolus ici à la technique du vitrail, soit Claude Jeannotat, Jean-Paul Perregaux et Jean Bouille. Les deux premiers ont aussi utilisé la profondeur pour des œuvres à plusieurs niveaux.

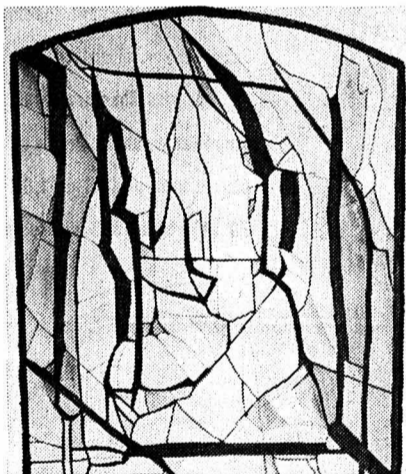
Jean Bouille, le lauréat, propose simplement deux dalles de verre, avec une armature béton, tenant compte de l'éclairage, pas très favorable en cet endroit. Son projet a convaincu le jury par sa simplicité, donc sans risques de dégradation dans un lieu très fréquenté, et par son contenu, qui s'harmonise bien avec les activités de la maison. De plus, il est apparu au jury, composé d'artistes et de responsables du Département et de l'école, que l'artiste maîtrisait bien cette technique particulière.

C'est vrai puisque Jean Bouille, artiste établi et travaillant à La Chaux-de-Fonds, a déjà réalisé des vitraux au Louverain, à l'Eglise réformée et au col-

ège Numa-Droz de sa ville, ainsi que pour des particuliers. Bien connu dans la région, où il a eu plusieurs expositions personnelles, cet artiste s'attache, en son art à saisir les frémissements de la nature, à les sublimer par sa sensibilité et la maîtrise des couleurs, doué d'une faculté certaine à faire partager son émotion.

«J'ai voulu faire le plus simple possible, commente Jean Bouille, afin que l'on voie bien les masses, que ressortent les couleurs des saisons. Ce thème est en rapport avec l'activité de la maison, et les agriculteurs sont bien ceux qui sont le plus tributaires des saisons. Il fallait aussi jouer sur le lieu et bien choisir les tons».

Ainsi, Jean Bouille a-t-il déjà, chez le verrier, répertorié les couleurs, et l'assemblage qu'il en propose, évoque bien le visage mouvant de la nature; on y décèle aussi les formes, l'équilibre qui prévalent dans nos bois et sur nos chemins. Ce terreau-là, fécondé par la vision



Un des deux vitraux choisis. (photo Schneider)

d'un artiste, aura bien sa place dans le réfectoire de Cernier, plaisant, apaisant, joyeux même. (ib)

A la Galerie du Club 44

## In memoriam René Bauermeister

René Bauermeister est né à Neuchâtel en 1930. Il acquit sa formation artistique aux Ecoles d'art de Bienne et de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à Paris aux académies André Lhote et Fernand Léger.

Il participa entre 1969 et 84 à plus de cinquante expositions en Europe et en Amérique. Il fut au bénéfice d'une bourse offerte par le Centre international de recherche artistique multimédia en Italie.

L'artiste est décédé, en pleine maturité, en janvier 1985.

René Bauermeister apparaît comme un défricheur, toujours à la recherche de langages nouveaux, de matériaux. Il se sentit très vite à l'étroit dans le cadre bidimensionnel et statique de la peinture qu'il avait travaillée sous la férule de Georges Dessouslavy. On comprend dès lors pourquoi Bauermeister poursuit et développe les essais dans la sculpture, surtout avec les matières plastiques, colorées dans la masse, celles-ci offrent en plus de leur éclat, la possibilité de jouer avec leur forme. Deux spécimens sont exposés au Club 44.

Comprenant qu'il était allé jusqu'aux limites de ce mode d'expression, réfrac-

taire aux concessions de la redite, Bauermeister se tourne vers les médias aussi actuels technologiquement qu'indéfinissablement renouvelables: la photo, la vidéo, le cinéma, esthétiques qui ont déterminé sa personnalité de créateur, son projet étant ici de découvrir dans la pluralité des techniques utilisées, celle qui contiendrait toutes, celle qui permettrait d'élaborer un principe de rythme unitaire.

C'est ainsi que devaient surgir les photographies exposées actuellement à la Galerie du Club 44. Les effets qu'il peut obtenir à partir de formes, de textures, sondées, décryptées par le déclin de l'appareil photographique, l'intéressent.

Ces éléments, tissus, métaux, fils, il les a préalablement choisis puis il effectua leur mise en place, à la main, sans le secours d'aucun façonnage industriel, ni artifice. Sans retouches, conçues pour susciter notre participation visuelle, stimuler nos impulsions créatrices, grands formats, couleurs, ces photographies recèlent beaucoup d'émotion.

D. de C.

● Galerie du Club 44, ouverte au public jusqu'au 25 mai, tous les soirs, 18-20 h. 30; samedi, 17-20 h. 30 et sur rendez-vous.

Première mondiale à Montreux

## Les chefs-d'œuvre d'Aubusson

Lurçat, Picasso, Matisse, Picart Le Doux, Perrot, Prassinos, Calder, Marc Petit, Cocteau, Le Corbusier, Vasarely: tous les grands noms de la tapisserie contemporaine seront réunis à Montreux, du 2 juillet au 31 août prochains, à l'occasion d'une exposition exceptionnelle.

Exceptionnelle d'abord, par le nombre des œuvres exposées - plus de deux cents. Jamais, en effet, une telle concentration n'avait été possible. Pas même en France, qui est pourtant l'un des berceaux de la tapisserie. Mais Montreux accueillera surtout un lot important de pièces, parmi les plus rares et les plus prestigieuses qui aient été tissées par les ateliers d'Aubusson au cours du dernier demi-siècle.

Ces deux cents œuvres-maîtresses -

à l'agenda

## Concert de l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds

Depuis plus de 25 ans une saison musicale sans un concert de l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds serait incomplète.

Comme il nous a déjà beaucoup donné de son immense répertoire (de la musique de chambre à des exécutions symphoniques), l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds a trouvé le meilleur moyen de se renouveler: il a engagé des partenaires de classe internationale qui se trouvent momentanément en notre ville: Phyllis Poget-Caldwell, violoncelliste américaine, elle fit ses études musicales à l'Université de Boston.

Patrick Lehmann troupettiste, a obtenu, la semaine passée, le diplôme d'honneur, plus haute récompense décernée par le Conservatoire de Versailles.

Le concert aura lieu jeudi 23 mai à 20 h. 15, au Temple de l'Abeille à La Chaux-de-Fonds, il débutera par l'ouverture de l'opéra «Cosi fan tutte» de Mozart, ensuite Patrick Lehmann jouera le concerto en mi b majeur de Haydn. L'œuvre date de 1796, Haydn, au sommet de la gloire vient de rentrer de son second voyage en Angleterre et composa ce concerto pour un nouvel instrument mis au point par Anton Weidinger: la trompette. L'ouvrage, de forme classique, d'un brillant et d'une virtuosité incomparables, utilise au maximum les possibilités de l'instrument.

bon nombre d'entre elles sont totalement inédites pour le grand public - émanant en majeure partie du Mobilier National français qui, fait rarissime, a accepté de prêter quelques-uns des trésors de sa collection. Les autres proviennent de collections privées, ou sortent en droite ligne des plus célèbres manufactures d'Aubusson.

C'est donc un panorama complet de la tapisserie contemporaine qui sera présenté au Centre de Congrès de Montreux durant les mois de juillet et d'août. Couvrant cinquante ans de création artistique (1935-1985), cette rétrospective unique en son genre est le plus bel hommage qui puisse être rendu à un art qui a su, en dépit des crises passagères et des querelles d'écoles, demeurer profondément actuel. (cp)

(ib)



Phyllis Poget-Caldwell.



# Confédération Suisse

## 4<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% emprunt fédéral 1985-96 de fr. 250 000 000 environ

**Durée** 11/9 ans  
**Coupages** titres de 1000, 5000 et 100 000 francs et créances inscrites  
**Prix d'émission** sera fixé ultérieurement sur la base des souscriptions reçues jusqu'au 23 mai 1985, à midi  
**Souscription** 31 mai 1985  
**Libération**  
**Numéros de valeur** 015 706 pour les titres, 015 707 pour les créances inscrites

Le présent emprunt est émis selon le système des enchères. Le souscripteur indiquera sur le bulletin de souscription - en plus du montant désiré - le prix maximum (en pour cent, à la décimale près) qu'il est prêt à payer pour obtenir le montant souscrit. On peut présenter plusieurs bulletins de souscription avec des montants et des prix différents.

Les souscriptions qui ne dépassent pas 20 000 francs peuvent être présentées sans indication de prix. Elles seront intégralement satisfaites au prix d'émission.

Le prix d'émission correspondra au prix de la dernière offre retenue.

Faites vous conseiller par votre banque qui vous remettra le prospectus de l'émission et recevra vos souscriptions.

78-1387

### OFFRES D'EMPLOIS

#### MESDAMES

vous avez un véhicule ainsi qu'une bonne présentation !  
Le cosmétique, la vente, ainsi que les gains élevés vous attirent ?  
Alors n'hésitez plus à nous téléphoner, car nous vous offrons tout cela.  
☎ 021/27 45 51.

22-2667

LE MINI-GOLF  
cherche

#### EXTRAS

pour juillet-août.  
☎ 039/23 02 92.

13635

On cherche une

#### sommelière

et un

#### cuisinier

pour tout de suite ou à convenir.  
Congés réguliers. Bons gains.

Jean-Pierre Vogt, Restaurant des Endroits, La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/26 82 82.

13761

Si vous oubliez de faire de la

#### publicité

vos clients VOUS oublieront

**URGENT**  
Petite entreprise dans les Alpes Valdoises cherche

#### installateur sanitaire-ferblantier

sachant travailler seul, place stable  
☎ 025/34 10 56  
aux heures des repas 89-30572

Le HOME DUBIED à Couvet, foyer pour personnes âgées (25 pensionnaires), Home non médicalisé, cherche

#### infirmière-assistante

Pour entrée immédiate ou date à convenir.  
Traitement selon convention, treizième salaire, bonnes prestations sociales.

Adresser offres écrites à:  
**HOME DUBIED, DIRECTION FONTENELLE 19, 2108 COUVET**

Pour tous renseignements,  
☎ 038/63 19 70

28-107

#### Joliat Intérim S.A.

Agence de coordination pour l'emploi  
Tout simplement à votre service  
Av. Léopold-Robert 58, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 27 27

Nous recherchons pour entrée immédiate plusieurs:

- ferblantiers
- installateurs sanitaires
- monteurs en chauffage
- serruriers
- peintres en bâtiment
- menuisiers
- charpentiers
- maçons

toutes prestations sociales et salaire selon les normes usuelles.  
Veuillez prendre contact par téléphone afin de fixer un rendez-vous.

13940

### OFFRES D'EMPLOIS

Jean DUCOMMUN SA, Transports, 2003 Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

#### chauffeurs poids lourds

pour semi-remorque et camion de chantiers.

Faire offres écrites.

Renseignements: ☎ 038/31 24 55.

28-312

Nous recherchons  
**REPRÉSENTANTS LIBRES**  
ou  
**ENTREPRISES**

pour la revente de notre nouvelle gamme de produits, destinés à l'industrie alimentaire (boucheries, boulangeries, laiteries), la restauration, l'hôtellerie et autres branches industrielles.

LANDER TRADING SA, 1000 Lausanne 21,  
☎ 021/32 87 71, M. Ph. Graber.

22-70154

Home pour personnes âgées, cherche pour début juin, une

#### aide infirmière à 80%

Faire offre par écrit à: Direction Home Le Foyer, rue Neuve 5, 2314 La Sagne.

13818

## Ford Escort Laser. L'art d'être généreux, mais pas onéreux.



**14 200** francs: un prix stupéfiant pour un équipement fascinant! Ford Escort Laser.

Un brio fascinant, une sobriété stupéfiante, une tenue de route exemplaire: moteur CVH de 1,6 l (58 kW/79 ch), boîte à 5 vitesses, traction

avant. En option: Diesel de 1,6 l ne consommant que 4 l/100 km à vitesse stabilisée de 90 km/h.

Un équipement Laser stupéfiant par son ampleur et fascinant par son agrément: vous vous étirerez d'aise dans ses sièges anatomiques en songeant à la richesse des extra. A propos: il existe aussi un break Escort Laser à 5 portes. Pour fr. 15 140.-

Ford Escort Laser - économique et sûre: 5 vitesses (boîte automatique en option) - allumage transistorisé - freins avant à disques ventilés - phares à iode - essuie-glace: 2 vitesses et fonctionnement intermittent - vitre arrière chauffante - essuie-glace/lave-glace arrière - 2 rétroviseurs extérieurs - bouchon de réservoir verrouillable - coffre extensible jusqu'à 1050 l (break: 1630 l), selon norme VDA.  
Ford Escort Laser - équipement grand confort: 5 portes - calandre dans la teinte de la carrosserie - élégants enjoliveurs de roues - dossiers avant réglables en continu - appuis-tête rembourrés et réglables - confortables revêtements de tissu - garnitures de portes en tissu, bacs de portières - console médiane avec vide-poches - montre à quartz, totalisateur kilométrique journalier.

Ford. Votre partenaire pour un contrat de leasing. Financement avantageux par Ford Credit S.A.

**Ford Escort Laser. Spectaculaire.**



**LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.**

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Méria SA, J. Dellenbach - J. J. Furrer, Châtillon 24.

44 6824

GARAGE DES 3 ROIS SA



**VISION**  
2000  
Maîtres opticiens



Nouvelles collections de lunettes seyantes

**von gunten**

Av. L.-Robert 23, ☎ 039/23 50 44

**Espagne**  
Alicante - Costa Brava  
**PINO - MAR SA**



Si vous êtes dans la région d'Alicante (Torrevieja) une visite dans nos lotissements vous convaincra. Comparez: situation, qualité et prix.

**VOUS AIMEZ LA CAMPAGNE** et vivre entouré d'une région agricole, venez habiter à **PINAR DE CAMPO VERDE**, lotissement situé dans une pinède où le 90% des habitants sont espagnols.

**VILLA** 80 m<sup>2</sup> + 900 m<sup>2</sup> de terrain à partir de Fr 65 000.-

**BUNGALOW** sur 2 niveaux, 77 m<sup>2</sup> à 800 m de la plage.  
Prix: Fr 55 000.-

**BUNGALOW** sur 3 niveaux, 93 m<sup>2</sup>, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, vue sur la mer, à 800 m de la plage.  
Prix: Fr 62 000.-

**VILLA** 83 m<sup>2</sup> + 600 m<sup>2</sup> de terrain.  
Prix: Fr 98 000.- (400 m de la plage).

**ATTENTION ! Avis aux amoureux de la vue et de la tranquillité. Profitez et soyez les premiers à choisir les plus belles parcelles avec vue sur la mer dans notre NOUVEAU lotissement CASTILLO DON JUAN à 3 km des plages.**

**OCCASION:** villas, appartements, restaurants, terrains agricoles.  
Pour tous renseignements:  
☎ 021/37 12 22

**GRANDE EXPOSITION**  
mercredi 22 et jeudi 23 mai  
de 16 heures à 21 heures  
**RESTAURANT TERMINUS**, 1er étage  
**LA CHAUX-DE-FONDS** 22-1772

# NISSAN SUNNY 1.6 CALIFORNIA

Modèle comptant parmi les plus populaires de la gamme Nissan, la Sunny ne peut que séduire par sa remarquable économie à l'emploi, la qualité exceptionnelle de sa construction et sa légendaire fiabilité.

Le break California résout tous les problèmes de place que rencontre une grande famille. Son habitacle est spacieux et confortable, le plan de chargement se distingue par sa vaste surface. Le break California à catalyseur séduit par ses qualités routières et la générosité de son tempérament sportif.

Chez un des concessionnaires Nissan (plus de 300 en Suisse), informez-vous sur ce modèle - aujourd'hui encore. Par égard pour votre famille et l'environnement.

**catalyseur**  
Catalyseur à 3 voies,  
selon normes USA 83



**Fr. 15 950.-**  
Nissan Sunny 1.6 GL Wagon California  
51 kW (70 CV/DIN), à catalyseur,  
boîte à 5 vitesses, traction avant

Catalyseur à 3 voies, direction à crémaillère, freins assistés, 5 portes, 5 places. **Equipement:** compte-tours, radio, montre digiale, vitres teintées, lave/essuie-glace de la lunette arrière, feux anti-brouillard à l'arrière, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur et bien d'autres raffinements.

**Le Locle:** Garage du Strand, 039/31 29 41.

**La Chaux-de-Fonds:** Garage-Carosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.  
**La Chaux-de-Fonds:** Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80.

154-273220  
5/85/1

Nissan Motor (Schweiz) AG, Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf, téléphone 01/734 28 11




**ERGUEL VOYAGES**

**FOLKLORE DU VALAIS**  
Dimanche 26 mai - 1 jour  
**COMBAT DES REINES**  
Finale cantonale à Haute-Nendaz  
Prix car: Fr 50.- / AVS Fr 46.-

**VACANCES BALNÉAIRES ESPAGNE**  
8 jours / du 7 au 14 juin  
Séjour sur la Costa Brava avec 2 hôtels à choix:  
à Fr 395.- en demi-pension  
dès Fr 420.- en pension complète  
Programme détaillé à disposition  
Inscriptions et renseignements:  
☎ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER 13670

**Les Gordiens®**  
design Eric Bonnet



**BONNET**  
FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE



**L'IMPARTIAL**  
LU DE TOUS... ET PARTOUT!



# liquidation

Tous les meubles, les ensembles de salon et les tapis d'orient de la maison de meubles **MOCO** de Cernier, maison très connue dans le commerce de gros et de détail, seront vendus jusqu'à épuisement du stock. De ce fait, tout le stock d'une valeur totale de plusieurs millions sera mis en vente, selon autorisation officielle, en ses réductions de prix, allant de **30 à 70%** **Tout le monde** peut acquérir, grâce à cette liquidation, des objets de valeur à des prix sacrifiés tels que:

de magnifiques **ensembles de salon** en cuir ou en tissu, des **bibliothèques** ainsi que des **chambres à coucher** en très beau bois de différentes qualités, des **meubles et lits de studio**, des **matelas**, des **armoires**, des **tables** et des **chaises**, des **tables de salon** et autres **meubles divers** etc. ainsi que de très beaux **tapis d'orient** anciens et rares provenant des régions les plus diverses.

Nous vous donnons à titre d'exemples quelques prix:  
**Chambres à coucher:** magnifique chambre en noyer, se composant d'un lit avec élément de rangement et avec deux tables de nuit, coiffeuse avec miroir et une armoire à quatre portes, d'une valeur de Fr. 3195.- vendue maintenant pour **Fr. 2236.-**; la même chambre en chêne, travail d'ébéniste de haute qualité, d'une valeur de Fr. 4660.- vendue au prix de liquidation **Fr. 3260.-**; la même chambre en bois d'acajou d'une valeur de Fr. 3475.- vendue maintenant seulement **Fr. 2432.-** etc. etc.

**Bibliothèques:** de toutes sortes et de diverses variétés de bois, comme bibliothèque murale compacte ou par élément, par exemple en noyer à la place de Fr. 3980.- vendue seulement **Fr. 2799.-**; le même meuble en chêne au lieu de Fr. 2355.- vendu au prix de liquidation **Fr. 1648.-**; en bois d'acajou à la place de Fr. 4680.- vendu seulement **Fr. 2800.-** etc.

De très belles **vitrines** et **bibliothèques** de différents styles et fabrications, par exemple une vitrine au prix normal de Fr. 1855.- vendue seulement à **Fr. 1298.-**; une bibliothèque murale au lieu de Fr. 405.- seulement au prix de **Fr. 324.-**; ou encore au lieu de Fr. 2670.- pour **Fr. 1869.-** etc.

**Tables, chaises, banc de coin, salles à manger, buffets, meubles pour ranger la vaisselle**

Il va de soi que tous les meubles pour salles à manger pourront être achetés soit séparément soit en bloc pendant cette liquidation. Plus de cent tables différentes (rondes, carrées, ovales ou hexagonales), des chaises, des bancs de coin, des crédences, des buffets et des meubles pour ranger la vaisselle doivent être liquidés le plus rapidement possible.

## De plus les articles suivants sont mis en liquidation:

des milliers de lampes, des commodes, des crédences, des meubles de coin, des tables basses, des tables de salon (en travertin, en marbre, en verre, en céramique et en bois divers), des lits en lattes de bois et matelas, des fauteuils, des canapés à deux places, des divans, des tabourets, des armoires, des commodes à chaussures, des garde-robes, des secrétaires, des bureaux, des chaises de bureau, des chambres de studio etc. etc.

**Ensembles de salon:** ensembles de salon d'excellente qualité en cuir et en tissu de fabricants suisses et étrangers de grande renommée sont maintenant trouvable à l'achat au détail, par exemple: ensemble en cuir très confortable au lieu de Fr. 6780.- vendu au prix de **Fr. 4679.-** seulement; le même ensemble en tissu facile à entretenir et très solide d'une valeur de Fr. 3200.- vendu seulement **Fr. 2242.-**; ensemble rustique avec chevet en chêne d'une valeur de Fr. 4890.- vendu au prix de **Fr. 3384.-**; très bel ensemble en tissu exclusif mohair, un canapé de 3 places, un de 2 places ainsi qu'un fauteuil d'une valeur de Fr. 6445.- vendu seulement **Fr. 4546.-**; le même ensemble en cuir de bœuf de haute qualité au lieu de Fr. 7300.- au prix de **Fr. 4995.-** etc. etc.

## Tapis d'orient:

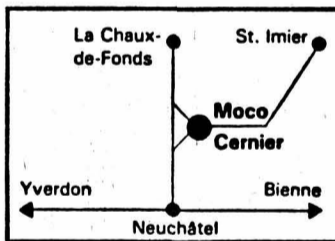
tous les tapis qui ont été achetés et choisis avec les plus grands soins dans les pays d'origines, tels que l'Iran, la Russie, l'Afghanistan, le Pakistan, les Indes et la Turquie, seront mis, sans aucune exception, en vente de liquidation. Profitez de cette occasion unique pour acheter une véritable pièce de valeur.

**meubles et tapis d'orient d'une valeur de plus de 4 millions de francs**

Afin que tous les meubles et tapis d'orient d'une valeur de plus de 4 millions de francs soient vendus le plus rapidement possible, ces articles seront mis en vente avec d'énormes rabais. Le déplacement, même si vous venez de loin, en vaut la peine! **Stockage gratuit** contre versement d'un acompte. **Livraison** à domicile à des prix de transports réduits. Obtention d'un **certificat d'authenticité** pour chaque tapis d'orient. **Nous vous garantissons** qu'il s'agit de meubles de première qualité venant de la Suisse ou de l'étranger et nous vous assurons que nous vous offrons la meilleure qualité.



**grand P gratuit**



Ouverture: lundi à vendredi 9 - 12 et 14 - 18.30 h, samedi 9 - 17 h

# moco

**meubles et tapis d'orient**  
**Tél. 038/53 32 22**

Le mandataire: **Bernard Kunz, Liquidateur**

Adresse: Zielstr. 89, 8105 Watt, Tél.: 01/840 14 74

Connu dans toute la Suisse pour les liquidations les plus avantageuses

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

## OFFRES D'EMPLOIS

### Travail temporaire

Nous cherchons pour travail précis et soigné

## personnel féminin

pour une durée limitée. Travail à domicile possible. Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres au service du personnel.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés par téléphone au No 039/42 11 42, interne 209.

**FLUCKIGER & FILS SA**  
 Fabrique de cadrans soignés, 2610 Saint-Imier. 93-505

Bureau d'ingénieurs civils de La Chaux-de-Fonds, cherche

### un dessinateur expérimenté un apprenti dessinateur

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre SD 13935 au bureau de L'Impartial.

**au printemps**

### Nous cherchons pour notre bar/tea-room DAME OU DEMOISELLE DE BUFFET

Entrée: 19 août 1985. Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01 13698

## Nous fêtons aujourd'hui la journée internationale du lait.



avec une offre spéciale:

**1 litre Lait pasteurisé 1.30**

**MIGROS**  
 60 ans d'une idée jeune

## Le coffret-cadeaux pour fiancés - la manière sympathique de dire aux amis ce qu'on aimerait recevoir comme cadeau de mariage.

Qui fonde un nouveau foyer a d'innombrables souhaits. Notre coffret-cadeaux original y contribuera pour qu'ils se réalisent vraiment. Avec une documentation pour fiancés aussi complète vous établirez votre liste de souhaits individuelle pour la faire circuler ensuite parmi vos amis. Une idée épatante.

Venez chez nous au magasin pour chercher votre coffret-cadeaux aux innombrables et bons conseils.

**KAUFMANN** Marché 8 ☎ 039/23 10 56

Arts ménagers - Porcelaine - Couverts - Cristaux - Etain

Adaptez votre vitesse!



Boutique confection cherche

## VENDEUSE

en remplacement pour le mois de juin.

☎ 039/23 14 70, l'après-midi. 13876



**OFFRES D'EMPLOIS**



Acier en barres · Profils spéciaux ·  
Profils de petite section · Feuillards  
d'acier · Fil d'acier · Petite quincaillerie ·  
Métal dur et outils Bidurit

Pour notre secteur de laminage, nous cherchons un  
**suppléant du chef d'atelier**  
auquel seront confiées, après une période de formation interne, les tâches principales suivantes:  
- réglage des laminoirs modernes et des autres machines pour la fabrication de profilés d'acier;  
- travaux administratifs;  
- remplacement du chef d'atelier.

Si vous possédez une formation de mécanicien ou serrurier, vous exprimez en français et en allemand, et de plus vous avez le sens de l'initiative, un champ d'activité intéressant et varié vous attend chez nous.

Adressez vos offres écrites ou téléphonez à M. Liengme qui vous renseignera volontiers plus en détail.

6-2553

**Tréfileries Réunies SA Bienne**  
Rue du Marché-Neuf 33, 2501 Bienne, Tél. 032 22 99 11

Restaurant cherche  
**sommelière**  
connaissant les 2 services  
☎ 039 / 28 62 87  
13636



engage tout de suite  
**tous corps de métiers**  
pour l'industrie et le bâtiment.  
Travaux en Suisse et à l'étranger.  
Conditions exceptionnelles.  
**Au service de l'emploi**  
58, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 27



DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Suite à la démission de la titulaire, un poste de  
**laborant(ine) en chimie**  
est à pourvoir au Laboratoire cantonal, à Neuchâtel.

**Exigences:**  
- CFC de laborant en chimie;  
- intérêt pour des travaux d'analyse;  
- bonnes connaissances en chromatographie (GLC, HPLC, CCM).

**Nous offrons:**  
- un travail très varié dans une petite équipe;  
- l'horaire variable.

**Obligations et traitement:** légaux.  
**Entrée en fonction:** date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 29 mai 1985.

28-119



**Mécaniciens M.G.**  
Equipe dynamique cherche renfort d'urgence.  
Prestations sociales exemplaires.

Appellez Mme Huguette Gosteli  
Adia Intérim SA, ☎ 039/23 91 33  
Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérimisez avec des pros:  
**ADIA**  
Postes fixes et temporaires

Nous cherchons un  
**régleur de machines**  
à injecter ou  
**aide-mécanicien**  
à former

Entrée tout de suite ou à convenir  
**Sparsonic S.A.**  
Temple-Allemand 35  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039 23 48 98

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

**Chef d'approvisionnement Industrie Electro-mécanique**

La direction d'une entreprise industrielle suisse, de renommée internationale, implantée dans la région neuchâteloise, nous a chargé de la recherche du chef de son service approvisionnement-achats. Il sera entouré par des acheteurs expérimentés. Ses attributions couvriront surtout les produits techniques (mécaniques-électriques-électroniques). Le stock se compose de quelques milliers d'articles et le volume d'achats se monte à une quinzaine de millions par an. La gestion est informatisée.

L'entreprise désire confier cette fonction à un spécialiste ayant une solide expérience dans le domaine des achats, acquise dans l'industrie mécanique ou électrique dans une fonction semblable. De toute façon, il aura une formation technique de base (ETS, techniciens ou analogue), sachant dialoguer avec l'informatique. Il traitera en français et en allemand; bonne compréhension de l'anglais. Agé de 30 à 40 ans environ, il saura en outre faire bénéficier l'entreprise de ses talents d'organisateur et de négociateur.

Vos offres accompagnées d'une lettre manuscrite porteront la réf. 862. Le chargé de cette mission peut être joint par téléphone pour des renseignements complémentaires concernant la fonction. Il vous garantit une discrétion absolue. Votre dossier, ne sera pas transmis sans votre assentiment.



**J.G. Neuhaus - Manager Promotion**  
52, av. de la Gare - 1001 Lausanne - Tél. (021) 23 13 14

22-70191

**au printemps**

Nous engageons pour la période du 8 juillet au 24 août  
**ÉTUDIANTS(ES)**  
(renforts d'été - âge minimum 17 ans révolus)  
Se présenter au bureau du personnel, ou téléphoner au 039/23 25 01. 13020

La Chaux-de-Fonds

**au printemps**

Nous cherchons pour notre Super-Marché  
**MAGASINIER - VENDEUR**  
Entrée début juin ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel  
039/23 25 01.

La Chaux-de-Fonds

**Muratti extra.  
Une valeur sûre.**



**3mg**  
Goudrons  
**0,3mg**  
Nicotine

**MURATTI AMBASSADOR Extra**  
100's  
3 MG TEERSTOFFE 0,3 MG NIKOTIN

**NEW 100's**

**4mg**  
Goudrons  
**0,3mg**  
Nicotine

**MURATTI AMBASSADOR Extra**  
100's  
4 MG TEERSTOFFE 0,3 MG NIKOTIN



# Procès-verbal officiel de la séance de vendredi 3 mai 1985, à 19 h. 45, à la salle

Présidence de Mme Dominique Gindrat, présidente. 36 membres sont présents. MEMBRES EXCUSÉS: MM. Robert Feuz, Jean Sigg, Robert Teuscher et Pierre Voisin. MEMBRE NON EXCUSÉ: M. Yvan Brigadoi. Les membres du Conseil communal assistent à la séance, sauf M. Francis Jaquet, excusé.

La présidente salue M. Christian Stalder qui siège pour la première fois dans les rangs du Légitif en remplacement de M. Pierre-Alain Thiébaud, démissionnaire.

Elle rappelle également que la prochaine séance de la commission des comptes est fixée au 6 mai 1985.

## Correspondance

Mme Gindrat donne connaissance d'une invitation faite par l'état-major du Régiment 8 au concert donné par la fanfare de cette unité qui aura lieu le vendredi 7 juin 1985 au Temple. Elle invite les membres du Légitif à y participer.

L'oratrice donne également connaissance d'une lettre émanant du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel relative au centenaire dudit musée et de l'édition d'un ouvrage consacré à Léo Chatelain.

## Crédit pour la restauration de la façade sud de l'Hôtel de Ville

Mme Evelyne FATTON, radicale, apporte l'accord de son groupe à ce projet. L'intervenante demande quel sera le coût pour la réfection de la façade est.

Au nom du groupe socialiste, M. Jean-Claude PERRIN exprime son entière satisfaction pour les travaux qui ont été faits antérieurement aux autres façades. Le rapport présenté ce soir est donc une suite logique.

MM. Bernard MAYOR pour le groupe libéral-ppn et Jean-Pierre BLASER, pour le groupe popiste, annoncent qu'ils voteront également ce crédit.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie les groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Il constate que la population et les visiteurs ont bien accueilli les travaux de réfection qui ont été faits. Par ailleurs, l'intérieur du bâtiment a également été refait, ceci par des chômeurs placés sous la conduite d'un professionnel.

S'adressant à Mme Fatton, le directeur des Travaux publics déclare que le coût de la façade est sera d'environ Fr. 100.000.— à 120.000.—.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général octroie à l'unanimité un crédit de Fr. 145.000.— au Conseil communal pour la restauration de la façade sud de l'Hôtel de Ville.

## Crédit pour l'achat d'un camion et de cinq containers pour le ramassage des ordures ménagères

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, estime que ce rapport est complet. L'orateur pose quelques questions et fait les remarques suivantes:

— Pourquoi n'a-t-on pas acheté un camion de fabrication helvétique ?

— Par ailleurs, avec un véhicule plus lourd, ne court-on pas le risque de causer des dégâts au réseau routier, notamment à la campagne ?

Après avoir relevé que ce véhicule posséderait une boîte à vitesses automatiques et qu'une économie de Fr. 8000.— serait faite en faisant cette acquisition, l'orateur demande si au niveau des charges, il a été tenu compte de la taxe sur les poids lourds. M. Perrin désire encore savoir quel avantage il y aura de réaliser cet achat communément avec la ville de Moutier. Etant donné que le problème du ramassage des ordures est posé ce soir, l'intervenante souhaite que le local pour le dépôt des huiles usées soit ouvert plus fréquemment.

En conclusion, le groupe socialiste acceptera ce rapport.

M. Claude LEIMGRUBER, pop, annonce l'accord de son groupe à ce projet. Il fait remarquer que la commission des Travaux publics a eu de nombreuses discussions au sujet du passage de véhicules de deux à trois essieux. Le camion retenu facilitera certainement le travail des services de la voirie.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, M. Jacques-André CHOFFET acceptera ce rapport qu'il juge complet. Il fait remarquer qu'il convient de mettre en évidence le travail effectif fait par l'ancien camion plutôt que le nombre de kilomètres. L'orateur demande si un rabais pourra être obtenu sur les containers.

M. Alain RUTTI, radical, déclare que les membres de son groupe sont pleinement convaincus par ce rapport dont l'étude a été bien faite.

Toutefois, l'orateur estime que les rapports entre le chef de dicastère et les

commissaires ne sont pas normaux. En effet, lorsque des questions techniques sont posées par des commissaires, qui sont les porte-parole de la population, ils ont droit à avoir des réponses à leurs questions. M. Rutti fait état d'une correspondance qui a été échangée entre les Travaux publics et un représentant du parti radical au sein de ladite commission. Pour M. Rutti, la réponse faite par le représentant de l'Exécutif est inadmissible en ce qui concerne deux paragraphes, soit premièrement une comparaison effectuée entre les Travaux publics et les entreprises privées de transport. En effet, le commissaire en question, qui est issu du milieu privé, peut faire des comparaisons avec ce qu'il a vu. Par ailleurs, le groupe radical ne peut admettre les insinuations figurant dans cette lettre qui sont dirigées contre les entreprises privées locales. Si cette réponse avait été fournie oralement, elle aurait pu être admise, mais étant donné que cela a été fait par écrit, il s'avère que cela est moins admissible. L'intervenante demande si le Conseil communal a donné son aval à cette réponse.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande si l'installation des cinq containers va vers une suppression d'une tournée d'ordures.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie les groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. L'orateur cite les questions qui ont été posées au représentant du Conseil communal lors de la séance de la commission et lit les questions qui figuraient dans l'échange de correspondance relevé par M. Rutti. M. Débieux attendait de la part des membres d'une commission, dialogue et confiance et non pas méfiance et comparaison systématique avec les entreprises privées. Par exemple, lorsque le Conseil communal présente un rapport pour le remplacement d'un véhicule qui a 17 ans et 190.000 km et qu'un commissaire déclare que chez le privé, un tel camion aurait pu en faire 500.000 ou 900.000, quel est le but de cette remarque, si ce n'est de démolir le rapport du Conseil communal. M. Débieux signale qu'à chaque fois qu'il est question d'échange ou d'achat de véhicule, ce commissaire revient à la charge avec les mêmes questions et les mêmes comparaisons et les réponses du représentant de l'Exécutif sont mises en doute.

Les autres questions porteraient sur le nombre de kilomètres qui seraient économisés avec l'achat d'un camion à trois essieux, si la charge serait acceptable pour le camion prévu et si le fait qu'on doive le changer à 185.000 km était dû à un mauvais entretien ou à une mauvaise utilisation. Pour le directeur des Travaux publics, ce genre de questions mérite les réponses qu'on leur donne.

L'orateur rappelle que l'étude a été faite sérieusement au sujet de ce véhicule qui s'avère indispensable pour les Travaux publics compte tenu des nombreuses possibilités qu'il offre. 4 points essentiels ont été retenus, soit

- 1) capacité de la benne
- 2) véhicule tout-terrain utile en raison de l'hiver
- 3) boîte à vitesses automatiques
- 4) équipement de la porte arrière avec des bras pour lever les containers.

Trois marques ont retenu l'attention. Si le choix s'est porté sur le camion de marque Mercedes, cela est dû particulièrement à sa fiabilité, sa robustesse et à sa boîte à vitesses. Ce choix a été fait, même si le prix est plus élevé que pour les autres marques. Le directeur des Travaux publics fait encore un descriptif complet sur les avantages du véhicule retenu. Quant à la benne à ordures, trois marques étaient en concurrence. Si le choix s'est porté sur la benne Colectmatic, cela est dû aux bonnes expériences enregistrées avec ce système. Par ailleurs, l'attitude d'autres fournisseurs a déplu quant aux offres qui ont été modifiées en cours d'étude.

S'adressant à M. Jean-Claude Perrin, M. Débieux fait remarquer que la taxe poids lourds est déjà payée pour les véhicules existants. Une économie sensible sera réalisée en acquérant ce camion, puisque quatre voyages de 20 km seront économisés par semaine.

Répondant à M. Brossin, l'intervenante dit qu'il est dans les intentions du Conseil communal d'envisager, dans certains secteurs la suppression d'une tournée de ramassage, mais que cela ne sera pas forcément possible dans tous les cas.

Le directeur des Travaux publics signale encore qu'avec ce nouveau véhicule lourd, on entre dans le cadre de la légalité quant à son poids. Le problème des huiles usées est actuellement à

l'étude comme celui du ramassage global des déchets. Une campagne est à mener pour la destruction des piles et des objets incombustibles. En effet, il faut songer à l'entretien de Cridor dont les charges se répercutent sur la commune. Quant au rabais qui pourra être obtenu si un achat est fait avec la ville de Moutier, le chiffre est encore inconnu, mais on peut s'attendre à un rabais de quelques pourcents.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande si en prévision de la suppression d'une tournée, un rapport va être présenté.

M. Alain RUTTI, radical, constate que les questions posées dans le cadre de la commission, même si elles ont été faites sur un ton incisif, étaient pertinentes et qu'une commission ne doit pas être remise en cause. L'orateur aurait souhaité des réponses plus correctes de la part du Conseil communal. La phrase que remet en cause le groupe radical est le jugement fait sur les entreprises privées.

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, demande si une instruction sera faite à tous les chauffeurs des Travaux publics au sujet de ce nouveau camion ou seulement à quelques-uns. Il réitère sa demande au sujet des dommages que pourrait causer ce nouvel engin aux routes de campagne.

M. Willy HUMBERT, socialiste, trouve que le commissaire dont il vient d'être fait mention a commis une erreur de s'en aller lors de la séance de la commission. En effet, les questions posées sont revenues dans le cours de la discussion qui a suivi.

M. Frédéric BLASER, pop, se dit rassuré par la nature des questions posées pour un crédit de Fr. 262.500.— alors que durant la dernière séance du Conseil général, il a été voté des crédits de plusieurs millions pour la zone industrielle, ceci sans de grandes discussions.

S'adressant à M. Alain Rutti, l'intervenante demande quelle entreprise de transport on peut comparer avec les Travaux publics. Il constate que la méfiance vient de la part de ceux qui ont toujours fait la démonstration du contraire.

M. Hermann WIDMER, libéral-ppn, demande ce qui fait dire au Conseil communal qu'un fournisseur peut s'enrichir à bon compte s'il présente une offre à Fr. 82.500.— puis après une offre à Fr. 80.000.—.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, constate qu'il est permis à des commissaires de faire des comparaisons avec le privé, mais qu'il est interdit au Conseil communal de faire l'inverse.

Répondant à M. Jean-Claude PERRIN, le directeur des Travaux publics signale que deux ou trois chauffeurs seront instruits sur ce nouveau camion. Quant aux dommages éventuels causés aux routes de campagne, la construction de celles-ci fait que le nouveau véhicule pourra y passer normalement. L'orateur rappelle que c'est en hiver que les routes de campagne souffrent particulièrement.

Répondant à M. Hermann Widmer, M. Débieux explique ce qu'il entend par enrichissement et le mécanisme des offres qui ont été présentées.

Mme Evelyne FATTON, radicale, constate qu'il est exact que pour ce genre de matériel les premières offres sont toujours ainsi faites.

M. Alain RUTTI, radical, demande à l'Exécutif s'il maintient son appréciation sur les entreprises privées.

M. Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, demande au préopinant de relire le texte incriminé.

M. Alain RUTTI, radical, cite ce texte. M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, répète qu'il parle au nom du Conseil communal, que ce dernier est collégial et fait remarquer qu'on a parlé d'entreprises de transport.

M. Jean BLASER, pop, estime que l'on est en train de discuter de correspondance privée plutôt que du rapport du Conseil communal. Il propose de ne plus discuter de ces problèmes.

M. Pierre BROSSIN, radical, déclare qu'il ne faut pas confondre les choses et que cette affaire a une liaison directe avec le rapport présenté.

Pour M. Alain RUTTI, radical, ce dont on parle présentement à un rapport direct avec le projet du Conseil communal puisque cela a fait l'objet de déclarations écrites.

M. Frédéric BLASER, pop, demande qu'on passe à la suite de l'ordre du jour. En effet, pour l'orateur, l'intervention de M. Rutti n'a rien à voir avec le rapport qui est en train d'être discuté. Ce problème doit être réglé par dépôt d'une interpellation.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée à la majorité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à la majorité, octroie un crédit de Fr. 262.500.— au Conseil communal pour l'acquisition d'un camion de balayures pour le service de la voirie ainsi qu'un crédit de Fr. 16.500.— pour l'acquisition de cinq containers à ordures pour le service de la voirie.

## Crédit pour la création d'une nouvelle salle au Musée des beaux-arts

Pour M. Jean-Pierre BLASER, pop, il ne faut pas se borner à promouvoir uniquement les activités économiques. En effet, les besoins culturels font également partie de la communauté. En améliorant les locaux du Musée des beaux-arts, on fait la démonstration de ne pas céder au découragement. En donnant au passé et au présent, on fait preuve d'avenir, aussi, le groupe popiste acceptera ce projet.

Après avoir rappelé que ce projet était connu de longue date, Mme Madeleine VETTIGER, libérale-ppn, annonce que son groupe votera le crédit nécessaire à cet équipement culturel indispensable.

M. Claude GRUET, socialiste, déclare que c'est avec satisfaction que son groupe accueille ce rapport, puisque le Conseil communal le promettait depuis 1980. Pour l'orateur, la première étape a tenu ses promesses et le groupe socialiste tient à en remercier les initiateurs et les exécutants. Nous sommes impatients d'assister à la mise en place de cette deuxième étape, poursuit l'orateur, suite logique de la première et qui nous est proposée dans une même exécution sobre mais tout de même esthétique. Nous nous réjouissons de voir nos remarquables collections être présentées dans des locaux dignes de leur inestimable valeur. M. Gruet constate que ce rapport a été fait en collaboration avec le comité du Musée des beaux-arts et le Conseil communal. Il déclare que le groupe socialiste a accepté agréablement lors de la dernière séance du Légitif un don dont le montant intégral sera destiné à la réalisation par l'un de nos meilleurs artistes, d'une fresque sur la façade sud du bâtiment. L'aspect extérieur sera bientôt compatible avec les richesses abritées et l'œil du passant sera ainsi mieux sollicité.

Indépendamment du programme de mise en valeur du Musée des beaux-arts qui avance, l'orateur souhaite qu'un dépliant descriptif et valorisant les collections soit réalisé et que par ailleurs on réédite la plaquette «Images» de 1980, ou mieux, que l'on en crée une autre mettant en valeur les nouvelles salles d'exposition, de manière à ce que l'on arrête de parler du Musée du Locle comme étant modeste.

Si nous sommes fiers, à juste titre, du Château des Monts, poursuit M. Gruet, pourquoi ne ferions-nous pas du Musée des beaux-arts rénové une deuxième carte de visite de notre ville, ses collections sont dignes de cette considération. Le groupe socialiste, qui acceptera ce rapport, prie le Conseil communal de poursuivre ses études dans le même esprit et de ne pas tarder avant de soumettre au Légitif le projet de la troisième étape. C'est aussi un acte de confiance pour l'avenir, un acte de conscience de sa valeur.

M. Bernard GOGNIAT, radical, signale qu'il est tout à fait admissible qu'une nouvelle salle soit créée au Musée des beaux-arts, mais que le moment est mal venu, vu les nombreux crédits déjà accordés ces derniers temps. Il faut faire des priorités. Il apparaît logique de faire les travaux de ferblanterie mais de reporter la suite de la rénovation. Le groupe radical n'est pas opposé à ce projet mais ne pourra pas voter ce soir le crédit.

S'exprimant à titre personnel, M. Elio PERUCCIO fait remarquer que le Musée des beaux-arts abrite des collections remarquables, que le cabinet des estampes est à développer et qu'il faut soutenir la culture. Il rappelle qu'il existe également des moulins souterrains au Col-des-Roches et que leur fréquentation est cinq à dix fois supérieure à celle du Musée des beaux-arts. Il est vrai que la clientèle est peut-être différente, M. Peruccio demande que le Légitif s'en souvienne.

M. Frédéric BLASER, pop, estime que l'Exécutif devrait faire une étude pour les musées. Il constate que lorsque le Conseil général a été invité à visiter le Musée d'histoire naturelle, il y avait peu de monde. Pour l'orateur, un programme devrait être établi de manière à ce que le Légitif puisse plus ou moins l'approuver.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, s'adressant à M. Bernard Gogniat, rappelle qu'en 1980, la première étape avait été votée et il se demande si la période était déjà favorable pour ce faire. Il convenait donc de donner une suite logique aux travaux du Musée des beaux-arts. Pour le Conseil communal, l'aménagement qui est proposé ce soir sera une amélioration étant donné que le musée aura pignon sur rue. Une demande de prêt LIM ainsi qu'une subvention à l'Etat seront présentées. L'orateur signale que 45 % des subventions en matière de restauration de bâtiments culturels sont attribués au district de Neuchâtel et de Boudry et qu'il s'agirait d'avoir une répartition plus logique.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Affaires culturelles, tient à remercier le comité du Musée des

beaux-arts pour le travail accompli. Au sujet du rayonnement plus grand que devrait avoir ce musée, depuis deux mois, des propositions sont étudiées. Trois niveaux sont actuellement discutés, soit

- 1) L'installation des graveurs qui pourra être vue par les visiteurs
- 2) Utilisation éventuelle des installations par des graveurs sous conduite
- 3) Formation des personnes intéressées à la gravure.

Par ailleurs, un groupe vient d'être créé pour étudier l'installation de deux diaporamas au Musée des beaux-arts. Au sujet de la publicité, il conviendra de créer, soit un prospectus pour le Musée des beaux-arts, soit un prospectus pour l'ensemble des musées du Locle. L'édition d'autres documents est également prévue sur un plan global. En ce qui concerne le Musée d'horlogerie, il est envisagé un agrandissement souterrain. Pour les Moulins du Col-des-Roches, un rapport vient d'être déposé il y a quinze jours et des représentants de l'Etat et de la Confédération sont venus visiter les lieux. Le Musée d'histoire pourrait être intégré au Col-des-Roches. Quant au Musée d'histoire naturelle, il faudra étudier la meilleure solution visant à mettre à disposition du public les collections actuelles. Pour l'ensemble de ces problèmes, un travail intéressant est à faire et le contexte est favorable. L'ensemble de ces dossiers est présentement à l'étude.

M. Pierre BROSSIN, radical, déclare qu'il n'est pas insensible aux arguments que vient de fournir l'Exécutif en matière de politique des musées. Telle qu'elle vient d'être décrite par le Conseil communal, cette politique est porteuse d'espoir. Aussi, le groupe radical pourra se rallier au vote du crédit destiné au Musée des beaux-arts.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général à l'unanimité, octroie un crédit de Fr. 270.000.— au Conseil communal pour la création d'une nouvelle salle au Musée des beaux-arts.

## Résolution de M. Claude Leimgruber et consorts relative à la rentabilité des investissements dans les immeubles communaux

M. Claude LEIMGRUBER, pop, rappelle le texte de cette résolution qui a été déposée à la suite de différents rapports du Conseil communal. L'orateur demande au Légitif de prendre position à ce sujet.

M. Elio PERUCCIO, radical, déclare que son groupe ne pourra pas soutenir cette résolution, étant donné que ce projet lirait trop les mains de l'Exécutif. En fixant un taux unique de rentabilité, on se montrerait trop restrictif.

M. Roger DROZ, socialiste, annonce que la liberté de vote face à cette résolution a été laissée aux membres de son groupe. En effet, il est difficile de voir quelle serait la portée pratique de l'adoption d'une telle résolution. De plus, il convient de tenir compte de certaines sensibilités personnelles.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, M. Jean-Pierre DUVANEL se rallie aux arguments émis par le groupe radical et refusera par conséquent d'adopter cette résolution. L'orateur demande quelle différence il y a entre un taux de 6 % et un taux de 6 % maximum.

M. Frédéric BLASER, pop, déclare que cette résolution n'a pas été déposée par hasard et rappelle le vote qui est intervenu au sujet de la rénovation des chambres de bain des immeubles du Foyer. En effet, le Conseil général avait refusé une rentabilité de 6 % mais s'était montré d'accord par la suite pour une rentabilité de 7 %. Pour l'orateur, une rentabilité de 6 % correspond à une pratique de la Commune en faveur des loyers modérés. De plus, en admettant cette résolution, cela évitera de rallonger les débats chaque fois qu'un rapport viendra devant le Légitif. M. Blaser rappelle qu'une résolution est un vœu et que de toute façon le Conseil communal est habilité seul à fixer la rentabilité des loyers. Dans une politique future, l'Exécutif pourrait tenir compte de cette proposition.

M. Claude GRUET, socialiste, estime qu'une politique sociale est à maintenir. Si l'unanimité ne s'est pas faite dans son groupe, c'est bien parce qu'il s'agit uniquement d'un vœu qui est formulé.

La discussion est close. Soumise au vote, cette résolution est refusée par 19 voix contre 11.

## Projets d'arrêtés de M. Alain Rutti et consorts visant à modifier l'article 50 du règlement général de la Commune et l'article 5 du statut du personnel

M. Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, signale que l'Exécutif a étudié ces



# relevée du Conseil général du Locle, du du Conseil général, de l'Hôtel de Ville

deux projets conjointement et demande à son auteur de les retirer. En effet, le Conseil communal s'engage à remettre à jour le statut du personnel.

Un projet sera remis au Législatif cet automne. Dans ce projet le Conseil communal souhaite pouvoir se donner les moyens proposés par les projets d'arrêtés présentés par M. Rutti.

M. Frédéric BLASER, pop, déclare que son groupe s'opposera par tous les moyens à la mise en place des idées soutenues par l'auteur du projet d'arrêté. L'orateur estime que les mesures proposées sont blessantes pour les fonctionnaires.

M. Alain RUTTI, radical, déclare qu'un tel projet d'arrêté ne peut pas satisfaire tout le monde et que les mesures préconisées peuvent paraître impopulaires. Il rappelle que ces projets d'arrêtés ont été inspirés par le Conseil communal lui-même lors de la discussion du budget. Il est vrai que la compétence de licencier un fonctionnaire appartient bien au Conseil communal. Toutefois, jusqu'à présent, les chefs de dicastère n'ont pas pu faire la gestion qu'ils espéraient en matière de personnel. Etant donné que l'Exécutif s'engage ce soir à faire un projet de statut, le groupe radical ne s'y opposera pas. Il espère que ce projet sera inspiré par les mesures en vigueur pour les fonctionnaires de l'Etat. Par le dépôt de ces projets d'arrêtés, personne n'a été visé, mais il faut se rendre compte que le statut actuel ne permet pas de faire face aux circonstances. Etant donné les promesses faites par le Conseil communal, M. Rutti retire ses projets d'arrêtés.

M. Charles-André WEHRLI, libéral-ppn, se déclare satisfait par la proposition d'arrêtés déposée par le groupe radical et de l'engagement pris par le Conseil communal au sujet d'une étude de nouveaux statuts. Il souhaite simplement que l'on évite de remplacer des aberrations par d'autres aberrations.

M. Frédéric BLASER, pop, souhaite que l'Exécutif ne pratique pas la politique de certains employeurs. Il désire également que le Conseil communal ne prenne pas le personnel pour ce qu'il n'est pas et qu'il ne tienne pas compte de certains arguments qui ont été émis.

M. Rémy COSANDEY, socialiste, déclare que les modifications proposées par M. Rutti ont notamment pour objectif de donner une petite possibilité supplémentaire à l'Exécutif de réaliser une meilleure gestion. Néanmoins, si cette intention est louable, il reste un piège visant à renforcer le climat de méfiance qui plane déjà au-dessus de la tête des fonctionnaires. En effet, ces projets d'arrêtés veulent imposer à chaque fonctionnaire communal de passer tous les quatre ans un examen de bonne conduite. Ils veulent également astreindre l'Exécutif à examiner le cas de tous les serviteurs de la

Commune en les classant dans une bonne ou dans une mauvaise catégorie.

En conséquence, le groupe socialiste, poursuit l'orateur, ne peut pas accepter une telle situation qui jette le discrédit sur l'ensemble des fonctionnaires communaux. C'est la raison pour laquelle le groupe socialiste avait l'intention de refuser ces projets d'arrêtés. En effet, les propositions du groupe radical sont également inutiles puisque les dispositions de l'article 5 du statut du personnel semblent suffisantes pour licencier un fonctionnaire ne donnant pas satisfaction. Par ailleurs, l'article 20 du même statut prévoit toute une série de sanctions disciplinaires allant du blâme écrit à la révocation.

En ayant la possibilité de se séparer d'un fonctionnaire à la fin de chaque législature, le Conseil communal disposerait d'une arme redoutable. On pourrait imaginer que certains employés se fassent renvoyer simplement parce qu'ils ne s'entendent pas avec leur chef de dicastère ou parce qu'ils ne partagent pas les mêmes idées. Le groupe socialiste refuse d'entrouvrir la porte de l'arbitraire et considère qu'un licenciement ne peut se justifier que pour de justes motifs. M. Cosandey déclare que son groupe réaffirme son entière confiance à l'immense majorité des fonctionnaires communaux. Il faut savoir que leur tâche n'est pas facile, car contrairement aux employés du secteur privé, ils doivent essayer de plaire à 11.000 patrons.

S'il est vrai qu'ici ou là quelques fonctionnaires pourraient améliorer la qualité de leurs prestations, il appartient à l'Exécutif de prendre ses responsabilités et d'intervenir auprès des intéressés. L'orateur relève que la population a tendance à ne voir que les rares mauvais exemples et à généraliser.

L'intervenant poursuit en déclarant: «N'ayons donc pas peur des mots et osons dire qu'il y a quelques personnes qui ne contribuent pas à améliorer la réputation des fonctionnaires. Mais y a-t-il encore des métiers qui ne regroupent que des saints? N'y a-t-il que des avocats parfaits, des enseignants doués d'un sens pédagogique absolu, des ouvriers qui ne commettent jamais la moindre erreur ou des pilotes qui ne se trompent jamais de cap?» Le groupe socialiste tient à s'élever contre la tendance qui veut qu'on considère aujourd'hui les fonctionnaires comme des planqués. S'il est vrai qu'ils disposent de la sécurité de l'emploi, que leurs salaires sont automatiquement indexés, leurs avantages s'arrêtaient là. A capacité égale, ils ne gagnent pas davantage que dans le privé et n'ont pas plus de vacances et ne font pas moins d'heures de travail.

Etant donné que ces projets d'arrêtés ont été retirés, la présidente arrête ici les discussions.

## Projet d'arrêté de M. Frédéric Blaser et consorts visant à modifier le règlement général de la Commune par le biais de la création d'une commission du tourisme

M. Frédéric BLASER, pop, précise qu'il s'agit avant tout de traiter les problèmes touristiques du Locle plutôt que ceux de la région.

Mme Lucette MATTHEY, s'exprimant au nom du groupe socialiste, apporte l'accord de celui-ci à la création d'une telle commission. Pour l'oratrice, il est évident que certaines valeurs culturelles et sportives de notre ville doivent être mieux mises en évidence et qu'il est par conséquent intéressant de favoriser le tourisme familial qui peut être d'un apport économique intéressant.

M. Pierre BROSSIN, radical, revenant au point précédent de l'ordre du jour, invite la présidente à relire l'article 36 du règlement général pour la Commune et estime que la discussion aurait pu encore se poursuivre.

Au sujet de la commission du tourisme, pour l'orateur, il est nécessaire que le Conseil communal ait une telle commission à sa disposition, ceci entre dans le projet de loi prévu au niveau cantonal.

M. Hermann WIDMER, libéral-ppn, apporte l'accord de son groupe à ce projet d'arrêté, puisque le Conseil d'Etat a prévu que les Conseils communaux veillent aux travaux des organismes touchant les problèmes touristiques.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, propose l'acceptation du projet arrêté. Cette commission doit être l'occasion pour chacun de s'exprimer quant à l'avenir touristique de la région. Le Conseil général sera nanti des propositions de ladite commission si elles impliquent des dépenses extra-budgétaires. Il apparaît important que la ville du Locle soit le centre d'une région mais elle doit s'appuyer néanmoins sur les atouts culturels naturels des alentours, de manière à ce que cela puisse avoir des retombées sur notre ville.

La discussion est close. La prise en considération de ce projet d'arrêté est votée à l'unanimité.

Aussi, l'article 49 du règlement général de la Commune du Locle sera complété sous lettre a) d'une commission du tourisme.

## Motion de M. Jean Blaser et consorts concernant le report des constructions de la protection civile

M. Jean BLASER, pop, rappelle le texte de la motion présentée ainsi que la décision prise par la commission du Con-

seil national et par le Conseil national lui-même. L'orateur admet qu'il n'y a peut-être pas de relation entre les impôts à percevoir sur les frontaliers et les dépenses de protection civile. Toutefois, suite à la politique égoïste de la Confédération, il n'y a pas d'intérêt pour la Commune d'investir dans des travaux de caractère national. Depuis le dépôt de la motion, la situation a évolué puisque le Gouvernement a décidé de repartir à zéro. Aussi, l'orateur demande de ne plus voter de crédit lié à la protection civile.

Mme Lucette MATTHEY, socialiste, estime qu'il n'y a pas de liaison entre l'impôt frontalier et les dépenses de protection civile. Dans la perspective de construction de halles de gymnastique au Communal où il faudra des abris, les subventions du canton et de la Confédération seront nécessaires. Par ailleurs, l'oratrice souhaite une meilleure utilisation des locaux de protection civile à disposition.

Quant aux impôts frontaliers, poursuit Mme Matthey, ne pourrait-on pas instaurer une taxe auprès des employeurs utilisant de la main-d'œuvre frontalière.

En conclusion, le groupe socialiste n'acceptera pas la motion.

M. Pierre BROSSIN, radical, comprend l'idée développée par la motion, mais déclare qu'elle est sans rapport avec la protection civile. On a besoin de crédits pour la protection civile, car les travaux de celle-ci sont également porteurs d'emplois dans la région. Le groupe radical rejettera également la motion.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, M. Bernard MAYOR, après avoir cité Pierre Dac, admet qu'il faut continuer de lutter pour l'imposition des frontaliers. Mais le problème de la protection civile relève de la protection même des citoyens. Lier les deux problèmes relève de la mauvaise foi et de la démagogie. En conséquence, le groupe libéral-ppn repoussera la motion.

M. Frédéric BLASER, pop, fait remarquer qu'il y a tout de même une liaison entre les deux objets puisque notre Commune ne recevra pas Fr. 450.000.- dans ses finances et qu'elle sera prélevée. De plus l'effet rétroactif au 1er janvier 1984 sera supprimé. Il convient de faire des économies. L'orateur rappelle qu'un conseiller général socialiste avait souhaité récemment un boycott du paiement de l'impôt de défense nationale.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur de la Protection civile, voit cinq raisons de refuser cette motion. De plus, il relève que dans notre ville, il manque actuellement 2000 places ventilées. L'orateur décrit ce qu'il reste à construire jusqu'en 1995. L'Exécutif invite le Conseil général à refuser cette motion. Les cinq raisons qui font qu'elle doit être refusée sont:

- 1) Il n'y a aucune relation entre les termes de la motion et celle-ci manque de cohérence.
- 2) Le Conseil communal ne désire pas se mettre en marge de la loi.
- 3) En matière de construction de protection civile, il faut profiter des opportunités qui se présentent. Des projets sont en cours pour le Château des Monts, les halles de gymnastique et une buvette au stade des Jeanneret.
- 4) Si, comme le propose le motionnaire, nous renonçons par réaction à des constructions de caractère naturel, il n'est pas logique que nous cherchions à obtenir des subventions fédérales et cantonales dans d'autres domaines, nous ne pouvons accepter cette idée.
- 5) Il est préférable d'avoir des taux de subventionnement plus élevés plutôt que de faire des reports de constructions.

L'orateur termine en déclarant qu'au Locle, on n'accélère pas de façon démesurée les constructions en matière de protection civile.

M. Jean BLASER, pop, aurait souhaité d'autres arguments de la part du Conseil communal. Le pop demande donc de différer les dépenses en matière de protection civile. L'intervenant relève qu'en notre ville, la protection civile est bien organisée et qu'il n'est pas nécessaire de procéder à des constructions durant cette période.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur de la Protection civile, déclare que les arguments ne peuvent pas convaincre si on ne désire pas les recevoir. Par ailleurs, il relève que la circulaire émanant de la Protection civile qui était annexée à la convocation du Conseil général, n'était pas liée avec l'objet de la discussion.

M. Rémy COSANDEY, socialiste, s'exprimant à titre personnel, constate que la motion du pop n'est pas idéale, mais que personne n'a en tout cas proposé autre chose. Pour l'orateur, le problème de l'imposition des frontaliers ne sera pas réglé rapidement. M. Cosandey signale qu'il acceptera cette motion.

M. Pierre BROSSIN, radical, déclare que le conseiller d'Etat, directeur des Finances, vient de se réunir avec les autres cantons frontaliers concernés afin de réexaminer le problème de l'imposition des frontaliers.

La discussion est close. Soumise au vote, la motion est repoussée par 23 voix contre 8. La présidente clôt la séance à 22 heures.

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons une

### vendeuse auxiliaire

pour notre magasin de Neuchâtel (possibilité de travailler également dans notre magasin de La Chaux-de-Fonds).

Nous demandons:

- permis de conduire;
- notions de couture;
- expérience dans la vente souhaitée.

F. W. KLEIN SA - Importateur général  
SINGER + VISA, Mlle Meier,  
☎ 01/391 71 17. 67-81104

Nous cherchons  
à engager  
tout de suite  
pour travaux intéressants

### FERBLANTIER

Léo BRANDT SA  
Jaquet-Droz 22  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 18 44 13880

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir



- mécaniciens
- mécaniciens-électriciens
- monteurs-électriciens
- câbles

Excellentes prestations.  
Bova-Service, rue des Marchandises 2,  
2502 Bienne, ☎ 032/23 87 17. 08-2916

Fabrique des branches annexes  
de l'horlogerie, cherche:

### 1 OUVRIER

pour dégraissage et démontage  
de bouclards

### 1 AVIVEUR

sur plaqué or

Ecrire sous chiffre SW 13870 au bureau  
de L'Impartial.

## ATIS SA

Une entreprise saine et compétente dans le domaine des équipements de télécommunication cherche pour l'agrandissement de son activité industrielle à Fontaines (NE)

### le(la) responsable de la gestion des matières

Les candidats(es) doivent:

- avoir plusieurs années d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants: réception de la matière, contrôle des inventaires, préparation de la matière pour la production, l'ordonnancement, le suivi du planing, la livraison et la facturation des produits terminés;
- parler l'allemand;
- être âgé de 23 à 40 ans.

Une position stable et à responsabilités importantes est offerte.

Veuillez s'il vous plaît envoyer votre curriculum vitae complet à:

ATIS SA, 2046 Fontaines. Pendant les heures de bureau le numéro 038/24 29 00 renseignera. 28-297

Coop Neuchâtel  
engagerait:

### des bouchers (plot)

### des bouchers (désossage)

### des vendeuses en charcuterie qualifiées

### des vendeuses en charcuterie à former

Conditions de travail et prestations sociales intéressantes.

Prendre contact avec  
Coop Neuchâtel,  
Portes-Rouges 55,  
2002 Neuchâtel,  
☎ 038/25 37 21. 91-405

Entreprise industrielle  
de La Chaux-de-Fonds  
engagerait  
pour entrée en fonction  
le plus rapidement possible

### peintre en carrosserie ou peintre sur machines

habitué à un travail très soigné,  
pour le vernissage et le recouvrement de protection de petites pièces.

Une personne de sexe féminin  
conviendrait également

Prière de faire offres sous  
chiffre 91-893 à ASSA,  
Annonces Suisses SA, avenue  
Léopold-Robert 31,  
2301 La Chaux-de-Fonds.



# Voyage gratuit

au centre européen du meuble à SUHR  
Les plus récentes créations aux prix surprenants vous attendent!



**L'horaire du car:**

**Le Locle:** Place du Marché 8.15 h.  
**La Chaux-de-Fonds:** Place de la Gare 8.30 h.  
**Neuchâtel:** Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

**Pfister Meubles**

Neuchâtel Tél. 038-25 79 14

FA 21/1-85

**A La Chaux-de-Fonds**

## 1985 VOTRE ANNÉE COURS EN SOIRÉE

**PROGRAMME 1985**

<input type="checkbox"/> Secrétariat	<input type="checkbox"/> Cours de vente
<input type="checkbox"/> Comptabilité	<input type="checkbox"/> Cours d'informatique

Pour de plus amples renseignements, retournez le coupon ci-dessous à : INSTITUT BYVA, av. de la Gare 39, 2000 Neuchâtel

Nom: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_ ☐ privé: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_ ☐ prof.: \_\_\_\_\_

**BYVA, DES COURS EN SOIRÉE DANS TOUTE LA SUISSE**

## FUST

Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

C'est chez nous que l'on achète les réfrigérateurs de toutes les marques, aux prix les plus bas

p.ex. Bauknecht T1454

**298.-** Location 17.-/ms. Livraison incluse

- Encastré en 24 h
- Rabais important à l'emporter
- La meilleure reprise pour votre ancien appareil
- Garantie allant jusqu'à 10 ans
- Nous réparons toutes les marques

Durée de location minimum 3 mois

**20 000** appareils électroménagers de toutes les marques en stock

140 litres, compartiment de congélation

**APPAREILS ELECTROMENAGERS** CUISINES + SALES DE BAINS

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin Centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brugg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

## COMMERCE DE FOURRURES

Bornand & Cie - ☎ 038/57 13 67  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

**VISONNS de l'OREE**

**CONSERVATION ET ENTRETIEN de vos fourrures**  
Chambre froide - Atelier moderne

**TRANSFORMATION - RÉPARATION**  
Nettoyage - Dégraissage

Fermé le lundi

28-222

L'annonce, reflet vivant du marché

**Avec mon compte Multiservices, je connais l'état de mes finances.**



### Le compte

**MULTISERVICES**

**SBS**

Avez-vous souvent l'impression que vous devriez vous décharger de vos nombreuses échéances mensuelles? Qu'il serait finalement souhaitable de simplifier vos opérations de paiement? Dans ce cas un compte MULTISERVICES SBS rend d'inestimables services. En outre, il rapporte des intérêts. Nous vous informons volontiers des comptes les mieux à même de satisfaire à vos exigences.

En matière d'argent, j'attends des propositions concrètes. Veuillez me renseigner de manière détaillée au sujet du compte MULTISERVICES SBS.

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
No/Rue: \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

A envoyer à: Société de Banque Suisse, GD WE, Case postale, 4002 Bâle.

**Société de Banque Suisse**

**SBS. Une idée d'avance.**



## OFFRES D'EMPLOIS



**Ecole d'Ingénieurs Saint-Imier**  
Ecole Technique Supérieure de l'Etat de Berne ETS

Mise au concours d'un nouveau poste à plein temps d'

### ingénieur mécanicien EPF

ou ingénieur ETS très expérimenté

Chargé d'assister nos professeurs en tant que responsable de la préparation et de la surveillance des travaux de laboratoire, de semestre et de diplôme dans les domaines de la commande par fluide, des automates programmables, de la commande numérique et de la construction assistée par ordinateur.

Nous souhaitons une expérience pratique de la construction des machines-outils et de leurs systèmes de commande, de bonnes connaissances en informatique technique et un vif intérêt pour les développements futurs.

Possibilité de promotion ultérieure à un poste de professeur

Entrée en fonction: octobre 1985 ou date à convenir

Le cahier des charges, contenant des indications relatives à l'activité et aux conditions d'engagement peut être demandé au secrétariat de l'école.

☎ 039/41 35 01

Les offres manuscrites avec photo, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser, jusqu'au 15 juin 1985, à la direction de l'Ecole d'ingénieurs, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier. 06-12190

Notre entreprise fabrique des cadrans soignés et cherche un(e)

### décalqueur(euse) qualifié(e)

ainsi qu'un(e)

### facetteur(euse) qualifié(e)

Profil requis:

- connaissances indispensables du cadran soigné;
- aptitude à diriger du personnel;
- bon esprit d'initiative et d'organisation.

Nous engageons également un

### polisseur qualifié

connaissant le cadran soigné.

Nous offrons des prestations sociales de premier ordre.

Date d'entrée: tout de suite.

Faire offre sous chiffre W 28-540166 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

## DENNER SUPERDISCOUNT

DI-21/21585

1860 - 1985  
DENNER

125 années jeunes et dynamiques

Valable dès le 21.5.85

HIT

### Nescafé

#### ● Gold Luxe

100 g

~~7.20~~

**5.95**

#### ● Gold Sérénade

sans caféine

100 g

~~7.70~~

**6.45**

#### Nescafé Classic

##### ● corsé-aromatique

200 g

~~10.35~~

**8.75**

##### ● sans caféine

200 g

~~11.35~~

**9.75**

#### Nescoré

200 g

~~7.35~~

**6.20**

#### Nescoré sans caféine

200 g

~~8.20~~

**7.20**

HIT

### Maggi

#### ● Arôme

1 kg

~~8.50~~

**6.50**

#### ● Arôme

250 g

~~2.75~~

**1.95**

### Maggi

#### Maïs Rapide

240 g

~~1.30~~

**-.95**

(100 g - 40)

### Sauces Maggi

#### ● 4 sortes

~~-.90~~

**-.70**

#### ● 2 sortes

~~1.20~~

**-.95**

#### Bouillon gras corsé

114 g

~~2.80~~

**2.10**

(100 g 1.84)

1 kg

~~16.30~~

**14.30**

#### Soup Drink

sachet d'une portion  
10 sortes

~~1.45~~

**1.15**

#### Gril Bouillon con.

750 g

~~14.20~~

**12.20**

(100 g 1.63)

#### Bouillon de poule

10 cubes = 5 litres  
100 g

~~2.55~~

**1.95**

500 g

**9.50**

#### Sauce de rôti liée

Trio-Pack  
114 g

~~2.15~~

**1.80**

1 kg

~~13.85~~

**11.85**

#### Cube Or

12 cubes = 6 litres

130 g

~~2.70~~

**2.10**

(100 g 1.61)

**Nous sommes toujours plus avantageux!**

La plupart des actions sont aussi en vente dans les DENNER-satellites!



## Joliat Intérim S.A.

Agence de coordination pour l'emploi  
Tout simplement à votre service  
Avenue Léopold-Robert 58,  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 27 27

Mandaté par l'un de nos clients, nous recherchons pour entrée immédiate

### 1 jeune boucher

capable de diriger une équipe. Toutes prestations sociales et salaire en rapport avec les capacités.  
Veuillez prendre contact par téléphone afin de fixer un rendez-vous. 13938

**lemrich + cie**

SOCIÉTÉ ANONYME

CADRANS SOIGNÉS

engagerait tout de suite  
ou pour date à convenir

### mécanicien de précision

qui collaborera, dans le cadre de notre atelier de mécanique, à l'entretien de nos machines de production et d'un outillage assez important, de même qu'à la construction d'accessoires et d'outillages divers.

### mécanicien faiseur d'étampes

pour la construction d'outillages.

Prière de faire offres ou de se présenter, après préavis téléphonique: rue du Doubs 163, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 19 78. 13512

Nous cherchons

### un serrurier un ferblantier

Date d'entrée à convenir.

René BAGGENSTOSS,  
☎ 039/35 14 62,  
2126 Le Brouillet. 13061

### Usine de La Chaux-de-Fonds, cherche une PERSONNE OU COUPLE

de confiance, pour effectuer des travaux de conciergerie à raison d'une heure par soir et le vendredi soir ou le samedi matin environ 3 heures.

Faire offres sous chiffre UZ  
13934 au bureau de L'Impartial.

### SECRÉTAIRES

25 ans minimum,  
français-anglais  
et/ou allemand.

Un changement de situation  
vous tente ?

N'hésitez pas,  
contactez-nous. 13987

**OK PERSONNEL SERVICE SA**

Av. Léopold Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds  
039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

## OFFRES D'EMPLOIS

**innovation**

### VOUS

avez le sens du commerce, vous êtes ambitieux et vous voulez donner à votre avenir professionnel une impulsion nouvelle et décisive...

### NOUS

cherchons, pour les régions Jura, Fribourg et Valais, des

## MANAGERS

(chefs de groupe ou gérants)

attirés par les responsabilités, le commercial et surtout la promotion des ventes. Notre domaine est celui du monde vivant et en pleine expansion du commerce de détail: grands magasins et grandes surfaces.

Vous aurez à diriger des équipes de collaborateurs de différents niveaux, à imaginer et à mettre en œuvre des actions de promotion, à rendre compte de votre gestion à une direction, certes, exigeante mais prête à reconnaître votre efficacité et à assurer votre carrière. Peu de domaines et peu de groupes offrent en effet autant de possibilités d'avancement. La rémunération, le plan social et les avantages indirects sortent également de l'ordinaire.


Alors, que votre formation soit commerciale ou technique, si vous êtes Suisse ou au bénéfice d'un permis C, prenez contact avec nous en adressant vos offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photo, salaire actuel) à la:

direction du personnel des  
**GRANDS MAGASINS INNOVATION SA**  
Case postale - 1002 Lausanne

22-4000



Renommé depuis 1956



**CHEMISAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES**  
en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ et OBRIST)  
10 ans de garantie  
**CAPES ANTI-REFOULANTES, VENTILATEURS DE CHEMINÉES, etc.**  
Devis sans engagement

**W. OBRIST + Co.**, ch. des Grands Pins 13  
2000 Neuchâtel ☎ 038/25 29 57

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial



ATELIER DE SERRURERIE ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES  
**CHARLES OCHSNER** 28 16 67  
Ronde 27a et 27b

MAÇONNERIE-TRANSFORMATIONS  
**LAMBERT-GUYOT** 28 67 91  
Cure 7



**andré lagger**  
plâtrerie-peinture  
Repos 17 28 67 76



INSTALLATIONS SANITAIRES  
Grenier 31  
**Corthesy + Girard**  
sanitaire - ferblanterie 23 18 23

CHARPENTE - MENUISERIE - SCIERIE  
**USINE DE LA CHARRIÈRE** 28 49 51  
Charrière 59

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE  
**Edouard SCHNEIDER & Cie**  
Temple-Allemand 111 23 33 44



**DANIEL HADORN**  
FERBLANTERIE COUVERTURE  
Ronde 6 28 65 18



**noël forney**  
Chauffages centraux  
Paix 111 23 05 05

**Wurtschu FLEURS**  
J. et R.-M. Mangin-Erard  
Av. Léopold-Robert 57 23 60 88

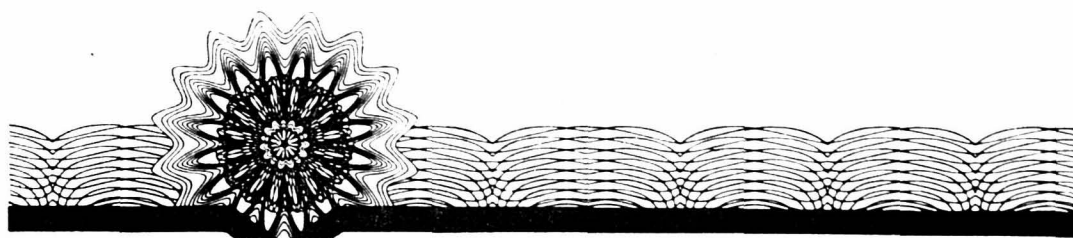
REVÊTEMENTS DE SOLS  
TAPIS - PARQUETS  
**Jaucommun sa**  
Av. Léopold-Robert 53 23 11 04

**la cuisine** Rainer Kophal  
Technicien ETS  
Agencement de cuisines  
Exposition et bureau:  
Progrès 37, La Chaux-de-Fonds 23 16 32



Service de location de véhicules, machines-outils  
Avenue Léopold-Robert 163  
La Chaux-de-Fonds  
**LOUÉ-MOI** 26 77 77

Un coup de téléphone suffit



## Royaume de Suède

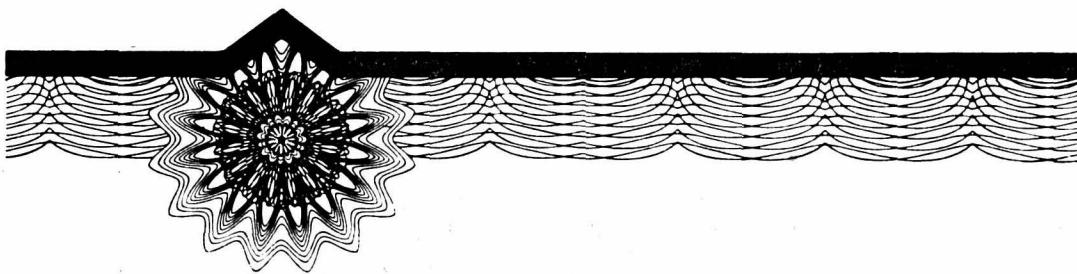
**5 5/8 %** Emprunt 1985-95 de fr. s. 150 000 000

Le produit net de cet emprunt, après conversion en couronnes, sera utilisé selon la réglementation légale prévue par l'administration suédoise de la dette publique; il peut donc servir également au financement du secteur public.

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.  
Coupons: Coupons annuels au 5 juin.  
Durée: 10 ans au maximum.  
Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles, de 1986 à 1989 par rachats, si les cours ne dépassent pas 99,5%. Remboursement anticipé possible à partir de 1991 avec prime dégressive commençant à 101% et à partir de 1993 à 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 5 juin 1995 au plus tard.  
Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.  
Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.  
Fin de souscription: 23 mai 1985, à midi.  
Numéro de valeur: 611.871

Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

<b>Union de Banques Suisses</b> Banque Populaire Suisse	<b>Société de Banque Suisse</b> Banque Leu S. A.	<b>Crédit Suisse</b>  <b>Groupement des Banquiers Privés Genevois</b>  <b>Groupement de Banquiers Privés Zurichois</b>
<b>A. Sarasin &amp; Cie</b>	<b>Société Privée de Banque et de Gérance</b>  <b>Union des Banques Cantoniales Suisses</b>	
<b>Banca della Svizzera Italiana</b> <b>Banque Nationale de Paris (Suisse) S. A.</b> <b>Deutsche Bank (Suisse) S. A.</b>	<b>Bank in Liechtenstein AG</b> <b>Banque Scandinave en Suisse S. A.</b> <b>Dresdner Bank (Schweiz) AG</b> <b>Nordfinanz-Bank Zürich</b>	<b>Bank of Tokyo (Schweiz) AG</b> <b>Citicorp Bank (Switzerland) AG</b> <b>HandelsBank N. W.</b>




**TROUVÉ**  
un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix!  
Meubles Graber - Serre 116  
La Chaux-de-Fonds

**nouveau** 13709

Série spéciale  
**Arna Jubilé.**



Venez faire connaissance avec l'Arna Jubilé, la puissance (79, resp. 85 chevaux) associée à un nouveau design élégant et sportif.  
Dès Fr. 13 900.-.

**GARAGE ET CARROSSERIE**  
**Emil Frey SA**  
**AUTO-CENTRE**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77  
24200

**Alfa Romeo**

Autolocation  
**Hertz No.1**  
Utilitaires  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 28 52 28  
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

A vendre à La Chaux-de-Fonds  
**maison neuchâteloise**  
Grands locaux, 1 appartement de 5 chambres et 1 appartement de 3 chambres. Petit jardin.  
Ecrire sous chiffre 91-895 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

**PIANOS ROSSELET**  
La Chaux-de-Fonds  
Soleil 16 (Place du Bois)  
☎ 039/28 67 52  
**PIANOS NEUFS**  
dès Fr. 85.- par mois  
Réparations et accordages  
**OCCASIONS**  
dès Fr. 50.- par mois.

**ENTREPRISE DE NETTOYAGES SOLCARLUS**  
Nettoyages en tous genres.  
- appartements  
- cuisine  
- vitrification de sol  
- bureaux  
- maisons en construction  
- sols, vitres.  
Devis gratuit - Balance 12,  
☎ 039/28 20 65, La Chaux-de-Fonds  
038/53 47 65 région de Neuchâtel.  
91-132

**Nettoyage de meubles rembourrés et tapis**  
berbères, de Perse, tapis tendus et rideaux.  
Votre spécialiste:  
 **BUSTRA**  
nettoyages  
La Chaux-de-Fonds  
☎ (039) 23 20 31  
6-2397

**X**

Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds.  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12



**ESPAGNE**

Moi aussi, j'habite à CIUDAD QUESADA ALICANTE



Climat sec 16,5° C de moyenne à l'année. Idéal pour la retraite et les vacances.

RECOMMANDÉ lors de troubles de la respiration, cardio vasculaire, rhumatismes, etc.  
Plus de 800 clients nous ont fait confiance, pourquoi pas vous ?

URBANISATION de premier ordre et construction de première qualité avec double murs et isolation dans toutes nos constructions. Urbanisation avec 2 supermarchés, 3 piscines, 4 courts de tennis, 4 restaurants, médecin-pharmacie, aéro-club, gardiens.

VUE SUR LA MER.

**BUNGALOWS**

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, de 2 235 600 pesetas (environ 32 900 frs.).

**VILLAS**

Avec 1 chambre à coucher ou plus, salon cuisine, salle de bain, terrasse et 500 m<sup>2</sup> de terrain. A partir de 4 010 625 pesetas (environ 59 000 frs.).  
QUALITÉ SUISSE

**GRANDE EXPOSITION**

Mercredi 22 et jeudi 23 mai à l'EUROTEL, rue de la Gare 15 NEUCHÂTEL De 14 à 21 heures

Pour tous renseignements:

CIUDAD QUESADA-NORTEVE, S.A. ch. des Cèdres 2, 1004 Lausanne, ☎ 021/38 33 28/18 46-6005

Depuis 10 ans déjà avec vous

**Sécurité à 100%...**

à tous les niveaux!  
Echelles alu coulissantes 2 plans Type Herkules selon TÜV et d'une sécurité éprouvée  
10 m ancien prix Fr. 427.- maintenant dès Fr. 295.-  
Livraison franco domicile Schneider-Leitern AG tél. 039/28 53 90

**Laurent Wenger**

Maitrise fédérale

**étanchéité toits plats**

Granges 10. ☎ 039/28 24 66

**MOUST-LUMIERE Montandon & Co**  
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE  
Installations - Réparations - Etudes - Projets - Devis  
Crêtets 98  
☎ 039/26 50 50 165670

**ANNONCES CLASSÉES**

«Immobilier»

Parution les: **lundi mercredi vendredi**



Vous savez ce que vous achetez.

**Jetta C. L'amie de la famille.**

1300 cm<sup>3</sup>, 58 ch (43 kW), 4 portes. Traction avant. L'un des plus grands coffres de toutes les berlines de série, avec une capacité de 660 litres! Phares halogènes à large spectre. Feux de brouillard intégrés. Réservoir de 55 litres.  
**Jetta:** avec 1300 et 1600 cm<sup>3</sup> et de 54 ch (40 kW) à 75 ch (55 kW), aussi en versions Diesel ou Diesel Turbo.

**Jetta Carat. L'exclusive.**

1800 cm<sup>3</sup>, 90 ch (66 kW). Boîte à 5 vitesses. Direction assistée. Lève-glace électriques à l'avant et à l'arrière. Verrouillage central. Sac pouvant par exemple accueillir 4 paires de ski. 2 rétroviseurs extérieurs chauffants et réglables électriquement. Volant cuir 4 branches. Ordinateur de bord. Peinture métallisée.

**Jetta GT. Le punch.**

1800 cm<sup>3</sup>, 112 ch (82 kW). Boîte à 5 vitesses à étagement sport. Injection K-Jetronic. 189 km/h chrono. 0 à 100 km/h en 10 secondes. Bas de caisse noir. Béquet. Volant sport 4 branches. Sièges sport à l'avant. Compte-tours. Ordinateur de bord. Jantes en alliage léger en option.



**Jetta C. 58 ch fr. 14'950.-**

**Jetta: livrable en version à catalyseur.**

Les avantages des voitures de tourisme VW neuves:

- 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion.
- 2 ans d'assurance voyage AMAG Intertours-Winterthur.
- 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage.
- Valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Intéressante offre de leasing: téléphone 056/43 91 91.

**VW. Une européenne**



Importateur officiel des véhicules Audi et VW  
5116 Schinznach-Bad et les 575 partenaires V.A.G

Coupon informations. Code: 01001 No.:385.4.2.f

Veillez m'envoyer votre documentation sur le modèle suivant:

\_\_\_\_\_

Nom et adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

NP, localité: \_\_\_\_\_

Prière de découper et d'expédier à: AMAG Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

2300 La Chaux-de-Fonds  
Sporting-Garage-Carosserie  
J.-F. Stich 039 26 44 26

2400 Le Locle  
2333 La Ferrière  
2877 Le Bémont  
2610 Saint-Imier

Garage A. Pandolfo 039/31 40 30  
Garage du Jura 039/61 12 14  
Garage du Bémont, P. Kröll 039/51 17 15  
Garage Touring-Carosserie 039/41 41 71

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 17

HENRY DENKER

**La justice en procès**

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

Mais parmi le désordre Ben ne découvrit rien qui pût aider la stratégie de sa défense. Il examina quelques photographies de famille dans leurs cadres brisés. L'une d'elles représentait Agnès, fort jolie, en toque et en toge, à la remise de son diplôme de fin d'études secondaires. Un autre montrait Dennis Riordan Junior le jour de son ordination, et une troisième, le jeune Frank en tenue de combat au Vietnam.

Dans une seule main, Ben Gordon tenait l'histoire de la vie de Dennis Riordan. Pour la première fois, il ressentit la même détermination que Riordan pour que son acte d'homicide volontaire soit jugé publiquement afin qu'apparaissent en pleine lumière les sinistres faiblesses tolérées par le système judiciaire.

Oui, résolu farouchement Ben, ayons ce procès! Mais il savait que la colère, aussi saine soit-elle, n'est ni une stratégie légale, ni

une défense. Il en faudrait beaucoup plus et il décida de ne pas ménager sa peine pour réussir.

VII

- Tout a bien marché aujourd'hui? demanda Arlene en servant le veau à l'exotique, nouvelle recette donnée dans le «New York Times». C'était un de ces plats rapidement préparés proposés par le journal aux femmes qui travaillent et veulent aussi exceller dans la tenue d'une maison.

Debout à la porte de la petite cuisine blanche, Ben observait la jeune femme. Il aimait le balancement de ses longs cheveux blancs. Il admirait la façon dont cette très jolie et très intelligente femme réussissait à rentrer en hâte de Wall Street, à enlever la veste de son tailleur strict, à passer un tablier sur son chemisier de soie, et à transformer ainsi en quelques secondes une brillante conseillère financière en une cuisinière des plus efficaces.

Il était si occupé à la contempler qu'il ne répondit pas à sa question.

- Ben? Ça a été aujourd'hui?  
- Pas très bien, reconnut-il avec une grimace.

Elle posa le plat devant lui et attendit qu'il le goûte. Il prit une bouchée et approuva:

- Hé! pas mauvais, ma foi.  
- C'est tout? fit Arlene déçue. Sais-tu ce que coûte le veau? Et comment j'ai couru

pour préparer cette soi-disant simple sauce! Et tu trouves ça... pas mauvais!

Bien qu'elle fût d'une froide compétence dans son métier, Arlene était d'une extrême sensibilité en ce qui concernait ses qualités ménagères. Se sentant coupable de n'avoir pas réagi avec plus d'enthousiasme, Ben eut recours à l'hyperbole:

- Brava! s'écria-t-il. Bravissima! Tu es contente?

Les beaux yeux bleus d'Arlène s'emplirent de larmes.  
- Maintenant, tu es sarcastique. Et tu le deviens seulement lorsque tu es en colère... vraiment en colère.

- En colère? Moi? Pourquoi? Je vis avec la plus ravissante blonde de New York, la meilleure cuisinière, un vrai cordon-bleu. Et une merveilleuse maîtresse. Et qui, si l'on compare le chiffre de nos revenus respectifs, m'entretient!

- Ça changera. Patiente un peu, fit-elle vivement.

Parce que sa mauvaise humeur avait gâché le dîner qu'elle avait préparé avec tant de soin, il essaya de plaisanter:

- Et pourtant la seule idée de faire l'amour à une spécialiste de la Bourse devrait rendre un homme impuissant!

- Est-ce là ton excuse pour ces derniers jours? demanda-t-elle doucement. Est-ce la raison pour laquelle nous n'avons pas fait l'amour ces derniers temps?

Ce n'était plus une plaisanterie. Les paroles, le ton de la voix, l'expression du regard d'Arlène qu'étaient une réponse.

- C'est cette affaire Riordan. Plus j'avance, moins je vois clair. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui mérite autant d'être défendu ni une cause où les faits soient plus accablants.

- Ce n'est pas en si peu de jours que tu peux arriver à bien établir ta défense. Ne m'as-tu pas raconté que ton oncle Harry disait: «Toute affaire criminelle est une guerre dont la stratégie inclut l'attaque et la défense. Comme de la stratégie employée dépend la victoire ou la défaite, prends ton temps. Aussi ne saute pas sur la première théorie venue.»

Ben se pencha en arrière en souriant.

- Chérie, ton cerveau est un ordinateur. Tu te souviens presque mot par mot de tout ce que je t'ai raconté sur oncle Harry.

Arlène lui rendit son sourire avec quelque ironie:

- Chéri, ce que tu m'as raconté sur oncle Harry tu l'as répété au moins une centaine de fois, ce qui explique sans doute mon excellente mémoire.

- Je m'en doute. Dommage qu'il ne t'ait pas connue. Vous vous seriez plu tous les deux.

- Mange, fit-elle.

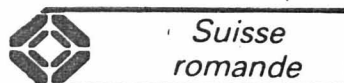
Il se régala et appréciait aussi le vin apporté par Arlene quand elle dit:

- A propos, elle m'a de nouveau téléphoné au bureau aujourd'hui. (à suivre)



mardi

## TELEVISION RADIO



Suisse romande



France 1



Antenne 2



France régions 3



Divers

- 12.00 Midi-public  
13.25 Dickie roi  
14.20 Télévision éducative  
Coup d'œil sur des images du froid.  
14.50 A votre service



### A 15 h La mariée est trop belle

Film de Pierre Gaspard-Huit, d'après le roman d'Odette Joyeux (1952). Avec Brigitte Bardot, Micheline Presle, Louis Jourdan, etc. Catherine (B. Bardot), qui mène une vie retirée auprès de ses deux tantes dans une propriété de Touraine, devient cover-girl. Elle a été emmenée à Paris par Judit et son ami Michel, en quête d'un mannequin idéal... Durée: 90 minutes.

Notre photo: Brigitte Bardot et Louis Jourdan. (tsr)

- 16.30 Petites annonces  
16.40 Spécial cinéma  
Le Festival de Cannes 1985.  
17.55 Téléjournal  
18.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes  
18.15 Astro le petit robot  
18.40 MusiCHA

Automne, de François Nadler et Claude-Alain Fahnri, par la fanfare de la Croix-Bleue de La Chaux-de-Fonds.

- 18.55 Journal romand  
19.15 Dodu Dodo  
19.30 Téléjournal  
20.10 Châteauvallon  
Avec Luc Merenda, Sylvia Zerbib, Chantal Nobel, Georges Marchal, etc.

21.15 La bataille dans le Pacifique  
La reconquête.  
La victoire change de camp après Midway et Guadalcanal, mais elle coûte très cher aux Américains. Ils ont face à eux une armée qui ne connaît pas le mot reddition.

- 22.50 Octo-puce  
23.20 Téléjournal

- 11.15 Antiope  
11.45 La une chez vous  
12.00 Titres  
12.02 Les enquêteurs associés  
12.35 La bouteille à la mer  
13.00 Le journal à la une  
13.50 Les évasions célèbres  
Le colonel Jenatsch. Avec Michel Baloh, Alexandra Stewart, etc.

14.45 La maison de TFI  
Prévenir les accidents domestiques; explication des différents points de tapisserie, etc.

- 15.15 Modes d'emploi Initiatives

16.15 Portes ouvertes  
16.30 L'apocalypse des animaux  
La peur du loup.

17.30 La chance aux chansons  
Avec Nicoletta.

18.00 Le village dans les nuages

18.20 Minijournal  
18.35 Cœur de diamant

19.10 Anagram  
19.40 Emission d'expression directe

20.00 Le journal à la une

20.30 D'accord, pas d'accord

20.35 Commissaire Moulin  
La bavure.

Avec Yves Rénier, Raymond Pellegrin, Eve Harling, etc.

Le commissaire Moulin doit démanteler un réseau de trafiquants.



### A 22 h 05 Histoire à la une

Portrait de Yasser Arafat. Première partie: un Palestinien errant. Interviews: Eric Rouleau, journaliste, conseiller historique. Deuxième partie: débat en direct avec Yasser Arafat, un triplex Paris-Tunis-Jérusalem. A Paris: une personnalité politique; à Jérusalem: Patrick Bourret, correspondant TF1 sur place. Et des personnalités israéliennes.

Notre photo: Yasser Arafat. (tf1)

- 23.35 Une dernière  
23.50 C'est à lire

- 6.45 Télématin  
Journaux d'information à 7.00, 7.30 et 8.00; 8.30 La duchesse de Langeais.

10.30 Antiope vidéo

12.00 Midi informations

Météo

12.08 L'académie des 9  
Présentation: Jean-Pierre Foucault.

12.45 Antenne 2 midi

13.30 Bergeval et fils

13.45 Aujourd'hui la vie  
Au nom des femmes.

14.50 Drôles de dames  
Une croisière en or.

15.40 Le grand raid

16.35 Journal d'un siècle  
Edition 1913: l'Europe a la fièvre...

17.30 Une femme reste une femme  
Les joueurs.

Avec Lili Palmer, Klaus Schwarzkopf, Viola Böhmelt, etc.

17.45 Récré A2  
Poochie; Anima 2; Latulu et Lireli; Sido et Rémi; terre des bêtes; fantastique araignée; c'est chouette; Téléchat.

18.30 C'est la vie

18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales

19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Le journal



### A 20 h 35 La puce et le privé

Film de Roger Kay (1981). Avec Bruno Cremer, Catherine Alric, Charles Vanel, Anne Canovas, Jean-Pierre Darras, etc. Un détective privé et une jeune femme mythomane se trouvent mêlés à une enquête policière menée après la mort mystérieuse d'un milliardaire. Durée: 113 minutes.

Notre photo: Bruno Cremer et Catherine Alric. (a2)

- 22.30 Lire, c'est vivre  
Les nuits chaudes du Cap français, d'Hugues Rebell.  
23.30 Edition de la nuit

- 16.40 Télévision régionale  
19.55 Il était une fois l'homme  
Le siècle de Périclès.

20.05 Jeux de 20 heures  
Avec Paul Préboist, Sophie Garel, Jean-Pierre Darras.

20.35 La dernière séance  
Présentation: Eddy Mitchell.

Spécial Robert Mitchum  
20.39 Actualités de 1953;  
20.42 Tom et Jerry;



### A 20 h 50 La sorcière blanche

Film de Henry Hathaway (1953). Avec Susan Hayward, Robert Mitchum, etc. Les aventures d'une jeune infirmière américaine, en proie aux dangers de la jungle et aux manœuvres de deux chercheurs d'or. Durée: 96 minutes.

Notre photo: Robert Mitchum. (fr3)

22.26 Le coup du lapin, dessin animé de Tex Avery; réclames; 22.36 Attractions: Li King Si, illusionniste; 22.50 Soir 3; 23.10 Les combattants de la nuit, film de Tay Garnett (v.o., 1960). Avec Robert Mitchum, Anne Heywood, Dan O'Herlihy, Cyril Cusack, Richard Harris, Marion Benet, etc. Durée: 85 minutes.

### Demain à la TV romande

- 13.25 Dickie roi  
14.20 L'agence Labricole  
15.00 La grande chance  
16.40 Le grand raid  
18.15 Ça roule pour vous  
18.40 MusiCHA  
20.10 25 ans de roses  
20.55 Football: Real Madrid-Videoton.

## A VOIR La bataille dans le Pacifique

TSR, ce soir, à 21 h. 15

Après la bataille de Guadalcanal, les Américains continuent la reconquête, sautant d'île en île à travers le pacifique et, au prix de combats de plus en plus sanglants, s'empareront successivement des îles dans la direction du Japon. Ce sera d'abord Tarawa, où en cinq jours, sur une île de 700 m de long et 300 m de large, les marines ont perdu plus de 2000 hommes et la garnison japonaise de 36.000 soldats fut entièrement exterminée, à l'exception d'un homme. Selon le code militaire et moral japonais, le «Buschida», les militaires devaient se suicider plutôt que de se rendre. Les troupes américaines reprendront ainsi Guan-Sayatan, Iwo-Jima, Okinawa. Peu à peu le Japon se trouve complètement écrasé par la supériorité matérielle gigantesque des Etats-Unis.

Cependant, la résistance nipponne ne diminuant pas, les combats sur le sol japonais s'annoncent extrêmement coûteux pour les Américains. C'est une des raisons pour lesquelles ils décident d'utiliser la bombe atomique qui avait été mise au point au début de l'été 1945. Le 6 août 1945, elle est lancée sur la ville d'Hiroshima.

La capitulation du Japon fut précédée d'une crise morale intense. Les militaires de l'armée de terre voulaient combattre jusqu'à la mort plutôt que de perdre l'honneur. L'Empereur Hiro-Hito, sortant de sa réserve, impose la capitulation au Japon, le 2 septembre 1945, dans la baie de Tokyo. (sp - tv)

## La puce et le privé

A2, ce soir, à 20 h. 35

Val, détective privé de province, qui a tendance à se prendre pour un condensé de Bogart et Mitchum, reçoit un jour la visite de Françoise, qui lui raconte une histoire rocambolesque, fruit de l'imagination fertile d'une mythomane.

Mais cette menteuse impénitente est bien jolie et Val ne résiste pas au charme de celle qu'il baptise «La puce». Pour être mythomane, la puce n'en est pas moins véritablement infirmière diplômée, ce qui permet à Val de lui trouver un emploi auprès de Matthieu, vieux milliardaire atteint d'un cancer généralisé.

Le vieil homme, bourru, malin et très attachant, est entouré par ses futurs héritiers, des vautours qu'il se plaît à tyranniser et à qui il annonce un beau matin qu'il les déshérite. Le lendemain même, Matthieu est retrouvé mort dans son lit et son décès est, en fait, dû à l'absorption d'une trop forte dose d'un calmant. Tous sont suspects, et particulièrement la puce, qui avait seule accès au médicament... (sp - a2)

## RADIOS

### La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 17 h 30, 18 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, 5 sur 5; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition: Roger Vrigny; 19 h 05, Simple comme bonsoir; 20 h 02, Longue vie! sur ultra-courte; 20 h 30, Passerelle des ondes; 22 h 40, Relax; Paroles de nuit: La dot, de Guy de Maupassant; 0 h 05, Couleur 3.

### Espace 2

9 h 05, Séquences; 10 h, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 02, Magazine musical; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse-musique; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, Jazz-thèmes; 20 h 02, Mardi-fiction: Portrait de famille, de Denise Bonal; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Le concert de minuit; 2 h 30, Couleur 3.

### Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 15 h 20, Nostalgie en musique; 16 h 30, Club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; disques de l'auditeur; 20 h 05, Leben mit uns «Tötös»; Associations suisses romandes à Zurich; 21 h 15, Résidences populaires; 22 h, Anderswo klinget es so; 23 h, Ton-Spur; 24 h, Club de nuit.

### France musique

9 h 08, Le matin des musiciens; 12 h 30, Les Provinciales; 14 h 02, Repères contemporains; 14 h 30, Les enfants d'Orphée; 15 h, L'oratorio profane et l'opéra sacré; 18 h 02, Acousmathèque; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 15, Premières loges; 20 h 04, Les sonates de Scarlatti; 20 h 30, Orchestre de Paris: Verdi, Singleton, Brahms; 22 h 30, Les soirées de France musique.

### Allemagne 2

13.15 Vidéotexte  
16.00 Informations  
16.05 Computer-Croner  
16.20 Die Reise nach Varna  
17.00 Informations régionales  
17.15 L'illustré-télé  
17.45 Eine Klasse für sich  
18.20 Bugs Bunny  
19.00 Informations  
19.30 Verkehrsgericht  
21.00 Les programmes de juin  
21.15 WISO  
21.45 Journal du soir  
22.05 Saint Jack  
23.55 Bonne nuit en musique  
24.00 Informations

### Allemagne 3

18.00 Rue Sésame  
18.30 Telekolleg  
19.00 Programmes régionaux  
19.25 Informations  
19.30 Conseils pour la santé  
20.15 Calendrier du cinéma  
20.45 Reportage de Stuttgart  
21.15 Des Königs Dieb  
22.30 Avec plaisir

## NOTE BRÈVE

### Sports et accidents

Vu beaucoup de sport, en cette fin de semaine, oh, distraitemment, en faisant autre chose: une élégante finale de foot à Wembley, un spectaculaire rugby aux règles incompréhensibles pour le béotien que je suis, de lancinantes autos, de lancinantes motos qui tournent en rond, qui tournent en ronron. Noah qui regagne enfin un tournoi et manifeste sa vraie joie, des buts en foot, qui font de ce sport en résumé sur petit écran mieux qu'il ne l'est. Vu aussi Neuchâtel Xamax en belle forme face à La Chaux-de-Fonds qui garde le jeu ouvert, oeil et oreille pour le terrain, langue pour RTN/2001 en «béotien» invité.

Bon. Mais il y a les accidents: on a été gâtés, avec le motard de Hockenheim qui glisse et s'en tire «parce qu'il n'y avait pas de barrière de sécurité», contre laquelle s'écrabouiller, Bruggman qui tombe au sprint de l'étape du Giro, Piquet et Patrese qui s'accrochent dans un jet de flammes, vus deux, trois, quatre et même cinq fois avec certaines répétitions au gré de changements de chaînes. Et vive-le-sport-télévisé-spectacle-accidents...

Eh oui, tout de même, pour faire regretter une fois encore le «Sous la loupe» et ses réflexions: Guy Mathez s'explique tranquillement à la TV romande, et Bernard Challandes croit au beau jeu, comme Duillard... ça devient rare. Aperçu aussi trois plans sur la Tschaux dans Numéro 10, avec interruption définitive de lignes, au Musée de l'horlogerie. Ce sera pour une autre fois...

fyly

## Arafat en direct avec Jérusalem

TF1, ce soir à 22 h. 05

Président depuis seize ans de l'OLP. (Organisation de Libération de la Palestine) Yasser Arafat, est, à 56 ans, l'un des hommes politiques les plus connus de la planète. Il est la figure essentielle de l'histoire du peuple palestinien, contemporain. Constatant menacé, plusieurs fois mis en échec, il surmonte toujours les difficultés sans se départir de son sourire ironique et lippu.

Il fascine tous ceux qui l'approchent par un incontestable rayonnement. Il est haï par les Israéliens et, pourtant, «Histoire à la Une» va le faire dialoguer en direct avec Jérusalem au cours d'un triplex Paris-Tunis-Jérusalem. Depuis la capitale française, Eric Rouleau mènera le jeu en studio; depuis Tunis, Arafat aura à ses côtés Gilbert Lauzun, le producteur de l'émission; à Jérusalem, l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky, qui fut souvent l'intermédiaire d'Arafat auprès du monde occidental,

aura à ses côtés un ministre ou un général israélien.

Auparavant, «Histoire à la Une» aura retracé son parcours: étudiant-ingénieur amoureux des mathématiques, puis jeune président du Fatah avant de devenir celui de l'OLP.

Réaliser son portrait n'était pas facile, avoue Gilbert Lauzun, car il se cache beaucoup. Par exemple, on ne connaît pas vraiment son lieu de naissance. Il prétend être né près du Mur des Lamentations et d'autres assurent qu'il est né en Egypte. Il a vraisemblablement quitté l'Egypte très jeune pour aller vivre près de son oncle à Jérusalem.

«Grâce aux interviews que nous avons faites, à des documents d'archives peu connus, nous avons essayé de regrouper toute une série d'éléments d'information épars. On sait par exemple qu'il a été président de l'Union des étudiants palestiniens et artificier spécialiste du déminage dans l'armée égyptienne

»Il a été ingénieur au Koweït, rappelle Lauzun, et il a gagné beaucoup d'argent. Il a pu alors collecter les fonds nécessaires au Fatah. Pour le reste, sa vie est indissociable du mouvement palestinien: depuis la création du Fatah en 57, ses premières opérations en 65, le conflit de 67 (on apprend d'ailleurs qu'Arafat vécut alors durant trois mois en territoire occupé), jusqu'à la bataille de Karamé, en 68, devenue le symbole de la résistance palestinienne, et la reconnaissance officielle de l'OLP à l'ONU en 1974.

Comme tous les Moyens-Orientaux, Yasser Arafat ne vit pas dans un monde de pensée cartésien.

Pour Gilbert Lauzun, Arafat est un philosophe, un homme qui se définit comme un «Palestinien errant» et qui se sait constamment menacé. Mais c'est aussi un homme qui parle de paix et qui, dans l'émission, se déclare prêt à négocier avec l'Etat israélien. (ap)